



Bulletin

de l'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Volume 16 - Numéro 4

31 janvier 2019

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019

ISSN 1710-4149

Table des matières

1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers	6
1.1 Avis et communiqués	
1.2 Réglementation	
1.3 Autres décisions	
2. Tribunal administratif des marchés financiers	10
2.1 Rôle des audiences et décisions du TMF	
2.2 Avis légaux de l'Autorité	
3. Distribution de produits et services financiers	43
3.1 Avis et communiqués	
3.2 Réglementation	
3.3 Autres consultations	
3.4 Retraits aux registres des représentants	
3.5 Modifications aux registres des inscrits	
3.6 Avis d'audiences	
3.7 Décisions administratives et disciplinaires	
3.8 Autres décisions	
4. Indemnisation	108
4.1 Avis et communiqués	
4.2 Réglementation	
4.3 Autres consultations	
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers	
4.5 Fonds d'assurance-dépôts	

4.6 Autres décisions	
5. Institutions financières	115
5.1 Avis et communiqués	
5.2 Réglementation et lignes directrices	
5.3 Autres consultations	
5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers	
5.5 Sanctions administratives	
5.6 Autres décisions	
6. Marchés de valeurs et des instruments dérivés	126
6.1 Avis et communiqués	
6.2 Réglementation et instructions générales	
6.3 Autres consultations	
6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
6.5 Interdictions	
6.6 Placements	
6.7 Agréments, autorisations et opérations sur dérivés de gré à gré	
6.8 Offres publiques	
6.9 Information sur les valeurs en circulation	
6.10 Autres décisions	
6.11 Annexes et autres renseignements	
7. Bourses, chambres de compensation, organismes d'autorégulation et autres entités réglementées	212
7.1 Avis et communiqués	
7.2 Réglementation de l'Autorité	
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées	
7.4 Autres consultations	
7.5 Autres décisions	
8. Entreprises de services monétaires et Contrats publics	222
8.1 Avis et communiqués	
8.2 Réglementation	
8.3 Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires	
8.4 Autorisation de contracter / sous-contracter avec un organisme public	
8.5 Autres décisions	
9. Régimes volontaires d'épargne-retraite	232
9.1 Avis et communiqués	
9.2 Réglementation	

9.3 Autorisation d'agir comme
administrateur d'un régime volontaire
d'épargne-retraite

9.4 Autres décisions

Liste des acronymes et abréviation :

Autorité : Autorité des marchés financiers
instituée en vertu de la LESF
TMF : Tribunal administratif des marchés financiers
CSF : Chambre de la sécurité financière
ChAD : Chambre de l'assurance de dommages
instituée en vertu de la LDPSF
OAR : Organismes d'autoréglementation et
organismes dispensés de reconnaissance
à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la
surveillance de l'Autorité
OCRCVM : Organisme canadien de réglementation
du commerce des valeurs mobilières

1.

Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

- 1.1 Avis et communiqués
 - 1.2 Réglementation
 - 1.3 Autres décisions
-

1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

2.

Tribunal administratif des marchés financiers

- 2.1 Rôle des audiences et décisions du TMF
 - 2.2 Avis légaux de l'Autorité
-

2.1 RÔLE DES AUDIENCES ET DÉCISIONS DU TMF

2.1.1 Rôle des audiences

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
31 janvier 2019 – 14 h 00					
2017-008	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michel Plante Partie intimée SOLO International Inc. Partie intimée Frederick Langford Sharp Partie intimée Shawn Van Damme, Vincenzo Antonio Carnovale et Pasquale Antonio Rocca Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Me Marc R. Labrosse Langlois Avocats s.e.n.c.r.l LCM Avocats inc.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience pro forma
2017-040	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Claudette Tremblay Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de suspension d'inscription, nomination d'un dirigeant responsable, de conditions à l'inscription, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi	Audience pro forma

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
13 février 2019 – 14 h 00					
2018-021	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Dean Evans Services au client privé inc., John Evangeliou, Dimitra Roumeliotis, George Evangeliou et Portefeuille360 inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Woods s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, d'une personne désignée responsable et d'un chef de la conformité, de retrait des droits d'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de remboursement des frais d'enquête, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi	Conférence préparatoire
14 février 2019 – 10 h 00					
2017-035	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michèle Clément Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Cayer Ouellette & Associés	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond
14 février 2019 – 14 h 00					
2018-010	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Aleksander Pohl Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller en dérivés, d'interdiction d'opérations sur dérivés et de mesure propre au respect de la loi	Audience pro forma

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
14 février 2019 – 14 h 00					
2014-025	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Marc-Éric Fortin (personnellement et faisant affaires sous les raisons sociales : One-Land films (Les films une Terre) et Mark-Érik Fortin, producteur et One-Land (Une-Terre) et 1-Monde et Les films 1-Monde), Karine Lamarre et Jean-François Gagnon Parties intimées</p> <p>Banque de Montréal, succursale 2116, Banque de Montréal succursale Knowlton et Banque CIBC Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Osler, Hoskin & Harcourt, S.E.N.C.R.L./s.r.l.</p>	Lise Girard	Demande de prolongation des ordonnances de blocage	Audience pro forma
27 février 2019 – 14 h 00					
2018-022	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Purthanol Resources Ltd., Leonardo Stella et Louis Pharand Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Me Marc-Antoine Rock</p>	Lise Girard	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant	Conférence préparatoire
13 mars 2019 – 9 h 30					
2018-018	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse / mise en cause</p> <p>Frederick Howard Simpson (Frederick Simpson) Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>M^e Gary Martin</p>	Elyse Turgeon Antonietta Melchiorre	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller	Audience au fond

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
14 mars 2019 – 9 h 30					
2018-018	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse / mise en cause Frederick Howard Simpson (Frederick Simpson) Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers M ^e Gary Martin	Elyse Turgeon Antonietta Melchiorre	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller	Audience au fond
14 mars 2019 – 14 h 00					
2018-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Marc Gouin Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Étude légale M ^e Leila Kadri	Lise Girard	Demande d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller en dérivés, d'interdiction d'opérations sur dérivés et de pénalité administrative	Audience pro forma
27 mars 2019 – 9 h 30					
2018-019	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Nicolas De Smet Partie intimée Daniel Kaufmann Partie intimée Carol Hudson et Jean-Paul Gagnon Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers M ^e Michel Pelletier Desmarais Desvignes Crespo s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller	Conférence préparatoire
2 avril 2019 – 9 h 30					
2018-020	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse 3W Giant Mart Inc. Partie intimée Michel Rocheleau Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Centre Legal FLEURY s.e.n.c	Jean-Pierre Cristel Chantal Denommée	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'opérations sur valeurs et de mesure propre au respect de la loi	Audience au fond

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
8 avril 2019 – 9 h 30					
2017-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative	Audience au fond
	Craig Levett Partie intimée	Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l.			
	Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause	Dunton Rainville s.e.n.c.r.l.			
	Procureure Générale du Québec Partie mise en cause	Bernard, Roy (Justice – Québec)			
9 avril 2019 – 9 h 30					
2017-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative	Audience au fond
	Craig Levett Partie intimée	Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l.			
	Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause	Dunton Rainville s.e.n.c.r.l.			
	Procureure Générale du Québec Partie mise en cause	Bernard, Roy (Justice – Québec)			
10 avril 2019 – 9 h 30					
2017-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative	Audience au fond
	Craig Levett Partie intimée	Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l.			
	Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause	Dunton Rainville s.e.n.c.r.l.			
	Procureure Générale du Québec Partie mise en cause	Bernard, Roy (Justice – Québec)			

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
11 avril 2019 – 9 h 30					
2017-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative	Audience au fond
	Craig Levett Partie intimée	Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l.			
	Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause	Dunton Rainville s.e.n.c.r.l.			
	Procureure Générale du Québec Partie mise en cause	Bernard, Roy (Justice – Québec)			
12 avril 2019 – 9 h 30					
2017-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative	Audience au fond
	Craig Levett Partie intimée	Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l.			
	Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause	Dunton Rainville s.e.n.c.r.l.			
	Procureure Générale du Québec Partie mise en cause	Bernard, Roy (Justice – Québec)			
15 avril 2019 – 9 h 30					
2017-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative	Audience au fond
	Craig Levett Partie intimée	Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l.			
	Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause	Dunton Rainville s.e.n.c.r.l.			
	Procureure Générale du Québec Partie mise en cause	Bernard, Roy (Justice – Québec)			

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
3 juin 2019 – 9 h 30					
2015-015	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées</p> <p>CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause</p>	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond
4 juin 2019 – 9 h 30					
2015-015	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées</p> <p>CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause</p>	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
5 juin 2019 – 9 h 30					
2015-015	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées</p> <p>CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause</p>	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond
6 juin 2019 – 9 h 30					
2015-015	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées</p> <p>CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause</p>	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
7 juin 2019 – 9 h 30					
2015-015	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées</p> <p>CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause</p>	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond
10 juin 2019 – 9 h 30					
2015-015	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées</p> <p>CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause</p>	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
11 juin 2019 – 9 h 30					
2015-015	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées</p> <p>CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause</p>	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond
12 juin 2019 – 9 h 30					
2015-015	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées</p> <p>CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause</p>	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
13 juin 2019 – 9 h 30					
2015-015	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées</p> <p>CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause</p>	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond
14 juin 2019 – 9 h 30					
2015-015	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées</p> <p>CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause</p>	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
17 juin 2019 – 9 h 30					
2015-015	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées</p> <p>CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause</p>	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond
18 juin 2019 – 9 h 30					
2015-015	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées</p> <p>CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause</p>	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
19 juin 2019 – 9 h 30					
2015-015	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées</p> <p>CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause</p>	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond
20 juin 2019 – 9 h 30					
2015-015	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées</p> <p>CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause</p>	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
21 juin 2019 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

30 janvier 2019

2.1.2 Décisions

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DES MARCHÉS FINANCIERS**

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2018-007

DÉCISION N° : 2018-007-001

DATE : Le 17 janvier 2019

EN PRÉSENCE DE : M^e Elyse Turgeon

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Partie demanderesse

C.

LES SERVICES DE GESTION CCFL

et

PAUL LOWENSTEIN

et

GUY ROBY

Parties intimées

DÉCISION

CONTEXTE

[1] Le 22 février 2018, le Tribunal administratif des marchés financiers (ci-après « Tribunal ») a été saisi d'une demande de l'Autorité des marchés financiers (ci-après l'« Autorité ») en vue d'obtenir à l'encontre des intimés Les services de gestion CCFL (ci-

2018-007-001

PAGE : 2

après « l'intimée CCFL »), Paul Lowenstein (ci-après « l'intimé Lowenstein ») et Guy Roby (ci-après « l'intimé Roby ») les ordonnances suivantes :

- Nomination d'un chef de la conformité;
- Imposition d'une pénalité administrative de vingt mille dollars (20 000 \$) à l'intimée CCFL, de deux mille dollars (2 000 \$) à l'intimé Lowenstein et de deux mille dollars (2 000 \$) à l'intimé Roby;
- Mesures de redressement;
- Mesures propre au respect de la loi.

[2] Cette demande est formulée en vertu des articles 93 et 94 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* (ci-après la « LAMF »)¹ ainsi que des articles 149, 152, 262.1 et 273.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (ci-après la « LVM »)².

[3] Le 5 avril 2018, dans le cadre d'une audience *pro forma* le Tribunal a fixé aux 17 et 18 juillet 2018 les dates d'audience durant lesquelles il entendrait, au mérite, la demande de l'Autorité.

[4] Le 13 juillet 2018, le Tribunal a été informé par les parties qu'un accord était intervenu entre elles et qu'il serait présenté le 17 juillet 2018. De ce fait, l'Autorité a soumis une demande amendée au Tribunal.

AUDIENCE

[5] Le 17 juillet 2018, une audience s'est tenue au siège du Tribunal en présence des procureures de l'Autorité ainsi que du procureur des intimés pour entendre la demande au mérite.

[6] Les procureures de l'Autorité et des intimés ont indiqué au Tribunal que les parties avaient conclu un accord, lequel contient des admissions par les intimés de tous les faits allégués à la demande de l'Autorité, une suggestion commune de pénalités administratives et diverses ordonnances à l'égard des intimés.

[7] Les procureurs ont confirmé les admissions consignées au dossier et ont consenti au dépôt des pièces D-1 à D-43 produites par l'Autorité au soutien de la demande.

[8] En conséquence, le Tribunal a pris acte des admissions et a accepté le dépôt des pièces, a ordonné la mise sous scellé de certaines pièces comportant des informations personnelles et nominatives de clients du cabinet. Il a ensuite entendu les représentations des parties

[9] La procureure de l'Autorité a subséquemment résumé les faits en lien avec les manquements reprochés.

[10] Elle a présenté d'une manière détaillée les termes de l'accord intervenu.

¹ RLRQ, c. A-33.2.

² RLRQ, c. V-1.1.

2018-007-001

PAGE : 3

[11] La procureure de l'Autorité a conclu ses représentations en présentant une jurisprudence pertinente et en demandant respectueusement au Tribunal de mettre en œuvre, dans l'intérêt public, la pénalité administrative et les ordonnances suggérées dans l'accord conclu entre les parties.

[12] Pour sa part, le procureur des intimés a confirmé son acquiescement avec l'accord susmentionné et a souligné la collaboration offerte par son client, dans l'intérêt de la justice, afin de rechercher un règlement négocié à la présente affaire.

[13] Il a de plus fait témoigner l'intimé Lowenstein sur l'accord intervenu, sur les mesures mises en place afin de corriger la situation irrégulière du conseiller constatée dans le rapport d'inspection de l'Autorité.

[14] L'intimé Lowenstein a également témoigné sur ses efforts et son engagement personnel à ce que cette situation se règle et sur l'importance que cette affaire avait sur la réputation de sa firme et sa carrière.

LES FAITS

[15] La présente affaire fait suite à une inspection de l'intimée CCFL qui est gestionnaire de portefeuille laquelle a été effectuée par l'Autorité en mars 2017.

[16] Lors de cette inspection, l'Autorité a constaté que les intimés ont commis plusieurs manquements à la LVM³ et les règlements en découlant relativement à leurs activités de gestionnaires de portefeuille.

[17] Lors de cette inspection, plusieurs irrégularités ont été constatées, notamment quant à l'absence de culture de conformité, le manquement aux responsabilités de surveillance du chef de la conformité, le non-respect des exigences de connaissance et de convenance du client, le manquement aux divulgations des conflits d'intérêts, le manquement à l'application de procédures en conformité, le plan de continuité des activités inadéquat et les manquements en conformité financière⁴.

[18] De plus, plusieurs manquements constatés dans le rapport d'inspection de l'Autorité font suite à des manquements qui ont déjà été constatés par l'Autorité dans des inspections antérieures survenues en 2011 et en 2013 lesquelles ont donné lieu à diverses interventions de l'Autorité ainsi qu'à certains engagements non respectés.

[19] L'intimée CCFL est une société inscrite depuis le 8 août 2006 auprès de l'Autorité dans la catégorie de conseiller en valeurs de plein exercice, titre qui a été modifié par celui de gestionnaire de portefeuille en date du 28 septembre 2009 conformément à la LVM⁵.

³ Précitée note 2.

⁴ Pièce D-30.

⁵ Pièce D-2.

2018-007-001

PAGE : 4

[20] L'intimé Paul Lowenstein est président, secrétaire et actionnaire majoritaire de CCFL⁶ et il est notamment inscrit à titre de représentant-conseil de CCFL depuis le 8 août 2006⁷.

[21] L'intimé Paul Lowenstein est la personne désignée responsable et le seul représentant de CCFL⁸.

[22] L'intimé Guy Roby est inscrit à titre de chef de la conformité de CCFL depuis le 9 avril 2014⁹.

[23] En date de l'audience, l'intimée CCFL avait cinq (5) clients.

[24] L'intimé Paul Lowenstein est également inscrit à titre de représentant de courtier sur le marché dispensé depuis le 30 novembre 2011 auprès de la société Capital CCFL s.e.n.c. dont il est également administrateur et associé¹⁰.

[25] Selon l'accord intervenu et tel qu'en fait foi le témoignage de l'intimé Lowenstein:

- Dès la réception de la procédure, l'intimée CCFL a entrepris des démarches pour procéder au changement de son chef de la conformité;
- Suivant la réception de la procédure, l'intimée CCFL a mandaté la firme CRG Légal pour agir à titre de consultant afin de l'accompagner dans la révision de son système de conformité, incluant ses contrôles internes;
- Le 4 juillet 2018, l'intimée CCFL a transmis à l'Autorité un rapport d'étape afin d'exposer le portrait des travaux en cours;
- Les intimés admettent tous les faits allégués à la Demande de l'Autorité, produite au présent dossier du Tribunal;
- Les intimés consentent également au dépôt de toutes les pièces alléguées au soutien de cette demande sans autre formalité et en admettent le contenu;
- L'intimée CCFL a initié des démarches auprès de l'Autorité afin de remplacer l'intimé Guy Roby à titre de chef de la conformité;
- L'intimée CCFL consent à se soumettre à une révision de ses pratiques et de ses procédures et à démontrer à l'Autorité leur mise en place afin de s'assurer que la société et ses dirigeants respectent la LVM et ses règlements, dans les soixante (60) jours de la décision à être rendue sur les présentes, et ce, à la satisfaction de l'Autorité;

⁶ Pièce D-1.

⁷ Pièce D-3.

⁸ Pièce D-4.

⁹ Pièce D-5.

¹⁰ Pièce D-3 et Pièce D-6.

2018-007-001

PAGE : 5

- Le nouveau chef de la conformité sera impliqué dans toutes les étapes de la révision des pratiques et procédures de l'intimée CCFL et fera rapport à l'Autorité du travail effectué;
- L'intimée CCFL consent, en vertu du présent accord, à :
 - Payer à l'Autorité une pénalité administrative de 10 000 \$, dans les dix (10) jours de la signature du présent accord, pour avoir manqué à un engagement souscrit auprès de l'Autorité, en contravention à l'article 195 (2) LVM, dans les dix (10) jours de la signature du présent accord;
 - Payer à l'Autorité une pénalité administrative de 5 000 \$, dans les dix (10) jours de la signature du présent accord, pour les manquements constatés lors de l'inspection de 2017;
- L'intimé Paul Lowenstein consent, en vertu du présent accord, à :
 - Payer à l'Autorité une pénalité administrative de 1 500 \$, dans les dix (10) jours de la signature du présent accord, pour avoir fait défaut de s'acquitter adéquatement de ses obligations à titre de personne désignée responsable, notamment celles prévues à l'article 5.1 du Règlement 31-103;
- L'intimé Guy Roby consent, en vertu du présent accord, à :
 - Payer à l'autorité une pénalité administrative de 1 500 \$, dans les dix (10) jours de la signature du présent accord, pour avoir fait défaut de s'acquitter adéquatement de ses obligations à titre de personne désignée responsable, notamment celles prévues à l'article 5.1 du Règlement 31-103;
- Les intimés reconnaissent que les conditions et engagements énoncés aux présentes constituent des engagements souscrits par ces derniers auprès de l'Autorité;
- Les intimés consentent donc à ce que le Tribunal prononce une décision par laquelle il entérine le présent accord et les engagements, les rend exécutoires en plus d'ordonner aux parties de s'y conformer.

ANALYSE

[26] Le Tribunal a pris connaissance de la demande de l'Autorité, des pièces déposées de consentement à l'appui de celle-ci ainsi que du contenu des admissions déposées de consentement par les parties.

[27] En raison des admissions des intimés à la quasi-totalité des faits invoqués à leur égard, le Tribunal constate qu'il y a eu contravention à la LVM et aux règlements qui en découlent.

2018-007-001

PAGE : 6

[28] En effet, le Tribunal constate qu'il y a eu un important défaut de s'acquitter du devoir de supervision incombant au cabinet à plusieurs égards en contravention à la LVM et au Règlement 31-103.

[29] Ces défauts et manquements concernent également l'absence de culture de conformité du gestionnaire de portefeuille, le manquement aux responsabilités de surveillance du chef de la conformité, le non-respect des exigences de connaissance et de convenance du client, le manquement aux divulgations des conflits d'intérêts, le manquement à l'application de procédures en conformité, le plan de continuité des activités inadéquat et des manquements en conformité financière¹¹.

[30] Certains des manquements relatifs à la supervision, de façon générale, ont été soulevés répétitivement à l'occasion de plusieurs inspections.

[31] Cette récurrence dénote une incompréhension des obligations législatives et réglementaires de la part du gestionnaire de portefeuille intimée CCFL et des intimés Roby et Lowenstein ainsi qu'un manque de considération de l'importance de ces obligations.

[32] De plus, le Tribunal a constaté que certains engagements pris par les intimés à la suite d'inspections antérieures afin de corriger la situation n'ont pas été respectés.

[33] Le Tribunal considère que l'ensemble des manquements constatés par l'Autorité constitue une situation grave et contraire à l'intérêt public.

[34] La bonne tenue de dossiers au sein d'un gestionnaire de portefeuille et les exigences de conformité ne sont pas que des formalités encombrantes et inutiles. Ces formalités doivent être prises au sérieux par les inscrits, et ce, même dans les cas où le cabinet n'a que cinq clients.

[35] Ces obligations visent la protection des clients du cabinet et du public, ces derniers sont en droit de s'attendre à ce que ces fonctions soient exécutées avec sérieux et rigueur et que leurs dossiers soient complétés avec soin et diligence.

[36] Lors du témoignage de l'intimé Lowenstein devant le Tribunal, ce dernier a tenu à indiquer que les clients du gestionnaire de portefeuille n'ont subi aucune perte liée à ces manquements puisque les rendements ont toujours été au rendez-vous pour ses clients.

[37] Le fait que le gestionnaire de portefeuille n'ait que cinq clients qu'il connaît certainement très bien avec lesquels il a pu développer une relation de proximité et l'absence de pertes financières n'excusent pas le défaut de compléter adéquatement la documentation relative aux objectifs d'investissement de ces clients, la mise à jour des renseignements contenus dans les dossiers clients et l'information sur la relation requise par la réglementation.

¹¹ Pièce D-30.

2018-007-001

PAGE : 7

[38] En tant que chef de la conformité du conseiller en valeurs, l'intimé Roby devait faire preuve de diligence, il devait agir avec soin et compétence et veiller à ce que la LVM et ses règlements soient respectés.

[39] De même, en tant que personne désignée responsable et actionnaire majoritaire, président et seul représentant du gestionnaire de portefeuille, l'intimé Lowenstein devait faire preuve de diligence, il devait agir avec soin et compétence et veiller à ce que la LVM et ses règlements soient respectés.

[40] Ces intimés sont responsables de la conformité de gestionnaire de portefeuille et de la mise en place d'une culture de conformité qui valorise le respect de la loi et des règlements, ce à quoi ils ont failli pendant plusieurs années.

[41] Par ailleurs, le Tribunal a tenu compte des représentations faites par l'intimé Lowenstein et a constaté le sérieux et la rigueur avec laquelle ce dernier a adressé la situation suite à la dernière inspection et comment il entend redresser la situation.

[42] Dans son évaluation, le Tribunal a aussi tenu compte de la collaboration dont les intimés ont fait preuve afin de trouver avec l'Autorité, sur une base consensuelle, un accord à la présente affaire qui assure une protection adéquate au public investisseur et le maintien de l'intégrité de la place financière.

[43] De plus, le Tribunal a aussi considéré que la preuve ne révèle pas de pertes monétaires subies par des clients du gestionnaire de portefeuille intimé, quoique ceci ne signifie pas que les clients n'ont pas été à risque.

[44] À ce sujet le Tribunal cite ce passage de la décision *Lemieux*¹²:

« [112] Bien qu'il n'y ait aucune preuve de pertes subies par des clients ni de profits réalisés en raison des manquements, il demeure qu'il s'agit de manquements qui sont au cœur de la pratique des activités d'un représentant en assurance de personnes. Et puis l'intérêt général des épargnants a quand même été à risque par ces intimés. Bien connaître le profil de son client et ses besoins, permet au représentant de proposer le produit qui convient le mieux à son client. »

[45] Malgré plusieurs facteurs atténuants, le Tribunal est d'avis qu'il est nécessaire, eu égard à la gravité des manquements et leur continuité dans le temps, d'imposer – à titre de mesure dissuasive – une pénalité administrative ainsi que diverses mesures, et ce, afin de protéger l'intérêt public.

- **Les diverses mesures afin de protéger le public**

[46] À cet égard, le Tribunal rappelle, qu'en vertu de l'article 94 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier* (ci-après la « LESF »)¹³, le Tribunal peut :

¹² *Autorité des marchés financiers c. Groupe financier Lemieux inc.*, 2013 QCBDR 103 (confirmé en appel 2014 QCCQ 10759).

¹³ RLRQ, c. E-6.1.

2018-007-001

PAGE : 8

« Le Tribunal peut également, à la demande de l'Autorité, prendre toute mesure propre à assurer le respect d'un engagement pris envers elle en application d'une loi visée au premier alinéa de l'article 93 ou à assurer le respect des dispositions de ces lois. »

[47] De plus, en vertu de l'article 273.1 de la LVM, le Tribunal peut, en surplus, imposer une pénalité administrative puisque cet article mentionne ce qui suit :

« Le Tribunal administratif des marchés financiers, après l'établissement de faits portés à sa connaissance qui démontrent qu'une personne a, par son acte ou son omission, contrevenu ou aidé à l'accomplissement d'une telle contravention à une disposition de la présente loi ou d'un règlement pris en application de celle-ci, peut imposer à cette personne une pénalité administrative et en faire percevoir le paiement par l'Autorité.

Le montant de cette pénalité ne peut, en aucun cas, excéder 2 000 000 \$ pour chaque contravention. »

[48] Le Tribunal est d'avis qu'il doit, afin de protéger l'intérêt public, ordonner au gestionnaire de portefeuille intimée CCFL de procéder à la nomination d'un nouveau chef de la conformité approuvé par l'Autorité et ordonner à ce cabinet de mettre en place un ensemble de mesures de contrôle et de surveillance afin de s'assurer qu'il respecte la LVM et ses règlements.

[49] Le Tribunal considère que le fait de ne pas respecter un engagement pris auprès de l'Autorité est un geste grave qui commande une sanction sévère distincte de la pénalité administrative ordonnée en raison des manquements à la loi et aux règlements.

[50] Le Tribunal a développé dans ses décisions antérieures certains facteurs à évaluer dans son analyse afin d'imposer des pénalités telles que celles demandées par l'Autorité dans le présent dossier.

[51] Ces facteurs doivent être évalués, au cas par cas, selon les circonstances de chaque affaire. Notamment¹⁴ :

- La gravité des gestes posés par le contrevenant;
- La conduite antérieure du contrevenant;
- La vulnérabilité des clients sollicités;
- Les pertes subies par les clients;
- Les profits réalisés par le contrevenant;
- L'expérience du contrevenant;
- La position et le statut du contrevenant lors de la perpétration des faits reprochés;
- Le caractère intentionnel des gestes posés;

¹⁴ *Autorité des marchés financiers c. Demers*, 2006 QCBDRVM 17.

2018-007-001

PAGE : 9

- Les dommages causés à l'intégrité des marchés par la conduite du contrevenant;
- Le fait que la sanction peut, selon la gravité du geste posé, constituer un facteur dissuasif pour le contrevenant, mais également à l'égard de ceux qui seraient tentés de l'imiter;
- Le degré de repentir du contrevenant; et
- Les sanctions imposées dans des circonstances semblables.

[52] Rappelons également que selon la jurisprudence, les sanctions demandées visent non seulement à assurer la protection du public¹⁵, mais également à dissuader la répétition d'actes similaires par d'autres personnes qui agiraient de la même manière¹⁶.

[53] Le Tribunal tient en considération le fait qu'il n'y a eu aucune preuve de pertes financières subies par les clients et du caractère non intentionnel des gestes posés.

[54] Il considère aussi la récente collaboration du conseiller avec l'Autorité en ce qui a trait à la mise en place de mesures correctives et leur sérieux ainsi que le repentir exprimé des intimés.

[55] Cependant, le Tribunal doit dans cette affaire apporter une attention particulière au facteur de dissuasion particulier et général dans l'attribution d'une pénalité, compte tenu des manquements aux engagements du gestionnaire de portefeuille intimée CCFL et le laxisme à corriger une situation qui perdure depuis longtemps, ce qui ne peut être toléré.

[56] Le Tribunal a examiné la jurisprudence applicable en semblable matière et considère que les précédents qui se rapprochent le plus des manquements reprochés aux intimés en la présente instance sont les affaires *Botica*¹⁷, *Dastous*,¹⁸ *Peak*¹⁹ et *9190-4995 Québec inc.*²⁰ dans lesquelles des pénalités administratives ont été prononcées à l'encontre de firmes inscrites et de leurs dirigeants responsables eu égard à des manquements souvent similaires à ceux constatés dans la présente instance.

[57] Vu ces précédents analysés à la lumière des faits admis dans le présent dossier, le Tribunal considère que les montants de pénalités administratives sur lesquels les parties se sont entendues sont appropriés.

[58] Le Tribunal rappelle que le rôle qu'il a lorsqu'il apprécie un accord qu'on lui soumet pour approbation est bien expliqué dans la décision *Dionne*²¹ comme suit :

« [12] Le Bureau rappelle que la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (ci-après le « CVMO ») a, dans l'arrêt *Rankin*, balisé le rôle qu'un

¹⁵ *Pezim c. Colombie-Britannique (Superintendent of Brokers)*, [1994] 2 R.C.S. 557.

¹⁶ *Cartaway Resources Corp. (Re)*, 2004 CSC 26.

¹⁷ *Autorité des marchés financiers c. Gestion du capital Botica inc.*, 2012 QCBDR 44.

¹⁸ *Autorité des marchés financiers c. Dastous (Services financiers Pierre Dastous)*, 2013 QCBDR 128.

¹⁹ *Autorité des marchés financiers c. Services en placements Peak inc.*, 2018 QCTMF 59.

²⁰ *Autorité des marchés financiers c. 9190-4995 Québec inc.*, 2018 QCTMF 82.

²¹ *Autorité des marchés financiers c. Dionne*, 2010 QCBDR 75.

2018-007-001

PAGE : 10

tribunal joue en appréciant une entente qu'on lui soumet pour approbation. Selon cette décision, le rôle d'une autorité qui révise une entente conclue entre les parties n'est pas de substituer la sanction qu'elle aurait imposée suite à une audience contestée mais plutôt de s'assurer que les sanctions qui sont proposées sont acceptables en fonction des paramètres usuels.

[13] Ainsi, la CVMO écrit:

« [19] In making that assessment in this case, we gave significant weight to the terms of the Settlement Agreement because those terms were reached as a result of negotiations between adversarial parties (Staff and the Respondent) and because a balancing of factors and interests has already taken place in reaching the agreement. The language of the Settlement Agreement was obviously very carefully negotiated by the parties. Our role in considering the settlement is not to renegotiate the terms of the Settlement Agreement or to suggest changes to the agreed facts, statements and sanctions set forth in the Settlement Agreement. Our role is simply to decide whether the Settlement Agreement as a whole, on the terms presented and agreed to, should be approved as being in the public interest. »

(nos soulèvements)

(références omises)

[59] Le Tribunal rappelle que chaque dossier doit être évalué à la lumière de ses particularités et rappelle qu'il n'est jamais tenu aux suggestions communes qui lui sont présentées par les parties.

[60] Dans la présente affaire, après avoir considéré l'ensemble de la preuve et l'argumentation qui lui été présentée, le Tribunal en est venu à la conclusion que la pénalité administrative, bien que clémentine eu égard au dirigeant responsable qui est également président et actionnaire majoritaire du gestionnaire de portefeuille depuis 2006, est dans l'intérêt public.

[61] De même, le Tribunal est d'avis que les sommes suggérées par les parties à titre de pénalité administrative satisfont adéquatement les critères de dissuasion spécifique et générale et sont raisonnables eu égard aux précédents analysés.

[62] Le Tribunal est satisfait des représentations qui lui ont été faites.

[63] Enfin, le Tribunal a entendu les représentations communes des procureures de l'Autorité et de celle du procureur des intimés, en particulier, à l'égard des mesures qu'il convient d'imposer dans la présente affaire et est prêt, dans l'intérêt public, à prononcer une décision conforme à la proposition des procureurs des parties en vertu des articles 93, 94 et 97 al.2 par.6 de la LESF et en vertu des articles 262.1 et 273.1 de la LVM.

2018-007-001

PAGE : 11

DISPOSITIF

POUR CES MOTIFS, le Tribunal administratif des marchés financiers, en vertu des articles 93, 94 et 97 al.2 par.6 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier* et des articles 149, 152, 262.1 et 273.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières*:

ENTÉRINE l'accord intervenu entre les parties au présent dossier, lequel est consignée dans le document intitulé « Entente » qui est joint à la présente décision;

IMPOSE à l'intimée Les services de gestion CCFL une pénalité administrative au montant de dix mille dollars (10 000 \$), pour avoir manqué à un engagement souscrit auprès de l'Autorité, le tout en contravention de l'article 195 (2) de la *Loi sur les valeurs mobilières*;

IMPOSE à l'intimée Les services de gestion CCFL une pénalité administrative au montant de cinq mille dollars (5 000 \$), pour les manquements constatés lors de l'inspection de 2017;

ORDONNE à l'intimée Les services de gestion CCFL de procéder au changement du chef de la conformité de Les services de gestion CCFL;

ORDONNE à l'intimée Les services de gestion CCFL d'informer l'Autorité, dans les quinze (15) jours de la signification de la présente décision, des démarches qu'elle entend entreprendre pour procéder au changement du chef de la conformité;

ORDONNE à l'intimée Les services de gestion CCFL de procéder à la nomination du nouveau chef de la conformité en remplacement de Guy Roby conformément aux dispositions des articles 3.13 et 11.3 du *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites*, lequel devra être soumis et approuvé par l'Autorité considérant notamment ses compétences, son expérience et sa disponibilité et ce, dans les 30 jours de la signification de la décision à intervenir;

PREND ACTE de l'engagement de l'intimée Les services de gestion CCFL de se soumettre à une révision de ses pratiques et de ses procédures et de démontrer à l'Autorité leur mise en place afin de s'assurer que la société et ses dirigeants respectent la *Loi sur les valeurs mobilières* et ses règlements, dans les soixante (60) jours de la présente décision, et ce, à la satisfaction de l'Autorité;

IMPOSE à l'intimé Paul Lowenstein une pénalité administrative au montant de mille cinq cents dollars (1 500 \$) en vertu de l'article 273.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* pour avoir fait défaut de s'être acquitté adéquatement de ses obligations à titre de personne désignée responsable notamment celles prévues à l'article 5.1 du *Règlement 31-103*;

2018-007-001

PAGE : 12

IMPOSE à l'intimé Guy Roby une pénalité administrative au montant de mille cinq cents dollars (1 500 \$) en vertu de l'article 273.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* pour avoir fait défaut de s'être acquitté adéquatement de ses obligations à titre de personne désignée responsable notamment celles prévues à l'article 5.2 du Règlement 31-103.

M^e Elyse Turgeon, juge administratif

M^e Caroline Néron et M^e Aurélie Gauthier
(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)
Procureures de l'Autorité des marchés financiers

M^e Antoine Aylwin
(Fasken Martineau DuMoulin SENCRL, s.r.l.)
Procureur de Les services de gestion CCFL, Paul Lowenstein et Guy Roby

Date d'audience : 17 juillet 2018

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS

PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL
DOSSIER N° 2018-007

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDERESSE

c.

LES SERVICES DE GESTION CCFL, personne morale ayant son siège social au 1, Place Ville-Marie, bureau 2901, Montréal (Québec) H3B 0E9

et

PAUL LOWENSTEIN, personne désignée responsable, domicilié et résidant au , Westmount (Québec)

et

GUY ROBY, domicilié et résidant au Montréal (Québec)

INTIMÉS

ENTENTE

ATTENDU QUE l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a notamment pour mandat d'assurer la protection des investisseurs, de favoriser le bon fonctionnement de l'industrie des services financiers et de prendre toute mesure prévue à la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « LVM ») et de ses règlements;

ATTENDU QUE Les services de gestion CCFL Ltée (« CCFL ») est une société inscrite auprès de l'Autorité depuis le 8 août 2006 dans la catégorie de conseiller en valeurs de plein exercice, titre qui a été modifié par celui de gestionnaire de portefeuille en date du 28 septembre 2009 conformément à la LVM;

ATTENDU QUE Paul Lowenstein est la personne désignée responsable de CCFL;

ATTENDU QUE Guy Roby était le chef de la conformité de CCFL au cours de la période visée par l'inspection décrite ci-après;

ATTENDU QUE l'Autorité, en vertu des pouvoirs lui étant attribués par la LVM, a le pouvoir d'effectuer une inspection à l'égard d'un gestionnaire de portefeuille afin de s'assurer de l'application et du respect des dispositions de la LVM et de ses règlements;

ATTENDU QU'EN mars 2017, CCFL faisait l'objet d'une inspection par l'Autorité;

ATTENDU QUE lors de cette inspection, les inspecteurs de l'Autorité ont constaté plusieurs manquements aux dispositions de la LVM et ses règlements et le non-respect d'engagements souscrits par CCFL auprès de l'Autorité;

ATTENDU QUE l'Autorité peut s'adresser au Tribunal administratif des marchés financiers (le « **TMF** ») en vertu des articles 93 et 94 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2 (la « **LAMF** ») et des articles 149, 152, 262.1 et 273.1 de la LVM en cas de défaut de respecter la LVM afin d'exercer les fonctions et pouvoirs prévus par les dispositions de la LVM;

ATTENDU QUE l'Autorité a signifié aux intimés une demande déposée au TMF en vertu des articles 93 et 94 de la LAMF et 149, 152, 262.1 et 273.1 de la LVM (la « **Demande** »), visant notamment l'imposition de pénalités administratives, le changement du chef de la conformité de CCFL et la révision des pratiques et procédures de CCFL;

ATTENDU QUE dès la réception de la procédure, CCFL a entrepris des démarches pour procéder au changement de son chef de la conformité;

ATTENDU QUE suivant la réception de la procédure, CCFL a mandaté la firme CRG Légal pour agir à titre de consultant afin de l'accompagner dans la révision de son système de conformité, incluant ses contrôles internes;

ATTENDU QUE le 4 juillet 2018, CCFL a transmis à l'Autorité un rapport d'étape afin d'exposer le portrait des travaux en cours;

ATTENDU QUE les parties désirent, à la suite de la signification de cette demande, conclure une entente visant le règlement du présent dossier;

ATTENDU QUE ces engagements seront présentés auprès du TMF afin qu'il les rende exécutoires et ordonne aux parties de s'y conformer;

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. Le préambule fait partie intégrante des présentes;
2. Les Intimés admettent tous les faits allégués à la Demande de l'Autorité, produite au présent dossier du TMF;
3. Les Intimés consentent également au dépôt de toutes les pièces alléguées au soutien de cette demande sans autre formalité et en admettent le contenu;

Chef de la conformité

4. CCFL a initié des démarches afin de remplacer monsieur Guy Roby à titre de chef de la conformité de CCFL auprès de l'Autorité;
5. CCFL consent à ce que le Tribunal lui ordonne les conclusions suivantes :

« **ORDONNER** à l'intimée Les services de gestion CCFL de procéder au changement du chef de la conformité de Les services de gestion CCFL;

ORDONNER à l'intimée Les services de gestion CCFL d'informer l'Autorité, dans les quinze (15) jours de la signification de la décision à intervenir sur les présentes, des démarches qu'elle entend entreprendre pour procéder au changement du chef de la conformité;

ORDONNER à l'intimée Les services de gestion CCFL de procéder à la nomination du nouveau chef de la conformité en remplacement de Guy Roby conformément aux dispositions des articles 3.13 et 11.3 du *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites*, lequel devra être soumis et approuvé par l'Autorité considérant notamment ses compétences, son expérience et sa disponibilité, et ce, dans les trente (30) jours de la signification de la décision à intervenir; »

Révision des pratiques

6. CCFL consent à se soumettre à une révision de ses pratiques et de ses procédures et à démontrer à l'Autorité leur mise en place afin de s'assurer que la société et ses dirigeants respectent la LVM et ses règlements, dans les soixante (60) jours de la décision à être rendue sur les présentes, et ce, à la satisfaction de l'Autorité;
7. Le nouveau chef de la conformité sera impliqué dans toutes les étapes de la révision des pratiques et procédures de CCFL et fera rapport à l'Autorité du travail effectué;

Pénalités administratives

8. CCFL consent, en vertu de la présente entente, à :
 - i. Payer à l'Autorité une pénalité administrative de 10 000 \$, dans les dix (10) jours de la signature de la présente entente, pour avoir manqué à un engagement souscrit auprès de l'Autorité, en contravention à l'article 195 (2) LVM, dans les dix (10) jours de la signature de la présente entente;
 - ii. Payer à l'Autorité une pénalité administrative de 5 000 \$, dans les dix (10) jours de la signature de la présente entente, pour les manquements constatés lors de l'inspection de 2017;
 - iii. Ce que le paiement soit fait à l'ordre de *Fasken Martineau DuMoulin en fiducie*;
 - iv. Ce que lors du prononcé du jugement du TMF, Fasken Martineau DuMoulin (M^e Antoine Aylwin) transmette à l'Autorité les sommes ainsi perçues, jusqu'à concurrence du montant déterminé par le TMF, le cas échéant;

9. Paul Lowenstein consent, en vertu de la présente entente, à :
- i. Payer à l'Autorité une pénalité administrative de 1 500 \$, dans les dix (10) jours de la signature de la présente entente, pour avoir fait défaut de s'acquitter adéquatement de ses obligations à titre de personne désignée responsable, notamment celles prévues à l'article 5.1 du Règlement 31-103;
 - ii. Ce que le paiement soit fait à l'ordre de *Fasken Martineau DuMoulin en fiducie*;
 - iii. Ce que lors du prononcé du jugement du TMF, Fasken Martineau DuMoulin (M^e Antoine Aylwin) transmette à l'Autorité les sommes ainsi perçues, jusqu'à concurrence du montant déterminé par le TMF, le cas échéant;
10. Guy Roby consent, en vertu de la présente entente, à :
- i. Payer à l'Autorité une pénalité administrative de 1 500 \$, dans les dix (10) jours de la signature de la présente entente, pour avoir fait défaut de s'acquitter adéquatement de ses obligations à titre de personne désignée responsable, notamment celles prévues à l'article 5.2 du Règlement 31-103;
 - ii. Ce que le paiement soit fait à l'ordre de *Fasken Martineau DuMoulin en fiducie*;
 - iii. Ce que lors du prononcé du jugement du TMF, Fasken Martineau DuMoulin (M^e Antoine Aylwin) transmette à l'Autorité les sommes ainsi perçues, jusqu'à concurrence du montant déterminé par le TMF, le cas échéant;
11. Les parties reconnaissent que la présente entente et les engagements sont conclus dans l'intérêt du public;
12. Les Intimés reconnaissent que les conditions et engagements énoncés aux présentes constituent des engagements souscrits par ces derniers auprès de l'Autorité;
13. Les Intimés consentent donc à ce que le TMF prononce une décision par laquelle il entérine la présente entente et les engagements, les rend exécutoires en plus d'ordonner aux parties de s'y conformer;
14. Ainsi, le TMF sera informé dès la signature de l'entente qu'une audition sera requise pour le dépôt de l'entente et une date sera fixée à cet effet dès que possible;
15. Les Intimés reconnaissent avoir lu toutes les clauses de la présente entente et reconnaissent en avoir compris la portée en s'en déclarent satisfaits, d'autant plus qu'ils sont dûment représentés par avocat;
16. Les parties conviennent de ne faire aucune déclaration publique incompatible avec les conditions des présentes;
17. Les présentes ne sauraient être interprétées à l'encontre de l'Autorité à titre de renonciation à ses droits et recours lui étant attribués en vertu de la LAMF, la LVM ou de

toute autre loi ou règlement pour toute autre violation passée, présente ou future de la part des Intimés.

EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ

A Montréal, ce 12 juillet 2018

A Montréal, ce 12 juillet 2018

LES SERVICES DE GESTION CCFL


PAUL LOWENSTEIN

Par
Dûment autorisé aux fins des présentes

A Montréal, ce 12 juillet 2018

A Montréal, ce 12 juillet 2018

GUY ROBY


FASKEN MARTINEAU DUMOULIN
(M^{re} Antoine Aylwin)
Procureurs des Intimés

A Québec, ce 13 juillet 2018

Contentieux de l'Autorité des marchés financiers

CONTENTIEUX DE L'AUTORITÉ DES
MARCHÉS FINANCIERS
(M^{re} Caroline Néron)
Procureurs de l'Autorité des marchés
financiers

2.2 AVIS LÉGAUX DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

3.

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Retraits aux registres des représentants
 - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
 - 3.6 Avis d'audiences
 - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
 - 3.8 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS

Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
AANOUNOU	AICHA	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2019-01-16
ACHADE	ARNOLDINE FLORINDA	VALEURS MOBILIERES DESJARDINS INC.	2018-12-31
ADDONA	DONATO	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2019-01-21
ARDILLIEZ	PHILIPPE	PLACEMENTS CIBC INC.	2019-01-20
BEL MAATI	YOUSSEF	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2019-01-24
BENABDELLAH	LINA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2019-01-07
BERDUGO	MIGUEL	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2019-01-24
BERGERON	MARTINE	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2019-01-23
BOUGIE	GUILLAUME	VALEURS MOBILIERES BANQUE LAURENTIENNE INC.	2018-12-21
BOUKILA	PASCAL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2019-01-24
BOUTE	MONDOUKPE GLORIA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2019-01-23
BRIN	COLETTE	VALEURS MOBILIERES DESJARDINS INC.	2018-12-31
CHAHINE	NANCY	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2019-01-23
CHAMPAGNE	LUC	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2019-01-24
CHERBI	BOUDJEMA	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2019-01-28
CHÉTIMA	MAMADOU	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2019-01-08
CÔTÉ	STÉPHANE	LOMBARD ODIER SECURITIES (CANADA) INC.	2018-12-21
CROTEAU	SYLVIE	NATIONAL BANK FINANCIAL INC./FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	2018-12-31
DI PLACIDO	JULIANA	HSBC INVESTMENT FUNDS (CANADA) INC./FONDS D'INVESTISSEMENT HSBC (CANADA) INC.	2019-01-23
DION	JONATHAN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2019-01-18
DUPOIS	LISE	VALEURS MOBILIERES DESJARDINS INC.	2018-12-31
FOREST	LOUIS BROSSARD	GESTION DE CAPITAUX ROTHENBERG INC.	2018-12-28

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
FRASER	MANON	MULTI COURTAGE CAPITAL INC.	2018-01-24
FULGA	ELENA	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2019-01-21
GALLARDO RAMIREZ	NILLARETH	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2019-01-25
GÉRARD	NATHALIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2019-01-26
GOYETTE	MARIE-PHILIPPE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2019-01-23
GRAHAM	DAVE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2019-01-23
GUÉNETTE	PASCAL	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2019-01-22
HAMMOND	ANDREW MICHAEL	LOMBARD ODIER SECURITIES (CANADA) INC.	2018-12-21
HEALY	MICHAEL WILLIAM	LOMBARD ODIER SECURITIES (CANADA) INC.	2018-12-21
HERNANDEZ-ESPINAL	LUINFRY	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE INVESTISSEMENTS INC.	2019-01-25
KAUR SINGH	INDERPREET	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2019-01-28
KEITA	CYNTHIA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2019-01-25
KHALAF	ANDREW HUSSAIN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2019-01-25
KINANY GRANDMONT	KARIMA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2019-01-24
LAGACE	LUC	VALEURS MOBILIERES DESJARDINS INC.	2018-12-31
LANDRY	MARIE-ANNICK	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2019-01-22
LAPIERRE	LOUISE	ROYAL MUTUAL FUNDS INC./FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2019-01-20
LAVOIE	ALEXANDRE JOSEPH	R.J. O'BRIEN & ASSOCIATES CANADA INC.	2018-12-28
LEBRUN	ALAIN	JITNEYTRADE INC.	2018-12-21
LEMAY	FERNAND	RAYMOND JAMES LTD.	2018-12-31
LESSARD	NATHALIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2019-01-21
MALBOEUF	CLAUDETTE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2019-01-21
MASSÉ	MATHIEU	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2019-01-15
MATIN	THIERRY	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2019-01-19
MBAYE	MACTAR	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2019-01-28

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
MCNAMARA	PATRICK	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2019-01-25
MICHEL	LUXON	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2019-01-24
MONTMINY	SYLVIE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2019-01-25
MORIN	GINETTE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2019-01-24
MUNYAKINANI	SERGE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2019-01-18
NAGY	CHRISTINA	FONDS D'INVESTISSEMENT HSBC (CANADA) INC.	2019-01-14
NORMANDEAU	SONIA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2019-01-12
RAMILISON	MAREK	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2019-01-23
ROUX	ISABELLE	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2019-01-25
ROY	LYDIANE	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2019-01-21
ROY-DESROSIERS	MARC-ANDRÉ	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2019-01-19
SANDHU	AMINDIP Kaur	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2019-01-11
SIERRA PACAS	ALEXANDRA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2019-01-25
T. GÉLINAS	CAMILLE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2019-01-18
VENDRAMINI	MARCO	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2019-01-22
VITT	OLGA	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2019-01-23
WOGUEP	BLANDINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2019-01-25
ZIKRY	GABRIEL	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2019-01-22

Conseillers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
GOYETTE	JEAN-FRANÇOIS	TACTEX GESTION D'ACTIFS INC.	2019-01-01
MONAT	JONATHAN	GESTION DE PATRIMOINE BLUE BRIDGE INC.	2019-01-23

Cabinets de services financiers

Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès du agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337
 Montréal : (514) 395-0337
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veillez-vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6a, et les mentions spéciales, de C et E.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	C Courtage spécial
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
2a Assurance collective de personnes	
2b Régime d'assurance collective	
2c Régime de rentes collectives	
3a Assurance de dommages (Agent)	
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	
3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)	
4a Assurance de dommages (Courtier)	
4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)	
4c Assurance de dommages des entreprises (Courtier)	
5a Expertise en règlement de sinistres	
5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers	
5c Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises	
6a Planification financière	

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
100799	AUDET, MICHELINE	4a	2018-12-28
102075	BÉLANGER, JACINTHE	3a	2018-09-27
103035	BESNER, JUDY	3b	2018-04-05
104043	BORDUAS, PIERRE	2b	2018-11-08
104043	BORDUAS, PIERRE	1a	2018-11-08
104068	BOSSE, JULIEN	1a	2018-09-11
105223	BRISSON, GASTON	1a	2019-01-21
105565	BULLOCK, BRIAN CHARLES	4c	2018-04-02
109782	DESJARLAIS, GAÉTAN	3a	2019-01-24
118406	LAFRENIÈRE, SYLVAIN	3a	2019-01-24
118696	LAMARRE, JEAN-GUY	4a	2019-01-24
125188	NORRIS, RICHARD	1a	2019-01-29
125565	PAINCHAUD, BERNARD	4a	2019-01-23
129655	ROUX, ISABELLE	6a	2019-01-28
131052	SINCENNES, GUY	1a	2019-01-23
131052	SINCENNES, GUY	2a	2019-01-23
133436	TURCOT, LOUIS-PHILIPPE	1a	2019-01-23
134778	ZAPPA, JACQUES	1a	2019-01-28
135260	BERGERON, MARTINE	1a	2019-01-25
135260	BERGERON, MARTINE	6a	2019-01-25
137277	HOULE, HÉLÈNE	5a	2019-01-23
138438	LÉVEILLÉE, SYLVIE	5a	2019-01-25
138849	FOURNIER, MANON	5a	2019-01-25
138990	MIGNEAULT, GABRIELLE	5a	2019-01-23
139300	CORRIVEAU, GÉRALD	5a	2019-01-23
140058	BEAULIEU, MARIE-FRANCE	5a	2019-01-25
140091	DESBIENS BOILEAU, JACYNTHÉ	5a	2019-01-23
140109	BRASSARD, CHRISTIAN	5a	2019-01-25
140284	FOURNIER, FRANCE	5a	2019-01-25
143145	RATTÉ, SYLVIE	3a	2019-01-24
148855	BÉLISLE, MARIE-JOSÉE	3a	2018-05-24
154565	NAJEME, HANS	1a	2019-01-23
158053	BOURGEOIS, FREDERIC	1a	2019-01-25
160432	GHEORGHIU, BOGDAN	6a	2019-01-25

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
167976	PRÉVOST, PIERRE	5a	2019-01-23
174765	BREAULT, PRIMA	1a	2018-07-05
178287	TRAN, KIM-SON	4a	2019-01-23
180152	PELLETIER, MATHIEU	4b	2019-01-23
183630	LAURIE, JAMES	1a	2019-01-29
185470	BOILARD, DENIS	6a	2018-09-18
186377	SANDHU, AMINDIP KAUR	6a	2019-01-28
187777	PAGE-GUITARD, STEPHANIE	3a	2019-01-24
187785	BOLDUC, RAPHAEL	3b	2019-01-24
188509	DUPLAIN, JOHANNE	2b	2019-01-28
188781	DRAINVILLE TALBOT, ISABELLE	6a	2019-01-24
188781	DRAINVILLE TALBOT, ISABELLE	2a	2019-01-24
192195	ZELHOF, ALFRED	6a	2019-01-25
198125	DUBÉ, MARYSE	4b	2019-01-24
198992	ARROYAVE, LUZ ELIANA	1a	2019-01-07
199297	D'ANJOU, GENEVIÈVE	4c	2019-01-28
199360	JACOB, JEAN-FRANÇOIS	3b	2019-01-24
201023	AUCLAIR, GINA	2b	2018-07-18
203409	GIROUARD, AUDREY	6a	2019-01-29
204882	POULIN, SYLVAIN	4a	2019-01-28
205170	ANDRÉ, MAX DOMINIQUE	4b	2018-06-04
205181	MALO, ANNIE	5a	2019-01-24
205563	CASSIS, ALEXANDRE	1a	2019-01-28
206162	GUILLAUME, STEPHANE	1a	2019-01-23
206848	XU, XIEXIANG	6a	2019-01-25
209724	BEAUCHAMP, KARL	1a	2018-05-04
210665	BOUSQUET, AXEL	1a	2019-01-29
214259	MCNAMARA, PATRICK	1a	2019-01-25
215378	PERALTA, JUAN CARLOS	3b	2019-01-24
215823	BOLDUC, CAROL-ANN	3a	2018-10-02
216406	RODRIGUE, JULIE-ANN	1a	2019-01-23
216481	GAUDETTE, EMMANUELLE	2b	2019-01-25
216771	KERNISANT, MARC-EDOUARD	2b	2019-01-28
216884	AGUETTAZ, PIERRE	1a	2018-07-11
217888	HAMEL, RENÉ	4b	2019-01-28

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
218048	NADON, ANNIE	5a	2019-01-25
218560	GHAMRAOUI, NADINE	3b	2019-01-28
219422	BARRERA CASTRO, DANY ENRIQUE	1a	2018-09-28
219524	AMBROSIO, SEBASTIEN	1a	2019-01-18
219691	RUGAMBA, FERDINAND R	1b	2019-01-25
219699	BOUDRAA, NOUR EDDINE	3b	2019-01-24
219729	MBOPEY WA MBOPEY, WILLY	1a	2019-01-24
220249	MORIN-MORISSETTE, CAROLINE	3b	2019-01-24
220268	MÉNARD, JEANNE-IRIS	3b	2019-01-24
220412	ZAKAS, OLGA	3b	2019-01-28
220421	LANDRY, EUGÈNE	1a	2019-01-28
221482	KIPSHAKBAYEVA, AIGUL	1a	2019-01-24
221565	GEORGIU, ALEXANDER	1a	2019-01-28
221815	BEAUREGARD, DANNIE	4b	2019-01-24
222043	BARLATTI, SABRINA	1a	2018-05-22
222418	DIONNE, KARINA	1b	2019-01-25
222641	GAUTHIER, LEE-ANN	4b	2019-01-28
222679	BERNARD GIROUX, EMMANUEL	1a	2018-10-29
222822	AYOTTE, GUILLAUME	1a	2018-07-09
222911	NDIAYE, AMINATA SOW	1a	2019-01-28
223573	ARIBOT, CATHERINE LOUBA	1a	2019-01-28
223775	NIQUAY, JESSY	1b	2019-01-25
223800	RAYMOND, RICARDO	1a	2019-01-28
224287	CAMPBELL, MÉLYSSA	4b	2019-01-28
224519	NOËL, NATHALIE	1a	2019-01-28
224587	MAINVILLE, VICKY	1b	2019-01-25
224867	IONATA, ADAMO	1a	2019-01-28
224897	AHOUASSOU, ROMUALD YANMAR OLADE	3b	2019-01-29
225139	KANDOLO, JOSEPH	1b	2019-01-25
225187	BOUCHRIK, HICHAM	3b	2018-10-29
225222	ELIAS, LUCIENNE	1a	2019-01-28
225465	BUHENDWA, CITO	3b	2019-01-29
226092	ALLARD GOULET, SÉBASTIEN	1a	2019-01-28
226206	GUILLEMETTE, VINCENT	1a	2019-01-28

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
226334	MOUKHTARIAN, SERGE	1a	2019-01-28
226614	BERNIER, DOMINIQUE	3b	2019-01-24
226676	JARAD, HAJAR	3b	2019-01-24
226949	CARRASCO-LAPLANTE, MÉLISSA	5b	2019-01-25

3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
COPOWER INC.	SUBHAN	JUNAID	2019-01-18
COPOWER INC.	SUBHAN	JUNAID	2019-01-18
COTE 100 INC./QUOTE 100 INC.	L'ÉCUYER	MARC	2019-01-21
INVESTIA FINANCIAL SERVICES INC. / INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	GAUTHIER	MANON	2019-01-21
PLACEMENTS IA CLARINGTON INC. / IA CLARINGTON INVESTMENTS INC.	GAUTHIER	MANON	2019-01-21

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
JARISLOWSKY, FRASER LIMITÉE / JARISLOWSKY, FRASER LIMITED	EMOND	CHARLES	2019-01-17
PLACEMENTS IA CLARINGTON INC. / IA CLARINGTON INVESTMENTS INC.	GAUTHIER	MANON	2019-01-21

Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
GESTION UNIVERSITAS INC./UNIVERSITAS MANAGEMENT INC.	GRENIER	ISABELLE	2019-01-28
JARISLOWSKY, FRASER LIMITÉE / JARISLOWSKY, FRASER LIMITED	EMOND	CHARLES	2019-01-17
PLACEMENTS IA CLARINGTON INC. / IA CLARINGTON INVESTMENTS INC.	GAUTHIER	MANON	2019-01-21

3.5.2 Les cessations d'activités

Aucune information.

3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
FIN-XO VALEURS MOBILIERES INC. / FIN-XO SECURITIES INC.	KELLEWAY	JOHN PAUL	2019-01-25
GESTION UNIVERSITAS INC./UNIVERSITAS MANAGEMENT INC.	GRENIER	ISABELLE	2019-01-24
NUVEEN CANADA COMPANY	PANAGAKIS	JOHN	2019-01-19
NUVEEN CANADA COMPANY	MARGUIER	STEPHANE	2019-01-18
NUVEEN CANADA COMPANY	SANDERS	SIOBHAN	2019-01-18
NUVEEN CANADA COMPANY	BRIGHTMAN	GLENN	2019-01-19

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
BUSH ASSOCIES LTEE / BUSH ASSOCIATES LTD	FRANTZ	TIM	2019-01-24

Gestionnaire

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
DESJARDINS SOCIÉTÉ DE PLACEMENT INC.	LOUDIN	RADEK	2019-01-22
GESTION UNIVERSITAS INC./UNIVERSITAS MANAGEMENT INC.	GRENIER	ISABELLE	2019-01-24

3.5.4 Les nouvelles inscriptions

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
603537	GRUPE MCB GESTION DE PATRIMOINE PRIVÉ INC. / MCB GROUP PRIVATE WEALTH MANAGEMENT INC.	Matthieu Bouchard	Assurance de personnes	2019-01-17
603538	9387-5441 QUÉBEC INC.	Mike Kabengele Nduba	Assurance de dommages (courtier)	2019-01-17
603539	LES SERVICES FINANCIERS DANY CORMIER INC.	Dany Cormier	Assurance de personnes	2019-01-17
603540	COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCE POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR (COFACE)	Sholom Polter	Assurance de dommages	2019-01-18
603541	EAGLE UNDERWRITING GROUP INC.	Yves Daigneault	Assurance de dommages (courtier)	2019-01-18
603543	FLORIAN BELHUMEUR COURTIER D'ASSURANCES LTÉE	Yannick Jetté	Assurance de dommages (courtier)	2019-01-22
603544	CHANTALE VIGNEAULT INC.	Chantale Vigneault	Assurance de personnes	2019-01-22
603545	SERVICES FINANCIERS ANDRÉ BENOÎT INC.	André Benoit	Assurance de personnes	2019-01-23
603546	SERVICES FINANCIERS CHARLES DUGUAY INC.	Charles Duguay	Assurance de personnes	2019-01-24
603551	SERVICES FINANCIERS RICHER MORIN INC.	Martin Leblanc	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2019-01-29

3.6 AVIS D'AUDIENCES

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD) – FÉVRIER 2019

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
VALÉRIE BOISVERT	2018-09-01(A)	Me Patrick de Niverville, président Céline Lachance Diane D. Martz	28-2-2019 (9h30)	Chambre de l'assurance de dommages - Montréal	<p>Avoir fait défaut d'exécuter le mandat que lui avaient confié des assurés (articles 26 et 37(1) du <i>Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>);</p> <p>Avoir négligé les devoirs professionnels liés à l'exercice de ses activités et pour avoir fait défaut de faire preuve de disponibilité envers un assuré (articles 8 et 37(1) du <i>Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>)</p> <p>Avoir fait une déclaration fautive, trompeuse ou susceptible d'induire en erreur (articles 15, 37(1) et 37(7) du <i>Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>)</p> <p>Avoir fait preuve de négligence dans la tenue de dossiers d'assurés (articles 85 à 88 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i>, articles 9 et 37(1) du <i>Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i> et articles 12 et 21 du <i>Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome</i>)</p> <p>Avoir négligé les devoirs professionnels liés à l'exercice de ses activités et pour avoir fait défaut de faire preuve de disponibilité envers un assuré</p>	Culpabilité

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD) – FÉVRIER 2019

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
					(articles 8 et 37(1) du <i>Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>)	
					Avoir fait défaut de procéder à une mise à jour complète des renseignements avec un assuré (article 39 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i> et article 37(1) du <i>Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>)	
					Avoir fait défaut d'agir en conseiller consciencieux envers un assuré (articles 28 et 39 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i> et articles 37(1) et 37(6) du <i>Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>)	
					Avoir inscrit au dossier une note non conforme à sa conversation avec un assuré et des informations non véridiques relatives à la mise à jour des renseignements le concernant (articles 15, 27, 29, 37(1) et 37(7) du <i>Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>)	
					Avoir fait défaut de répondre aux messages téléphoniques et à la correspondance qui lui ont été adressés par un enquêteur du Bureau du syndic de la Chambre de l'assurance de	

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD) – FÉVRIER 2019

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
					dommages dans le cadre d'une enquête du syndic (articles 34 et 35 du <i>Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>)	

.RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF) - FÉVRIER 2019

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
CAROLE COUTURE 108320	CD00-1321	M ^e Janine Kean, Présidente M ^{me} Diane Bertrand, Pl. Fin. M. Alain Legault	1 ^{er} février 2019 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 2000, avenue McGill College, 12 ^e étage, Montréal (Québec) H3A 3H3	Falsification ou contrefaçon de documents Avoir fait signer un document en blanc à son client Avoir témoigné de la signature d'un consommateur hors de sa présence	Culpabilité
JACQUES ROSS 129465	CD00-1333	M ^e George R. Hendy, Président M. Felice Torre, A.V.A., Pl. Fin. M. Shirtaz Dhanji, A.V.A., Pl. Fin.	4 février 2019 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 2000, avenue McGill College, 12 ^e étage, Montréal (Québec) H3A 3H3	Avoir causé un découvert ou risque de découvert	Culpabilité
JULIE MAILLET 172182	CD00-1349	M ^e Gilles Peltier, Président M. BGilles Lacroix, A.V.C., Pl. Fin. M. Antonio Tiberio	6 février 2019 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 2000, avenue McGill College, 12 ^e étage, Montréal (Québec) H3A 3H3	Défaut d'exercer ses activités avec intégrité et honnêteté Appropriation de fonds pour fins personnelle	Culpabilité et sanctions

CYNTHIA NELSON 198986	CD00-1332	M ^e Gilles Peltier, Président M ^{me} Dominique Vaillancourt	11 février 2019 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 2000, avenue McGill College, 12 ^e étage, Montréal (Québec) H3A 3H3	Défaut d'exercer ses activités avec intégrité, honnêteté, loyauté, compétence, professionnalisme, bonne foi et équité	Culpabilité
CARL LEFEBVRE 204732	CD00-1337	M ^e Janine Kean, Présidente M. Joël Badan M. Antonio Tiberio	12 février 2019 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 2000, avenue McGill College, 12 ^e étage, Montréal (Québec) H3A 3H3	Défaut d'exercer ses activités avec intégrité et honnêteté Falsification ou contrefaçon de signature	Culpabilité et sanctions
MARC KHAMISSE 209459	CD00-1339	M ^e Gilles Peltier, Président M ^{me} Mona Hanne, Pl. Fin. M. Shirtaz Dhanji, A.V.A., Pl. Fin	13 février 2019 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 2000, avenue McGill College, 12 ^e étage, Montréal (Québec) H3A 3H3	Défaut d'exercer ses activités avec intégrité et honnêteté Appropriation de fonds pour fins personnelles Opération non autorisée	Culpabilité et sanctions
ANDRÉ LOISEL 121965	CD00-1344	M ^e Claude Mageau, Président	20 février 2019 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 2000, avenue McGill College, 12 ^e étage, Montréal (Québec) H3A 3H3	Défaut d'exercer ses activités avec professionnalisme Méthodes de concurrence et de sollicitation ou représentations déloyales, indignes, non objectives ou immodérées Conduite indigne, non discrète, non objective ou immodérée	Autres

HERNAN ANGULO CARDENAS 193341	CD00-1306	M ^e George R. Hendy, Président M. Joël Badan M ^{me} France Stewart, A.V.C., Pl. Fin.	25 février 2019 à 9h30 26 février 2019 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 2000, avenue McGill College, 12 ^e étage, Montréal (Québec) H3A 3H3	Appropriation de fonds pour fins personnelles	Culpabilité
ÉRIC HATTEM 205585	CD00-1334	M ^e Claude Mageau, Président M. BGilles Lacroix, A.V.C., Pl. Fin. M. Joël Badan	28 février 2019 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 2000, avenue McGill College, 12 ^e étage, Montréal (Québec) H3A 3H3	Falsification ou contrefaçon de signature	Culpabilité

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

Aucune information.

3.7.1 Autorité

Aucune information.

3.7.2 TMF

Les décisions prononcées par le Tribunal administratif des marchés financiers (anciennement « Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières » et « Bureau de décision et de révision ») sont publiées à la section 2.2 du Bulletin.

3.7.3 OAR

Veillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.

3.7.3.1 Comité de discipline de la CSF

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-1150

DATE : 18 novembre 2018

LE COMITÉ : M ^e Janine Kean	Présidente
M ^{me} Diane Bertrand, Pl. Fin.	Membre
M. Frédérick Scheidler	Membre

CAROLINE CHAMPAGNE, ès qualités de syndique de la Chambre de la sécurité financière

Partie plaignante

c.

GILLES DAIGLE, conseiller en sécurité financière (numéro de certificat 108715)

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 142 DU CODE DES PROFESSIONS, LE COMITÉ A PRONONCÉ UNE ORDONNANCE DE :

- **Non-divulgateion, non-diffusion et non-publication des nom et prénom de la consommatrice impliquée dans la plainte, ainsi que de toute information financière et médicale la concernant.**¹

[1] Le comité de discipline (le comité) de la Chambre de la sécurité financière (CSF) s'est réuni au siège social de la Chambre, sis au 2000, avenue McGill College, 12^e étage, à Montréal, pour procéder à l'audition de la plainte disciplinaire portée contre l'intimé le 14 août 2015.

[2] La plaignante était représentée par M^e Julie Piché, alors que l'intimé se représentait seul.

¹ Cette ordonnance est celle retenue après discussion avec les parties en cours de délibéré.

CD00-1150

PAGE : 2

[3] Le 1^{er} septembre 2016, à la suite d'un débat, le comité a accueilli la demande déposée par la plaignante le 24 mars 2016, pour amender la plainte.

LA PLAINTÉ AMENDÉE

1. À Saint-Apollinaire, le ou vers le 5 mars 2009, l'intimé a fait défaut d'exercer ses activités avec [...] compétence et professionnalisme, en se transférant la propriété de la police d'assurance [numéro] sur la vie de sa [...] cliente et en devenant l'unique bénéficiaire [...] se plaçant ainsi en situation de conflit d'intérêts, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2) et 18 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (RLRQ, c. D-9.2 r.3).²

LA PREUVE

[4] Pour la plaignante, le comité a entendu monsieur Laurent Larivière, alors enquêteur au bureau de cette dernière. Pour sa part, l'intimé a témoigné.

[5] Les deux parties ont déposé une preuve documentaire³.

[6] Par ailleurs, la plaignante a présenté des objections qui seront traitées ci-après.

[7] Il y a lieu toutefois de mentionner dès maintenant que :

- a) C.F. est la cliente et la mère de l'intimé;
- b) Au moment des événements, l'intimé, son frère R.D., leur père et leur mère C.F. habitaient ensemble la maison dont l'intimé est devenu propriétaire le 2 mai 1995⁴;
- c) L'époux de C.F. et père de l'intimé serait décédé à l'été 2008;
- d) C.F. avait désigné notamment plusieurs de ses enfants, y compris l'intimé, bénéficiaires de la police d'assurance en cause.

² Seule la parenthèse indiquant « numéro » est le fait du comité, pour se conformer à l'ordonnance. Les autres parenthèses ainsi que les soulignés sont les modifications apportées par la plaignante à la plainte initiale.

³ P-1 à P-14 pour la plaignante et I-1 à I-6 pour l'intimé.

⁴ La maison a été donnée à l'intimé ses parents le 2 mai 1995, ces derniers continuaient toutefois à en avoir l'usage et d'en payer les dépenses (P-11).

CD00-1150

PAGE : 3

LES OBJECTIONS**a) Dépôt de l'enregistrement de la rencontre familiale du 25 février 2009 :**

[8] L'intimé a voulu déposer une copie sur clé USB de cet enregistrement, ainsi qu'une transcription « maison ». La plaignante s'y est objectée, au motif que cet enregistrement a été fait à l'insu de C.F. et constituait donc une preuve obtenue illégalement. À cette fin, elle a allégué la décision rendue dans l'affaire *Mascouche*⁵, sans toutefois en citer un passage particulier ni en remettre un exemplaire.

[9] L'intimé, un non juriste, n'étant pas en mesure de répondre à cette objection, une discussion avec les parties s'en est suivie à l'issue de laquelle, la question de l'enregistrement et de sa transcription a été considérée résolue.

[10] Avant de prendre le dossier en délibéré, le comité a toutefois informé les parties⁶ qu'après révision de la décision dans l'affaire *Mascouche* invoquée par la plaignante, et pour les raisons plus amplement fournies dans sa correspondance, il était d'avis que cet enregistrement était admissible en preuve et a requis sa production.

[11] Les arguments supplémentaires fournis par la plaignante⁷, en réponse à la décision du comité de requérir l'enregistrement, ne modifient en rien sa décision à ce sujet.

[12] D'une part, l'intimé était le propriétaire de la maison où a eu lieu cette réunion. Au surplus, contrairement à ce qu'a plaidé la plaignante, cet enregistrement n'a pas été fait à l'insu de C.F. De toute évidence, l'écoute de celui-ci a révélé que C.F., mère de l'intimé, ainsi que les membres de la famille présents à cette réunion savaient qu'ils étaient enregistrés. C.F. leur a même mentionné que l'intimé avait l'habitude de placer une enregistreuse.

[13] En conséquence, cette objection est rejetée.

b) Propos de l'intimé sur d'autres avantages reçus par ses frères et sœurs transmis par courriel au comité, avant la prise en délibéré :

[14] L'intimé a transmis au greffe une preuve documentaire faisant état de donations faites par ses parents à des membres de sa fratrie. La plaignante a consenti à cette

⁵ *Ville de Mascouche c. Houle*, AZ-50066665, [1999] R.J.Q. 1894, jugement de la Cour d'appel du Québec du 28 juillet 1999.

⁶ Lettre aux parties du 13 avril 2017.

⁷ Lettre de la plaignante du 21 avril 2017.

CD00-1150

PAGE : 4

production⁸, mais s'objectant aux propos que l'intimé y tient quant à d'autres avantages sans preuve documentaire à l'appui.

[15] En l'absence de preuve documentaire appuyant ses propos, ces propos ne peuvent être considérés en preuve.

[16] En conséquence, cette objection est accueillie.

c) Propos tenus par l'intimé dans un autre courriel rapportant son échange avec une préposée d'IA quant au sort d'une assurance dont sa mère était le preneur et l'assuré R.D., un autre de ses fils⁹ :

[17] Par ce courriel, l'intimé remplissait son engagement en appuyant sa prétention que l'entrée du 9 février 2009 inscrite dans l'extrait du rapport de suivis d'IA vise non pas l'assurance en cause, comme avancé par l'enquêteur, mais une assurance souscrite par C.F. sur la vie de R.D (P-6). Interrogé à ce sujet, l'enquêteur a admis qu'il ne pouvait confirmer sa prétention n'ayant pas obtenu de réponse de l'assureur à ce sujet.

[18] L'intimé n'y fait que rapporter les informations fournies par la préposée d'IA au sujet de la police d'assurance de son frère R.D., soit que sa mère ait annulé cette dernière police le 13 mai 2009 et qu'un chèque équivalent à la valeur de rachat lui ait été émis¹⁰. Il va sans dire toutefois que cela n'établit pas la véracité de ces propos.

[19] Par ailleurs, il ne faut pas confondre l'admissibilité d'une preuve et sa force probante laquelle sera évaluée par le comité au moment de l'analyse de la culpabilité de l'intimé eu égard aux gestes reprochés.

[20] Cette objection est donc rejetée.

LES FAITS

[21] Des faits mis en preuve, le comité ne rapportera que les plus pertinents pour la compréhension et l'analyse des gestes reprochés.

⁸ Id.

⁹ I-7, courriel que l'intimé a transmis au comité à la suite de l'audience.

¹⁰ Voir note précédente.

CD00-1150

PAGE : 5

[22] Selon l'attestation de droit de pratique du 23 février 2016, l'intimé a exercé dans différentes disciplines depuis le début de sa carrière en 1991. Au moment des événements, il possédait un certificat en assurance de personnes.

[23] Une enquête a été ouverte par le bureau de la syndique, à la suite d'une plainte portée à l'Autorité des marchés financiers (AMF) par les héritiers de C.F. reprochant à l'intimé d'avoir procédé en sa faveur au changement de bénéficiaire d'une des polices d'assurance souscrite par leur mère C.F., alors qu'il était son représentant en assurance.

[24] Alors âgée de 69 ans, C.F. a souscrit, par l'entremise de l'intimé, une police d'assurance vie temporaire 100 ans de 10 000 \$, qui a été émise le 2 février 1993. Le capital assuré a été bonifié à 20 000 \$, le 22 février suivant. Les primes annuelles étaient d'environ 662 \$.

[25] Bien que la preuve n'ait pas permis d'identifier les bénéficiaires nommés au moment de la souscription de cette police, le document intitulé « Service des contrats – section rachat », daté du 14 mai 1993, quelques mois à peine suivant cette souscription, indique qu'il y a eu un changement de bénéficiaire. Celui-ci visait cinq des huit enfants de C.F. et un filleul, y compris l'intimé, selon différents pourcentages.

[26] Par la suite, à de nombreuses reprises, C.F. a modifié les bénéficiaires de cette police ou parfois les pourcentages leur étant attribués. Par exemple¹¹ :

- a) En juin 2000, les pourcentages des bénéficiaires ont été modifiés;
- b) Le 15 juillet 2002, ont été soustraits les noms de deux de ses filles, les remplaçant par un petit-fils;
- c) En 1993, le pourcentage de l'intimé est de 25 %, en 2000 il passe à 20 %, revient à 25 % en juillet 2002, tout comme pour J-F.D., un filleul de C.F.;
- d) Le 9 décembre 2002, C.F. réduit le pourcentage de l'intimé à 15 %, ajoute des bénéficiaires, date et signe le formulaire. Une annexe y est jointe reprenant les noms de l'ensemble des bénéficiaires, C.F. y inscrit les dates de naissance, la date et signe;
- e) Le 25 mars 2004, C.F. retire certains bénéficiaires, augmente le pourcentage alloué à l'intimé, de même que celui de certains autres;
- f) Le 30 novembre 2004, C.F. retire un des bénéficiaires, augmente de 25 % à

¹¹ P-5.

CD00-1150

PAGE : 6

45 % la part de sa fille P.D., mais le pourcentage de l'intimé est inchangé et la balance est partagée entre les deux bénéficiaires restants. Un avenant daté du 2 décembre 2004 le confirme;

- g) Le 1^{er} octobre 2007, C.F., âgée d'environ 84 ans, écrit au directeur et lui demande de procéder à un autre changement de bénéficiaire. Ainsi, elle maintient sa fille P.D. bénéficiaire pour 45 % et l'intimé pour 12,5 %, plutôt que 25 %. Elle ajoute au nombre des bénéficiaires un fils et un petit-fils. Elle précise que c'est l'intimé qui lui a vendu cette police et que, pour éviter tous conflits, il n'est pas nécessaire de le mettre au courant, il le saura à son décès.

[27] À cinq reprises, entre 1993 et 2004¹², C.F. a donné instructions à IA de ne divulguer aucune information concernant cette police à M.D., un autre de ses fils, également représentant en assurances. Elle y précise que celui qui aura à régler cette assurance est l'intimé. Elle demande que cette note signée par elle et ce dernier soit inscrite à son dossier et dans le système informatique. Les trois dernières fois, elle indique même de se méfier d'une imitation de signature par M.D.

[28] Le 10 février 2009, C.F. écrit de nouveau à IA, elle y joint les 370,45 \$ couvrant le premier semestre de la prime d'assurance pour cette police et demande une copie de sa dernière désignation de bénéficiaires. Quant à celle qu'elle a souscrite sur la vie de son fils R.D., elle demande sa valeur de rachat et qui sont les bénéficiaires. Tout en demandant deux formulaires de changement de bénéficiaires, elle précise être « *bien lucide* », qu'elle veut faire ces changements durant son vivant et demande que son choix soit respecté¹³.

[29] Ayant eu connaissance qu'une rencontre entre sa mère et certains de ses frères et sœurs, à laquelle il n'a pas été invité, se tiendrait dans sa propriété le 25 février 2009, l'intimé a installé une enregistreuse. Il a remis à l'enquêteur une clé USB de cet enregistrement.

[30] Contre-interrogé à ce sujet, l'enquêteur a confirmé avoir écouté cet enregistrement à au moins deux reprises. C.F. faisait part à ses enfants de sa difficulté à défrayer les taxes et autres dépenses de la maison ainsi que les primes de cette police. À propos de la police, ses enfants lui ont répondu plusieurs fois de l'annuler, car ils n'en avaient pas besoin. À savoir si C.F. semblait lucide, il a répondu qu'elle lui a paru plutôt déchirée entre l'intimé et ses enfants, ceux-ci lui étant peu favorables.

¹² P-14 en liasse, ainsi que P-5 p. 000191. Contre-interrogé, l'intimé a reconnu que ces lettres sont écrites de sa main et signées par sa mère et lui.

¹³ P-5, pp. 000225 et 000233.

CD00-1150

PAGE : 7

[31] Pour sa part, l'intimé a indiqué qu'il travaille depuis plus de vingt ans avec honnêteté, loyauté et compétence et que tout ce débat est dû à un conflit familial.

[32] Il a témoigné que, le 5 mars 2009, C.F. lui a dit qu'elle avait payé la prime de février pour cette assurance, mais n'ayant plus les moyens de continuer de la payer, elle la laisserait tomber à son renouvellement en août 2009. Il lui a alors expliqué qu'à défaut de la renouveler, elle perdrait tout ce qu'elle avait payé jusqu'alors. Il lui a suggéré d'annuler plutôt une autre de ses polices¹⁴ qui coûtait plus cher, mais C.F. ne voulait pas.

[33] L'intimé a témoigné que C.F. s'est résignée à perdre cette police d'assurance vie, puisque ses autres enfants n'en voulaient pas. Toutefois, pour éviter que cette police ne se perde, elle lui a dit : « *Je n'ai plus les moyens. Si tu la veux, je te la donne et tu feras ce que tu veux avec, ça fera partie de ton héritage* ». De même dans sa lettre du 28 janvier 2013 adressée à l'enquêteur, à ce sujet, l'intimé rapporte les propos de sa mère comme suit : « (...) *si tu veux (sic) la payer je te la donne* (...) »¹⁵.

[34] Ainsi, il lui a suggéré de procéder au changement de propriétaire, qu'il la paierait, mais changerait de bénéficiaire, considérant ne pas avoir de cadeau à faire à ses frères et sœurs¹⁶. C.F. a signé le formulaire de transfert de propriété et il a signé comme témoin de la signature de sa mère¹⁷.

[35] À propos de la signature d'un de ses collègues, comme témoin de sa signature, l'intimé a signalé que l'assureur le recommandait pour éviter un conflit d'intérêts et a déposé la décision rendue par le comité de discipline concluant à l'acquittement de son collègue en soulignant la note du comité à ce sujet :

« Aux fins d'une meilleure compréhension de la décision, il mérite d'être mentionné qu'il est de la connaissance des membres de la profession que dans la pratique courante il arrive que dans les cas où le représentant assure un membre immédiat de sa famille, les assureurs réclament par mesure de précaution qu'un autre représentant atteste de la signature dudit représentant. L'intimé fait quelque peu allusion à cet état de chose aux pages 77 et 78 des notes sténographiques de son témoignage. »¹⁸

¹⁴ Sa fille P.D. était bénéficiaire de cette police d'assurance.

¹⁵ P-12.

¹⁶ Id.

¹⁷ P-7.

¹⁸ I-4 : CSF c. Lacroix, 2016 QCCDCSF 38, décision du 2 septembre 2016, note 1.

CD00-1150

PAGE : 8

[36] L'intimé a expliqué avoir pris cette assurance, car, advenant que son père décède avant sa mère, selon le testament existant à ce moment-là, il était le liquidateur de la succession¹⁹.

[37] Le 4 novembre 2009, sa mère C.F. a fait un nouveau testament²⁰. Elle est décédée en 2012. À son décès, la police d'assurance en faveur de sa sœur P.D. était toujours en vigueur.

[38] Contre-interrogé, l'intimé a convenu qu'en 1993, C.F. avait souscrit cette police pour l'encourager, demandant toutefois que les primes soient peu élevées, d'où la souscription de cette police temporaire vie entière payable deux fois par année. À propos de l'interprétation de la procureure de la plaignante voulant que le plan initial était de conserver la police jusqu'au mois d'août 2009, il s'est dit en désaccord. Il a néanmoins concédé que la prime de février 2009 ayant été déjà acquittée, le transfert de propriété de la police en sa faveur aurait pu être reporté en août 2009, ajoutant cependant qu'un tel report aurait causé plus d'anxiété à sa mère.

ANALYSE ET MOTIFS

[39] La question à laquelle le comité doit répondre est:

En procédant au transfert en sa faveur de la propriété de la police d'assurance sur la vie de sa cliente et en devenant l'unique bénéficiaire, l'intimé a-t-il manqué de compétence et de professionnalisme? Et s'est-il placé en situation de conflit d'intérêts?

[40] Au soutien de la plainte amendée, la plaignante invoque les dispositions suivantes :

Loi sur la distribution de produits et services financiers (RLRQ, c. D-9.2)

16. Un représentant est tenu d'agir avec honnêteté et loyauté dans ses relations avec ses clients.

Il doit agir avec compétence et professionnalisme.

Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière (RLRQ, c. D-9.2 r.3)

18. Le représentant doit, dans l'exercice de ses activités, sauvegarder en tout temps son indépendance et éviter toute situation où il serait en conflit d'intérêts. D. 1039-99, a. 18.

¹⁹ I-5, codicille en date du 9 février 2000.

²⁰ I-6, elle y nomme notamment un autre liquidateur que l'intimé.

CD00-1150

PAGE : 9

[41] Avant de procéder à l'analyse, mentionnons que la plaignante a procédé à une preuve exhaustive concernant les divers avantages dont l'intimé a bénéficié ou potentiellement bénéficié de ses parents ainsi que sur sa relation conflictuelle avec les membres de sa famille. Force est de constater que cette preuve a occupé une bonne partie de l'audience, alors qu'elle s'est révélée peu pertinente pour l'analyse des infractions reprochées à l'intimé.

[42] La trame factuelle démontre que les bénéficiaires potentiels de la police d'assurance de C.F. ont décliné tout intérêt dans celle-ci au cours de la rencontre familiale tenue à ce sujet le 25 février 2009, hors la présence de l'intimé. Ce dernier, l'ayant enregistrée, en connaissait la conclusion. Il ressort de l'écoute de cette rencontre que, éprouvant de la difficulté à assumer les primes de cette assurance, C.F. espérait obtenir le soutien de ses enfants. Or, ceux-ci lui ont alors signalé, sans détour, de la laisser tomber en déchéance²¹. Après quoi, C.F. leur a mentionné qu'elle ferait un nouveau testament, ce qu'elle a fait le 4 novembre 2009.

[43] Par ce dernier testament²², l'intimé n'est plus le liquidateur et ne retire que 3 % du produit de trois des polices d'assurance encore détenues par C.F., la balance étant répartie à parts égales entre ses autres enfants toujours vivants. Cela corrobore le témoignage de l'intimé concernant les propos que sa mère lui a tenus lorsqu'elle lui a transféré la propriété de la police.

[44] Cette rencontre familiale précédait ce transfert du 5 mars 2009 en faveur de l'intimé.

[45] Au cours des années, C.F. a signé de nombreux changements de bénéficiaires et a communiqué avec la compagnie d'assurance à quelques reprises écrivant même de son propre chef au directeur. Elle a toujours pris ses propres décisions et choisi les bénéficiaires de ses polices. Rien ne permet de conclure que C.F. n'était pas lucide tout au long des événements, comme a tenté d'insinuer la partie plaignante.

[46] Par ailleurs, même si le comité ne doute pas de l'honnêteté de l'intimé, celui-ci a manqué de compétence et de professionnalisme en procédant lui-même au transfert en sa faveur de la propriété de cette assurance, les règles élémentaires commandant que le dossier de sa cliente soit transféré à un autre représentant et traité par ce dernier. Ce représentant aurait vraisemblablement expliqué à C.F. que, ayant déjà acquitté la prime jusqu'en août, elle pouvait attendre à ce moment-là pour opérer, si elle le désirait

²¹ Dans les circonstances, la plainte portée par ceux-ci à l'AMF paraît pour le moins surprenante, mais très révélatrice de la relation existant entre eux et l'intimé.

²² I-6.

CD00-1150

PAGE : 10

toujours, le transfert en faveur de l'intimé ou choisir de payer la prime et ainsi conserver sa police.

[47] En outre, comme enseigné par la Cour du Québec dans *Giroux*²³, le conflit d'intérêts est un conflit moral que la déontologie cherche à enrayer. Cette interdiction vise l'intérêt du client ainsi que la protection du public. Voici comment s'exprimait la Cour à ce sujet :

[42] Le "conflit d'intérêts" à savoir le conflit moral que la déontologie vise à réprimer est justement celui par lequel le professionnel est susceptible de voir son jugement affecté, dans ses conseils ou sa conduite en général des affaires confiées par son client, entre ses intérêts propres et ceux de son client.

[43] Le but de ces dispositions déontologiques, celui qui est toujours central en semblable matière, est la protection du public. Il est inévitable que le professionnel dont les intérêts personnels ne sont aucunement en jeu protégera plus ou mieux ou encore risque fortement de protéger plus ou mieux les intérêts du public et de ses clients que celui qui doit composer avec le choix constant entre le conseil favorable au client et celui favorable à ses propres intérêts.

[48] Dans l'affaire *Szabo*²⁴, une autre formation du comité de discipline de la CSF signalait, à juste titre, ce qui suit :

[130] Une relation d'amitié rend le risque de conflit d'intérêts encore plus problématique car la relation de confiance rend le client encore plus vulnérable.

[49] Aussi, dans l'affaire *Fontaine*, la Cour du Québec, lors de l'appel d'une décision sur culpabilité rendue par le comité de la CSF, précisait :

[107] (...), l'article 18 du Code de déontologie, sur lequel sont fondées les déclarations de culpabilité, n'exige pas que le représentant doive avoir l'intention de se placer en situation de conflit d'intérêts pour que cette infraction déontologique soit commise, la preuve qu'il a posé des gestes le plaçant effectivement en situation de conflit d'intérêts suffit pour justifier une déclaration de culpabilité.

*[108] Envisagé sous cet angle, le fait qu'il ait été conscient ou pas de se placer en situation de conflit d'intérêts en posant les gestes fautifs n'importe donc pas.*²⁵

[50] Le représentant possédant des connaissances que le consommateur n'a pas, ce dernier fait appel au professionnel pour recevoir un avis non seulement éclairé, mais

²³ 2011 QCCQ 11691.

²⁴ CSF c. *Szabo*, 2016 QCCDCSF 31, paragraphe 130.

²⁵ *Fontaine* c. CSF, 2016 QCCQ 3787.

CD00-1150

PAGE : 11

indépendant quant aux produits offerts et aux recommandations que ce dernier lui fait. Pour éviter de se placer en situation de conflit d'intérêts ou d'apparence de conflit d'intérêts, aussitôt qu'il y a un risque et pour éviter qu'il se matérialise, le représentant doit se retirer, car n'ayant plus le recul nécessaire pour continuer d'agir en toute indépendance et distinguer entre les intérêts de son client et les siens.

[51] En hâtant le transfert de propriété de l'assurance en sa faveur dès mars 2009, l'intimé a priorisé son intérêt à celui de C.F. Sans ce transfert, advenant le décès de celle-ci entre les mois de mars et août 2009, le produit de cette assurance aurait été versé, comme elle le souhaitait, aux bénéficiaires désignés.

[52] Par conséquent, le comité déclarera l'intimé coupable sous l'unique chef d'accusation de la plainte amendée portée contre lui, pour avoir contrevenu à l'article 18 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*.

[53] Toutefois, en application des règles découlant de l'arrêt *Kienapple*²⁶ interdisant les condamnations multiples, la suspension conditionnelle des procédures à l'égard de l'article 16 de la *LDPSF* sera ordonnée.

PAR CES MOTIFS, le comité de discipline :

ORDONNE la non-divulgence, la non-diffusion et la non-publication des nom et prénom de la consommatrice impliquée dans la plainte amendée, ainsi que de toute information financière et médicale la concernant;

DÉCLARE l'intimé coupable sous l'unique chef d'accusation, pour avoir contrevenu à l'article 18 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*;

ORDONNE la suspension conditionnelle de procédures à l'égard de l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*;

CONVOQUE les parties avec l'assistance de la secrétaire du comité de discipline à une audition sur sanction.

²⁶ *Kienapple c. La Reine*, [1975] 1 RCS 729.

CD00-1150

PAGE : 12

(s) Janine Kean

M^e Janine Kean

Présidente du comité de discipline

(s) Diane Bertrand

M^{me} Diane Bertrand, Pl. Fin.

Membre du comité de discipline

(s) Frédéric Scheidler

M. Frédéric Scheidler

Membre du comité de discipline

M^e Julie Piché
THERRIEN COUTURE AVOCATS s.e.n.c.r.l.
Procureurs de la partie plaignante

L'intimé se représente seul.

Date d'audience : Le 30 mars 2017

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-1180

DATE : 10 décembre 2018

LE COMITÉ : M^e Janine Kean
M. John Ruggieri, A.V.A.

Présidente
Membre

NATHALIE LELIÈVRE, ès qualités de syndique de la Chambre de la sécurité financière
Partie plaignante

c.

CLAUDE NOBERT, conseiller en sécurité financière et représentant de courtier en épargne collective (certificat numéro 125073 et BDNI numéro 1704311)
Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 142 DU CODE DES PROFESSIONS, LE COMITÉ A PRONONCÉ L'ORDONNANCE SUIVANTE :

- **Non-divulgarion, non-diffusion et non-publication des noms et prénoms des consommateurs impliqués dans la présente plainte ainsi que toute information personnelle les concernant.**

[1] Le comité¹ de discipline (le comité) de la Chambre de la sécurité financière (CSF) s'est réuni pour procéder à l'audition de la plainte disciplinaire portée contre l'intimé le 16 mai 2016.

[2] La plaignante était représentée par M^e Mathieu Cardinal, alors que l'intimé était présent et représenté par M^e Carolyne Mathieu.

¹ Le troisième membre du comité, M. Richard Leduc, étant depuis retraité, la présente décision est rendue par les deux autres membres, conformément à l'article 371 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2) et à l'article 118.3 du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26).

CD00-1180

PAGE : 2

LA PLAINTÉ

1. À Drummondville, le ou vers le 12 novembre 2014, l'intimé a fait défaut de sauvegarder son indépendance et/ou s'est placé en situation de conflit d'intérêts en se présentant à la clinique de son client L.R. accompagné de C.J., J.P. et H.G.J.B., des personnes ayant investi par l'entremise de L.R., et en faisant signer à ce dernier un formulaire de changement de bénéficiaire de la police d'assurance vie numéro [...] d'un capital assuré de 2 000 000 \$ pour y désigner C.J., J.P. et H.G.J.B. à titre de bénéficiaires irrévocables, alors qu'il avait lui-même investi par l'entremise de son client L.R., contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2), 6, 18, 19 et 21 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (RLRQ, c. D-9.2, r.3) ;
2. À Sherbrooke, le ou vers le 31 janvier 2015, l'intimé a fait défaut de sauvegarder son indépendance et/ou s'est placé en situation de conflit d'intérêts en signant une contrelettre avec C.J., J.P. et H.G.J.B. prévoyant qu'advenant le décès de son client L.R., l'indemnité d'assurance vie de 2 000 000 \$ de la police numéro [...] sur la vie de L.R. serait séparée en quatre parts égales entre l'intimé, C.J., J.P. et H.G.J.B., contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2), 6, 18, 19 et 21 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (RLRQ, c. D-9.2, r.3) ;
3. À Drummondville, le ou vers le 4 mai 2015, l'intimé a fait défaut de sauvegarder son indépendance et/ou s'est placé en situation de conflit d'intérêts en faisant signer à son client L.R. une demande de transfert de propriété de l'assurance vie numéro [...] pour y désigner C.J., J.P. et H.G.J.B. à titre de nouveaux titulaires de ladite police, alors qu'il en était co-bénéficiaire avec ces derniers, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2), 6, 18, 19 et 21 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (RLRQ, c. D-9.2, r.3) ;
4. À Sherbrooke, le ou vers le 10 décembre 2015, suite au décès de L.R. par suicide, l'intimé a fait défaut de sauvegarder son indépendance et/ou s'est placé en situation de conflit d'intérêts en transmettant à l'assureur les demandes de prestation de décès de la police [...] pour le compte de C.J., J.P. et H.G.J.B., alors qu'il en était co-bénéficiaire avec ces derniers, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2), 6, 18, 19 et 21 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (RLRQ, c. D-9.2, r.3).

LA PREUVE

[3] Le procureur de la plaignante a déposé une volumineuse preuve documentaire² et fait entendre M^e Vivianne Pierre-Sigouin (M^e Sigouin), enquêteure au bureau de la syndique de la CSF.

[4] Pour sa part, l'intimé a témoigné brièvement.

² P-1 à P-37.

CD00-1180

PAGE : 3

LES FAITS

[5] M^e Sigouin a indiqué que, le 28 avril 2016, l'intimé a livré aux enquêteurs de la CSF³ une version des faits similaire à celle fournie à ceux de l'Autorité des marchés financiers (AMF) les 12 février et 24 mars 2016⁴.

[6] À partir des faits rapportés par celle-ci et du témoignage de l'intimé, la trame factuelle se résume comme suit.

[7] Le consommateur L.R. et l'intimé se connaissaient depuis près de vingt ans au moment des événements. Après que l'intimé ait consulté L.R., en tant que professionnel de la santé, ils ont développé une relation d'affaires, l'intimé étant devenu son conseiller en sécurité financière.

[8] Ainsi, le 25 avril 1994, L.R. a souscrit, par l'entremise de l'intimé, une police d'assurance vie universelle de 2 000 000 \$ auprès de La Concorde vie-universelle, devenue par la suite Empire Vie (Empire)⁵. L.R. était le propriétaire et l'assuré de cette police alors que ses ayants droits en étaient bénéficiaires.

[9] Au cours des années qui ont suivi, l'intimé a investi à plusieurs reprises, par l'entremise de L.R., dans des dinars irakiens et des bons de chemin de fer, par le biais d'une compagnie « *offshore* » aux Bahamas. Toutefois, ces investissements se sont révélés peu ou pas rentables.

[10] En outre, entre 2000 et 2006, l'intimé a emprunté environ 115 000 \$ à L.R, somme qui, selon l'intimé, aurait été remboursée en totalité⁶.

[11] Le 8 février 2010, L.R. a emprunté 30 000 \$ du cabinet de l'intimé, s'engageant à le rembourser un mois plus tard⁷, emprunt qui n'aurait jamais été remboursé, aux dires de l'intimé.

[12] C.J., J.P. et H.G.J.B., les autres personnes mentionnées dans la plainte, ont également investi, par l'entremise de L.R., des centaines de milliers de dollars dans le même type de placements que ceux faits par l'intimé, sans toutefois en tirer les profits escomptés.

[13] L'intimé aurait d'abord connu J.P., alors qu'il assistait à une réunion de promotion des investissements dans les bons de chemin de fer. Les deux hommes se sont ensuite rencontrés afin de discuter de l'absence de rendement provenant des investissements souscrits par l'entremise de L.R. Ensuite, J.P. l'aurait présenté à C.J. et H.G.J.B.

³ P-36.

⁴ P-35 et P-37 respectivement.

⁵ P-7.

⁶ Notons qu'aucune preuve documentaire démontrant le remboursement n'a été produite par l'intimé.

⁷ P-6.

CD00-1180

PAGE : 4

[14] À l'été 2014, J.P. a contacté C.J. et H.G.J.B., les deux hommes étant également insatisfaits des rendements sur leurs investissements faits.

[15] J.P., C.J., H.G.J.B. et l'intimé se sont rencontrés une première fois au cabinet de ce dernier à Sherbrooke afin de comparer ce que L.R. leur avait représenté à propos des investissements effectués par son entremise. À la fin de cette rencontre, ils ont conclu que L.R. leur avait menti « *sur toute la ligne* ».

[16] Le 12 novembre 2014, ils se sont rencontrés une deuxième fois au bureau de l'intimé. Si on en croit l'intimé, C.J. est celui qui aurait incité les trois autres à se rendre le même jour à la clinique de L.R. pour le confronter et lui poser des questions. C'est ainsi que, sans aviser L.R. au préalable, les quatre se sont rendus à la clinique de L.R. à l'heure du midi. À leur arrivée, L.R. était avec un patient.

[17] Quand L.R. s'est présenté dans la salle d'attente, après le départ de son patient, C.J. lui a enjoint de fermer sa clinique. L.R. s'est exécuté et a libéré son adjointe pour le reste de la journée. Cette rencontre s'est déroulée sans autre témoin.

[18] L'intimé a indiqué aux enquêteurs que « *ça parlait très fort* », au point de l'effrayer. Après un certain temps, l'un d'entre eux⁸ a demandé à L.R. de procéder à un changement de bénéficiaire sur la police d'assurance vie souscrite par l'entremise de l'intimé.

[19] Par ailleurs, l'intimé a prétendu qu'il n'était pas celui qui a révélé aux autres que L.R. détenait une assurance vie, ajoutant être comme « *une tombe là-dessus* »⁹. Il s'est dit d'avis que L.R. l'avait dit lui-même à H.G.J.B.

[20] N'ayant pas en sa possession un formulaire de changement de bénéficiaire, l'intimé s'est fait télécopier par son bureau un exemplaire à la clinique de L.R. Il l'a dûment rempli, l'a fait signer par son client L.R. et par C.J., H.G.J.B. et J.P., à titre de bénéficiaires irrévocables¹⁰, à raison d'un tiers chacun. De retour à son bureau en fin d'après-midi ce 12 novembre 2014, l'intimé a transmis le changement de bénéficiaires à l'assureur.

[21] Le 18 novembre 2014, par lettre adressée à l'intimé, la Banque Laurentienne a donné « *Mainlevée de la garantie* » qu'elle détenait sur cette police d'assurance vie de L.R.¹¹. Questionné par le comité à savoir qui avait requis cette mainlevée, l'intimé a répondu que c'était probablement L.R.

[22] Le changement de bénéficiaire, tel que demandé en faveur de C.J., H.G.J.B. et J.P., a été confirmé par Empire le 20 novembre 2014¹².

⁸ L'intimé a témoigné être incapable de dire lequel a demandé ce changement à L.R.

⁹ P-35, p. 65.

¹⁰ P-8.

¹¹ P-9.

¹² P-10.

CD00-1180

PAGE : 5

[23] Le 15 décembre 2014, l'intimé a rempli une autre fiche de changement de bénéficiaire pour cette police, ajoutant les noms des épouses de C.J., H.G.J.B. et J.P. comme bénéficiaires subsidiaires¹³. Ce dernier formulaire a été signé par L.R., les trois bénéficiaires irrévocables et l'intimé, et a été transmis par ce dernier à Empire le 16 décembre 2014. Le lendemain, Empire a envoyé une lettre à L.R. confirmant avoir reçu la demande de changement de bénéficiaire, mais ne pouvoir y procéder en raison d'une correction apportée au nom de l'assuré avec du liquide correcteur, mais sans paraphe du titulaire de la police.

[24] Une contre-lettre, garantissant à l'intimé les sommes investies par lui auprès de L.R., a été signée par C.J., H.G.J.B. et J.P. et porte la date du 31 janvier 2015. Celle-ci stipule que, advenant le décès de L.R., l'indemnité de son assurance vie de 2 000 000 \$ sera séparée en quatre parts égales entre C.J., J.P., H.G.J.B. et l'intimé.

[25] Signalons toutefois que l'examen de cette contre-lettre révèle que J.P. avait déjà signé cette convention le 15 janvier 2015. Aussi, bien que le deuxième paragraphe du préambule indique le 15 décembre 2014 comme étant la date de la désignation des bénéficiaires irrévocables, cette dernière date correspond plutôt à la deuxième demande de changement de bénéficiaires pour inclure comme bénéficiaires subsidiaires les épouses des bénéficiaires irrévocables. Or, ce dernier changement n'était pas encore accepté par l'assureur le 31 janvier 2015, date indiquée pour la signature de cette contre-lettre.

[26] Entre le 29 janvier et le 22 avril 2015, plusieurs courriels et lettres ont été envoyés par l'assureur à L.R., avec copie à l'intimé en tant que représentant, pour l'aviser du non-paiement de ses primes et des montants en souffrance sur sa police, lui rappelant de donner suite aux paiements afin de maintenir sa police en vigueur. Le 22 avril 2015, l'intimé est intervenu auprès de l'assureur en envoyant un nouveau spécimen chèque qu'il a obtenu par le biais de la sœur de L.R.¹⁴. Le 29 avril 2015, L.R. a signé un formulaire d'autorisation de débits préautorisés (DPA) que l'intimé a fait parvenir à l'assureur le même jour.

[27] Le 4 mai 2015, l'intimé a rempli d'une part un formulaire de transfert de propriété de la police au bénéfice de C.J., H.G.J.B. et J.P. qui l'ont signé ainsi qu'une nouvelle fiche de changement de bénéficiaire incluant les noms des épouses¹⁵. L'intimé a envoyé ces formulaires à Empire le 6 mai 2015.

¹³ P-11.

¹⁴ P-14.

¹⁵ P-15.

CD00-1180

PAGE : 6

[28] Entre le 4 mai 2015 et le 14 août 2015, un échange de courriels et de lettres a eu lieu entre Empire et l'intimé relativement au transfert de propriété envoyé le 6 mai 2015 et à la fiche de changement de bénéficiaire. Empire requérait des corrections notamment une description des personnes ayant apposé leurs signatures sur les formulaires, les professions de C.J., H.G.J.B. et J.P. et la signature de l'intimé en tant que témoin¹⁶.

[29] Ce n'est que le 18 août 2015 que l'assureur a écrit à C.J., H.G.J.B. et J.P. confirmant le transfert de propriété de la police d'assurance vie de L.R. en leur faveur et le maintien de leur désignation comme bénéficiaires irrévocables et de leurs épouses comme bénéficiaires subsidiaires. L'intimé y était en copie conforme¹⁷.

[30] Entre les 26 août et 14 octobre 2015, des échanges internes ont eu lieu entre l'intimé et l'assureur, aux fins de fournir des informations additionnelles pour compléter le dossier en rapport avec les nouveaux bénéficiaires¹⁸.

[31] Le 16 septembre 2015, l'intimé et C.J. ont conclu une nouvelle convention par laquelle l'intimé s'engageait à remettre 37 500 \$ à C.J. à même la part qu'il recevrait conformément à la contre-lettre du 30 janvier 2015¹⁹.

[32] Le 7 novembre 2015, L.R. est décédé, dans des circonstances pour le moins particulières. Par ailleurs, ce dernier a laissé trois lettres datées du même jour dont une à ses frères et sœurs, une autre adressée présumément à C.J. et une à N.B., un avocat²⁰.

[33] Cinq jours plus tard, le 12 novembre 2015, l'intimé a informé l'assureur du décès de son client L.R.²¹.

[34] Le 2 décembre 2015, l'intimé a fait suivre un courriel à C.J. avec la convention de partage intervenue entre eux, signée le 16 septembre 2015, quelques semaines avant le décès de L.R., et par laquelle il s'engage à remettre 37 500 \$ à C.J.²².

[35] Ce même 2 décembre 2015, s'ensuivit un échange de messages textes (« textos ») entre l'intimé et J.P., auxquels est jointe la proposition d'une nouvelle convention non datée relative au partage du produit de l'assurance, signée par C.J. et H.G.J.B.²³.

¹⁶ P-16 à P-21.

¹⁷ P-22 et P-18.

¹⁸ P-23 à P-25.

¹⁹ P-29.

²⁰ P-26.

²¹ P-28.

²² P-29, p. 003308.

²³ P-30.

CD00-1180

PAGE : 7

[36] Au début décembre 2015, d'autres échanges entre H.G.J.B., C.J. et l'intimé, mettant en copie J.P., ont fait état de propositions de règlement échangées entre eux²⁴.

[37] Le 10 décembre 2015, l'intimé a adressé à l'assureur les demandes de prestation de décès de la police pour le compte de C.J., J.P. et H.G.J.B., signées par ces derniers et datées du 18 novembre 2015²⁵.

[38] Les échanges entre l'intimé et Empire se sont poursuivis en janvier 2016. L'assureur lui ayant confirmé avoir reçu la réclamation, l'intimé s'informait, dès le 14 janvier 2016, si celle-ci était complétée²⁶.

[39] Le 28 janvier 2016, une demande de blocage a été présentée au Bureau de décision et de révision de l'AMF et une ordonnance intérimaire a été prononcée²⁷ impliquant les trois bénéficiaires et l'intimé, ainsi que la succession de L.R. Cette demande visait entre autres la police d'assurance souscrite par l'entremise de l'intimé, ainsi qu'une autre police vendue à L.R. par un autre représentant.

[40] L'ordonnance rendue le même jour a conclu de ne pas verser l'indemnité d'assurance sur la vie de L.R., de résoudre les changements de propriété et de bénéficiaires afin de remettre les parties dans l'état où elles étaient avant, la désignation de bénéficiaires étant « les ayants droits » de L.R.²⁸

[41] En guise de témoignage, l'intimé n'a dit que pouvoir réitérer le témoignage déjà livré aux enquêteurs de l'AMF et de la CSF.

[42] Contre-interrogé, il a confirmé qu'il était présent à la clinique de L.R., avec C.J., H.G.J.B. et J.P., le 12 novembre 2014, mais que la décision avait été prise par les trois autres. Il les connaissait, ayant tous investi par l'entremise de L.R.

[43] Selon l'intimé, le changement de bénéficiaires signé ce 12 novembre 2014, au bénéfice de C.J., H.G.J.B. et J.P. visait à protéger leurs investissements au moyen de l'assurance vie de L.R.

[44] À savoir qui a proposé de procéder à une contre-lettre pour prévoir, advenant le décès de L.R., un partage de cette assurance en part égales entre lui, C.J., H.G.J.B. et J.P., l'intimé a répondu que ce sont les autres, lui ayant même suggéré de consulter un avocat pour sa préparation. L'intimé a reconnu ne l'avoir jamais dit à son client L.R.

²⁴ P-31.

²⁵ P-32.

²⁶ P-33.

²⁷ P-34.

²⁸ P-34.

CD00-1180

PAGE : 8

[45] Il a reconnu une série de textos relatifs à une nouvelle convention de partage du produit de l'assurance reçue de C.J. et échangés avec J.P., dont le premier est daté du 2 décembre 2015²⁹.

[46] Quant à cette dernière convention de C.J., l'intimé a indiqué que, insatisfait du partage ainsi conclu, C.J. voulait le renégocier. Pour sa part, il n'aurait procédé qu'à la répartition, sans faire de proposition.

[47] Aux dires de l'intimé, lors de l'envoi de la réclamation de décès à l'assureur, l'entente différait de celle décrite dans la contre-lettre du 31 janvier 2015, car C.J. réclamait plus d'argent. L'intimé ajoutant qu'il n'a jamais proposé à C.J. sa part, d'environ 500 000 \$.

[48] J.P. savait que L.R. détenait une police de 2 000 000 \$. C'est lui qui a organisé en 2015 la première rencontre avec les deux autres hommes au bureau de l'intimé.

[49] Selon l'intimé, C.J. et H.G.J.B. auraient acquitté au cours de 2015 les primes en souffrance sur la police de L.R.

REPRÉSENTATIONS DES PARTIES

[50] Les parties ont présenté leurs arguments respectifs et discuté de certaines décisions³⁰.

ANALYSE ET MOTIFS

[51] Récemment, la Cour d'appel³¹ rappelait le fardeau de preuve qu'une partie plaignante doit rencontrer en matière disciplinaire :

« [66] Il est bien établi que le fardeau de preuve en matière criminelle ne s'applique pas en matière civile. Il est tout aussi clair qu'il n'existe pas de fardeau intermédiaire entre la preuve prépondérante et la preuve hors de tout doute raisonnable, peu importe le « sérieux » de l'affaire. La Cour suprême du Canada, dans l'arrêt *F.H. c. McDougall*, a explicitement rejeté les approches préconisant une norme de preuve variable selon la gravité des allégations ou de leurs conséquences.

²⁹ P-30.

³⁰ Pour la plaignante : *Lévesque c. Giroux et CSF*, 2011 QCCQ 11691 (CD00-0720), décision de la Cour du Québec du 7 septembre 2011; *Fontaine c. CSF*, 2016 QCCQ 3787, décision de la Cour du Québec du 29 avril 2016; *CSF c. Szabo*, CD00-1104, décision sur culpabilité du 29 juillet 2016.

Pour l'intimé : *AMF c. La Souveraine compagnie d'assurances générales*, 2012 QCCA 13, jugement de la Cour d'appel du 10 janvier 2012.

³¹ *Bisson c. Lapointe*, 2016 QCCA 1078.

CD00-1180

PAGE : 9

[67] Cependant, la preuve doit toujours être claire et convaincante pour satisfaire au critère de la prépondérance des probabilités. Comme démontré plus haut, le Conseil avait bien à l'esprit cette norme et la proposition des juges majoritaires qui soutient le contraire est, avec égards, injustifiée.

[68] Comme le rappelle la Cour suprême, « aussi difficile que puisse être sa tâche, le juge doit trancher. Lorsqu'un juge consciencieux ajoute foi à la thèse du demandeur, il faut tenir pour acquis que la preuve était, à ses yeux, suffisamment claire et convaincante pour conclure au respect du critère de la prépondérance des probabilités ».

[52] Le comité doit maintenant déterminer si la preuve présentée par la plaignante est suffisamment claire et convaincante pour trouver l'intimé coupable sous chacun des quatre chefs portés contre lui, invoquant au soutien les dispositions suivantes :

Loi sur la distribution des produits et services financiers (RLRQ, c. D-9.2)

16. Un représentant est tenu d'agir avec honnêteté et loyauté dans ses relations avec ses clients. Il doit agir avec compétence et professionnalisme.

Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière (RLRQ, c. D-9.2, r.3)

6. La conduite du représentant doit être empreinte de dignité, de discrétion, d'objectivité et de modération.

18. Le représentant doit, dans l'exercice de ses activités, sauvegarder en tout temps son indépendance et éviter toute situation où il serait en conflit d'intérêts.

19. Le représentant doit subordonner son intérêt personnel à celui de son client et de tout client éventuel. Sans restreindre la généralité de ce qui précède, le représentant:

1° ne peut conseiller à un client de faire des placements dans une personne morale, une société ou des biens dans lesquels il a, directement ou indirectement, un intérêt significatif;

2° ne peut accomplir quelque transaction, entente ou contrat que ce soit avec un client qui, de façon manifeste, n'est pas en mesure de gérer ses affaires à moins que les décisions prises pour accomplir ces transactions, ententes ou contrats le soient par des personnes qui peuvent légalement décider en lieu et place de ce client;

3° ne peut accomplir quelque transaction, entente ou contrat que ce soit à titre de représentant avec un client dont il est le tuteur datif, le curateur ou le conseiller au sens du Code civil.

21. Le représentant doit ignorer toute intervention d'un tiers susceptible d'influer sur l'exécution des devoirs reliés à l'exercice de ses activités au préjudice de son client ou de tout client éventuel. »

[53] Rappelons que c'est la disposition législative ou réglementaire qui crée l'infraction.

[54] Aussi, comme le procureur de la plaignante l'a soutenu, le comité est d'avis que l'arrêt *Kienapple*³² ne peut s'appliquer en l'espèce entre chacun des chefs. Les gestes reprochés à l'intimé étant indépendants les uns des autres.

[55] Le comité estime que la preuve présentée par la plaignante est suffisamment claire et convaincante pour déclarer l'intimé coupable sous chacun des quatre chefs contenus à la plainte.

³² *Kienapple c. R.*, [1975] 1 RCS 729.

CD00-1180

PAGE : 10

[56] Ceci dit, le premier chef d'accusation reproche à l'intimé de s'être présenté à la clinique de son client L.R. accompagné de C.J., J.P. et H.G.J.B., des personnes ayant investi par l'entremise de L.R., et de lui avoir fait signer un formulaire de changement de bénéficiaire de la police d'assurance vie d'un capital assuré de 2 000 000 \$ pour y désigner C.J., J.P. et H.G.J.B. à titre de bénéficiaires irrévocables, alors qu'il avait lui-même investi par l'entremise de son client.

[57] Même si le comité donnait foi au témoignage de l'intimé voulant qu'il était terrorisé par les échanges intervenus à cette rencontre du 12 novembre 2014 à la clinique de son client, le comité ne peut faire abstraction du fait que, préalablement à cette visite, les deux rencontres avec C.J., H.G.J.B. et J.P. ont eu lieu à son bureau, qu'il s'est rendu avec eux directement chez son client, alors que ceux-ci avaient manifestement une intention qui n'était pas dans l'intérêt de ce dernier.

[58] De plus, une fois rendu, c'est grâce à lui, que le formulaire de changement de bénéficiaire a pu être complété, l'ayant fait télécopier par son bureau à la clinique de son client. Il avait pourtant là, une belle occasion de gagner du temps en reportant le tout afin de protéger son client.

[59] Rappelons qu'une désignation irrévocable de bénéficiaire est rarement conseillée étant donné les conséquences d'un tel choix. Le caractère irrévocable de cette désignation faisait en sorte que son client devrait dorénavant obtenir le consentement de ces bénéficiaires pour procéder à tout changement à ce titre. Il s'avère que l'intimé a fait défaut de conseiller son client sur les conséquences d'une telle désignation ainsi qu'à l'égard de la répartition des sommes à verser en parts égales entre les bénéficiaires, sachant au surplus que les dettes ou les investissements perdus par ceux-ci étaient inférieurs à la protection de cette assurance.

[60] Même si on retenait la version de l'intimé voulant qu'il fût pris dans un tourbillon au cours de la visite à la clinique de son client et qu'il ait assisté à une escalade de la pression exercée sur ce dernier, il n'en demeure pas moins que la durée du trajet entre son bureau et la clinique lui offrait la possibilité d'aviser son client de leur visite, voire de renoncer à s'y rendre, de sorte que ce changement de bénéficiaires n'aurait probablement pas pu être fait ou à tout le moins, l'intimé n'y aurait pas participé.

[61] Qui plus est, de retour à son bureau, l'intimé s'est empressé de transmettre ledit formulaire à l'assureur pour qu'il y soit donné suite. Or, avant de l'envoyer à l'assureur, il avait là une autre occasion de corriger le tir en communiquant avec son client et lui expliquant qu'il pouvait encore se raviser en détruisant ledit formulaire plutôt que de l'envoyer à l'assureur.

[62] En agissant comme il l'a fait, l'intimé a non seulement fait fi de la loyauté qu'il devait à son client L.R., mais il a privilégié l'intérêt des bénéficiaires et le sien au

CD00-1180

PAGE : 11

détriment de celui de son client. La signature de la contre-lettre a suivi de très près cette rencontre et lui garantissait une part du produit de cette assurance³³. Cet élément s'ajoute à ceux mentionnés ci-devant faisant en sorte que le comité accorde peu de crédibilité au témoignage de l'intimé pour expliquer son comportement.

[63] Et même, abstraction faite de cette contre-lettre, comme l'énonce l'article 21 du *Code de déontologie*, le représentant se doit d'ignorer toute intervention de tiers, en l'occurrence C.J., H.G.J.B. et J.P., susceptible d'influer sur l'exécution des devoirs reliés à l'exercice de ses activités au préjudice de son client ou de tout client éventuel.

[64] Même si ce 12 novembre 2014, l'intimé a contrevenu à chacune des dispositions invoquées au soutien de ce premier chef d'accusation, le comité est d'avis que, dans les circonstances, l'article 21 du *Code de déontologie* est celui qui répond de façon plus précise aux gestes reprochés à l'intimé sous ce chef.

[65] Par conséquent, le comité déclarera l'intimé coupable pour avoir contrevenu à l'article 21 du *Code de déontologie de la CSF* sous ce premier chef et, afin de respecter la règle interdisant les condamnations multiples, ordonnera la suspension de procédures à l'égard des autres dispositions alléguées à son soutien.

[66] Le deuxième chef d'accusation reproche à l'intimé d'avoir, le 31 janvier 2015, fait défaut de sauvegarder son indépendance et/ou de s'être placé en situation de conflit d'intérêts en signant une contre-lettre avec C.J., J.P. et H.G.J.B., prévoyant qu'advenant le décès de son client L.R., l'indemnité de 2 000 000 \$ de la police d'assurance sur la vie de ce dernier serait séparée en quatre parts égales entre C.J., J.P., H.G.J.B. et lui-même.

[67] Le comité convient avec la procureure de l'intimé que la signature d'une contre-lettre n'est pas en soi illégale, mais ce n'est pas ce que ce chef soulève.

[68] Aussi, l'intimé n'est pas crédible, plus particulièrement quand il témoigne que ce sont C.J., H.G.J.B. et J.P. qui ont suggéré, advenant le décès de L.R., de lui attribuer 500 000 \$ sur le produit de l'assurance et de consulter un avocat pour la préparation de cette contre-lettre.

[69] À l'instar du procureur de la plaignante, le comité est d'avis que c'est en raison du changement de bénéficiaire à titre irrévocable en faveur de C.J., J.P. et H.G.J.B. que l'intimé a obtenu les 500 000 \$ indiqués dans la contre-lettre.

[70] Comment expliquer autrement cette générosité de la part de C.J., J.P. et H.G.J.B.? Cela faisait vraisemblablement partie des discussions intervenues et de la stratégie

³³ Voir les observations du comité au sujet de cette contre-lettre faisant l'objet du deuxième chef d'accusation.

CD00-1180

PAGE : 12

décidée entre C.J., H.G.J.B., J.P. et l'intimé avant de se rendre à la clinique de L.R. le 12 novembre 2014.

[71] Le concours de l'intimé comme représentant était ainsi compensé. D'ailleurs, contre-interrogé, l'intimé s'est montré pour le moins évasif quant à sa participation à la prise de cette décision.

[72] La séquence des événements entourant cette affaire paraît, en outre, appuyer cette conclusion. L'intimé a retenu les services d'un avocat pour la préparation de cette contre-lettre et considérant la période des fêtes 2014-2015, force est de constater que le tout s'est déroulé rapidement entre la signature du formulaire de changement de bénéficiaire le 12 novembre 2014 et celle de la contre-lettre par J.P. dès le 15 janvier suivant suivie de celle des autres signataires le 31 janvier 2015.

[73] Encore une fois, l'intimé a privilégié son intérêt en se faisant céder par C.J., J.P. et H.G.J.B. une partie de la protection d'assurance de L.R., et ce, à l'insu de ce dernier.

[74] Par conséquent, le comité le déclarera coupable pour avoir contrevenu à l'article 18 du *Code de déontologie* et ordonnera la suspension de procédures à l'égard des autres dispositions invoquées sous ce deuxième chef d'accusation.

[75] Le troisième chef d'accusation reproche à l'intimé d'avoir fait défaut, le 4 mai 2015, de sauvegarder son indépendance et/ou de s'être placé en situation de conflit d'intérêts en faisant signer à son client L.R. une demande de transfert de propriété de la même assurance vie pour y désigner C.J., J.P. et H.G.J.B. à titre de nouveaux titulaires de ladite police, alors qu'il en était devenu co-bénéficiaire avec ces derniers en vertu de la contre-lettre du mois de janvier précédent.

[76] L'intimé n'a pas sauvegardé son indépendance en faisant signer à son client L.R. une demande de transfert de propriété de la police, lui faisant ainsi perdre tout contrôle ou bénéfice découlant de cette police, encore une fois à l'encontre de l'intérêt de ce dernier.

[77] Par conséquent, le comité le déclarera coupable pour avoir contrevenu à l'article 19 du *Code de déontologie* sous ce troisième chef et ordonnera la suspension de procédures à l'égard des autres dispositions alléguées à son soutien.

[78] Enfin, le dernier et quatrième chef d'accusation, reproche à l'intimé d'avoir fait défaut, le 10 décembre 2015, à la suite du décès de L.R., de sauvegarder son indépendance et/ou de s'être placé en situation de conflit d'intérêts en transmettant à l'assureur les demandes de prestation de décès de la police pour le compte de C.J., J.P. et H.G.J.B., alors qu'il en était également bénéficiaire avec ceux-ci.

CD00-1180

PAGE : 13

[79] Rappelons l'importance du contexte entourant l'envoi de cette réclamation par l'intimé, étant donné le courriel de C.J. pressant les autres de la signer, car la famille de L.R. voulait intervenir. L'intimé a agi en dépit du fait que la succession de son client L.R. était préjudiciée par sa démarche entreprise de concert avec C.J., H.G.J.B. et J.P.

[80] En soumettant cette réclamation de prestation de décès, l'intimé se plaçait sans aucun doute en situation de conflit d'intérêts sachant d'autant plus qu'il bénéficiait d'une partie de cette prestation en vertu de la contre-lettre.

[81] Par conséquent, il sera déclaré coupable sous ce quatrième chef d'accusation pour avoir contrevenu à l'article 18 du *Code de déontologie*. L'arrêt des procédures sera également ordonné à l'égard des autres dispositions invoquées au soutien de ce dernier chef.

PAR CES MOTIFS, le comité de discipline :

RÉITÈRE ORDONNER la non-divulgaration, la non-diffusion et la non-publication des noms et prénoms des consommateurs impliqués dans la présente plainte ainsi que toute information personnelle les concernant;

DÉCLARE l'intimé coupable de l'infraction décrite au chef 1, pour avoir contrevenu à l'article 21 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (RLRQ, c. D-9.2, r.3);

DÉCLARE l'intimé coupable de l'infraction décrite au chef 2, pour avoir contrevenu à l'article à l'article 18 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (RLRQ, c. D-9.2, r.3);

DÉCLARE l'intimé coupable de l'infraction décrite au chef 3, pour avoir contrevenu à l'article 19 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (RLRQ, c. D-9.2, r.3);

DÉCLARE l'intimé coupable de l'infraction décrite au chef 4, pour avoir contrevenu à l'article 18 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (RLRQ, c. D-9.2, r.3);

ORDONNE l'arrêt conditionnel des procédures à l'égard des autres dispositions invoquées au soutien de chacun des chefs 1 à 4;

CONVOQUE les parties avec l'assistance du secrétaire du comité de discipline à une audition sur sanction.

CD00-1180

PAGE : 14

(s) Janine Kean

M^e Janine Kean

Présidente du comité de discipline

(s) John Ruggieri

M. John Ruggieri, A.V.A.

Membre du comité de discipline

M^e Mathieu Cardinal
CDNP AVOCATS INC.
Procureurs de la partie plaignante

M^e Carolyne Mathieu
CABINET DE SERVICES JURIDIQUES INC.
Procureurs de la partie intimée

Date d'audience : Le 20 décembre 2016

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-1277

DATE : 20 décembre 2018

LE COMITÉ : M ^e George R. Hendy	Président
M. Stéphane Prévost, A.V.C.	Membre
M. Benoit Bergeron, A.V.A., Pl. Fin.	Membre

MARC-AURÈLE RACICOT, ès qualités de syndic adjoint de la Chambre de la sécurité financière

Partie plaignante

c.

CLAUDE DE BELLEFEUILLE (numéro de certificat 109049)

Partie intimée

DÉCISION SUR SANCTION

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 142 DU CODE DES PROFESSIONS, LE COMITÉ A PRONONCÉ L'ORDONNANCE SUIVANTE :

Ordonnance de non-divulgarion, de non-publication et de non-diffusion du nom et du prénom des consommateurs concernés ainsi que de toute information pouvant les identifier.

[1] Le 12 février 2018, le Comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière (le « **Comité** ») s'est réuni aux bureaux de la Chambre, sis au 2000, avenue McGill College, 12^e étage, à Montréal, et a procédé à l'audition sur culpabilité d'une plainte disciplinaire contre l'intimé ainsi libellée :

LA PLAINTÉ

1. À Candiac, le ou vers le 24 avril 2013, l'intimé n'a pas recueilli tous les renseignements et procédé à une analyse complète et conforme des besoins financiers de son client E.C., alors qu'il lui faisait souscrire la police d'assurance numéro XXXXXXXX, contrevenant ainsi aux articles 16, 27 de la *Loi sur la distribution de produits et services*

CD00-1277

2

financiers (RLRQ, c. D-9.2) et 6 du *Règlement sur l'exercice des activités des représentants* (RLRQ, c. D-9.2, r.10) ;

2. À Delson, entre les ou vers les 23 octobre 2013 et 29 avril 2014, l'intimé ne s'est pas acquitté du mandat confié par son client, E.C., en ne transmettant pas les résultats des examens médicaux relatifs à la police d'assurance numéro XXXXXXXX de ce dernier à l'assureur, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2), 24 et 34 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (RLRQ, c. D-9.2, r.3) ;
3. À Montréal, le ou vers le 22 avril 2015, l'intimé a manqué d'intégrité en promettant de verser une rémunération à M.H. pour que ses services soient retenus, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2), 11 et 41 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (RLRQ, c. D-9.2, r.3).

DÉCISION DE CULPABILITÉ

- [2] L'intimé ne s'est pas présenté à l'audition, et le Comité l'a déclaré coupable des chefs d'infraction ci-haut énoncés par jugement rendu le 4 avril 2018.
- [3] Bien que dûment informé de la date d'audition sur sanction, l'intimé a de nouveau fait défaut de se présenter à la Chambre de la sécurité financière le 8 novembre 2018, et le Comité a donc décidé de permettre au plaignant de procéder *ex parte* contre l'intimé, conformément au second alinéa de l'article 144 du *Code des professions*.

PREUVE DU PLAIGNANT

- [4] Le plaignant, par l'entremise de son procureur, Me Julie Piché, ne fit entendre aucun témoin, mais versa au dossier copie d'une Mise en garde de la Chambre de la sécurité financière adressée à l'intimé en date du 20 février 2014, faisant état d'une série d'actes de sa part et survenus durant la période du 28 septembre au 5 octobre 2010, impliquant quatre (4) consommateurs différents. Cette Mise en garde reprochait à l'intimé d'avoir:
 - a) fait des commentaires faux, inexacts et incomplets auxdits consommateurs au sujet de l'état de santé de leur représentant qui ont eu pour effet de dénigrer, dévaloriser ou discréditer ce dernier; et
 - b) fait défaut de tenir des fiches écrites consignant les renseignements pertinents recueillis pour les analyses qu'il était tenu d'effectuer en faisant remplir une proposition d'assurance par ou en vue d'offrir des produits d'assurance de personnes comportant un volet d'investissement à ces consommateurs.

- [5] Le plaignant a ensuite soumis au Comité ses représentations sur sanctions.

REPRÉSENTATIONS DU PLAIGNANT

- [6] Me Piché proposa au Comité, l'imposition des amendes suivantes:

CD00-1277

3

- a) pour le chef d'infraction 1, 5 000\$;
- b) pour le chef d'infraction 2, 2 000\$;
- c) pour le chef d'infraction 3, 4 000\$.

[7] Elle souligna comme facteurs aggravants la gravité objective des infractions y reprochées : défaut de bien conseiller le client, de répondre fidèlement à ses demandes afin de réduire une prime excessive, et inciter un tiers à partager une commission du représentant par le biais de fausses factures; le fait qu'il s'agit d'actes qui vont au cœur de la profession, qui portent atteinte à l'image de la profession et qui témoignent d'un manque de probité requise d'un représentant; la préméditation; le fait que ces actes visaient deux (2) consommateurs; l'expérience (14 ans) de l'intimé; l'existence d'un antécédent (la Mise en garde ci-haut décrite); et le risque de récidive qu'on peut inférer du refus de l'intimé de répondre à cette plainte et de participer aux auditions sur culpabilité et sur sanction.

[8] Comme facteurs atténuants, elle invoqua le fait que l'intimé est maintenant inactif auprès de l'AMF.

[9] La plaignante a ensuite référé le Comité à la jurisprudence suivante démontrant que, dans des cas similaires, les sanctions suggérées étaient appropriées:

- a) *Chambre de la sécurité financière c. Charbonneau*, 2012 CanLII 97161 (QC CDCSF) (CD00-0858, 30 juillet 2012);
- b) *Chambre de la sécurité financière c. Di Salvo*, 2013 CanLII 77930 (QC CDCSF) (CD00-0970, 26 novembre 2013);
- c) *Chambre de la sécurité financière c. Beckers*, 2012 CanLII 97172 (QC CDCSF) (CD00-0862, 17 août 2012);
- d) *Chambre de la sécurité financière c. Vachon*, 2016 QCCDCSF 11 (CD00-1088, 21 avril 2016);
- e) *Chambre de la sécurité financière c. Taillon*, 2016 QCCDCSF 14 (CD00-1114, 20 mai 2016);
- f) *Chambre de la sécurité financière c. Watier*, 2011 CanLII 99518 (QC CDCSF) (CD00-0854, 13 octobre 2011);
- g) *Chambre de la sécurité financière c. Potvin*, 2014 CanLII 33899 (QC CDCSF) (CD00-0954, 27 mai 2014).

CD00-1277

4

ANALYSE ET MOTIFS

- [10] Considérant ce qui précède, après révision des éléments, tant objectifs que subjectifs, atténuants qu'aggravants, qui lui ont été présentés, le Comité est d'avis que les amendes proposées par le plaignant constituent des sanctions justes et appropriées, adaptées à ladite infraction, conformes aux précédents jurisprudentiels applicables, ainsi que respectueuses des principes d'exemplarité et de dissuasion dont il ne peut faire abstraction.
- [11] En conséquence, le Comité condamnera l'intimé à payer les amendes décrites au paragraphe 6 ci-haut.
- [12] Quant aux déboursés, aucun motif ne lui ayant été soumis qui lui permettrait de passer outre à la règle habituelle voulant que les déboursés nécessaires à la condamnation du représentant fautif lui soient généralement imputés, le Comité condamnera l'intimé au paiement des déboursés.

PAR CES MOTIFS, le Comité de discipline :

RÉITÈRE l'ordonnance de non-divulgence, de non-publication et de non-diffusion du nom et du prénom des consommateurs concernés et de toute information permettant de les identifier;

ET PROCÉDANT SUR SANCTION :

CONDAMNE l'intimé à payer les amendes suivantes:

- a) pour le chef d'infraction 1, 5 000\$;
- b) pour le chef d'infraction 2, 2 000\$;
- c) pour le chef d'infraction 3, 4 000\$;

CONDAMNE l'intimé au paiement des déboursés ci-haut prévus, y compris les frais d'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article 151 du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26).

(s) George R. Hendy _____
M^e George R. Hendy
Président du Comité de discipline

CD00-1277

5

(s) Stéphane Prévost
M. Stéphane Prévost, A.V.C.
Membre du Comité de discipline

(s) Benoît
Bergeron
M. Benoit Bergeron, A.V.A., Pl. Fin.
Membre du Comité de discipline

M^e Julie Piché
TERRIEN COUTURE S.E.N.C.R.L.
Procureurs de la partie plaignante

L'intimé était absent et non représenté

Date d'audience: 8 novembre 2018

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-1317

DATE : 17 janvier 2019

LE COMITÉ : M ^e George R. Hendy	Président
M. Marc Binette, Pl. Fin.	Membre
M. Shirtaz Dhanji, A.V.A., Pl. Fin.	Membre

MARC-AURÈLE RACICOT, ès qualités de syndic adjoint de la Chambre de la sécurité financière

Partie plaignante

c.

ELIE NASSIF (numéro de certificat 208646)

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 142 DU CODE DES PROFESSIONS, LE COMITÉ A PRONONCÉ L'ORDONNANCE SUIVANTE :

- **Ordonnance de non-divulgence, de non-publication et de non-diffusion du nom et du prénom des tiers concernés, ainsi que de tout renseignement de nature personnelle et économique permettant de les identifier.**

[1] Le 20 décembre 2018, le Comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière (le « Comité ») s'est réuni aux bureaux de la Chambre, sis au 2000, avenue McGill College, 12^e étage, à Montréal, et a procédé à l'audition d'une plainte disciplinaire contre l'intimé ainsi libellée :

LA PLAINTÉ

« 1. À Montréal, entre les ou vers les 10 et 19 avril 2017, l'intimé s'est approprié la somme de 15 000\$ du compte Grand livre de l'institution financière où il travaillait à titre de directeur de succursale, contrevenant ainsi aux articles 10 et 14 du Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières (RLRQ, c. D-9.2, r.7.1). »

[2] Au début de l'audition, les procureurs des parties ont informé le Comité que leurs clients avaient convenu d'un règlement comportant un plaidoyer de culpabilité par l'intimé avec une recommandation commune pour une radiation de cinq ans, à partir de l'expiration du délai d'appel de la présente décision, suite à l'amendement du libellé de la plainte, qui devrait plutôt dorénavant se lire comme suit :

« 1. À Montréal, entre les ou vers les 10 et 19 avril 2017, l'intimé s'est octroyé du crédit du compte Grand livre, pour une période de neuf jours, à l'insu de son employeur, la somme de 15 000 \$, contrevenant ainsi à l'article 14 du Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières (RLRQ, c. D-9.2, r.7.1). »

[3] Le Comité a autorisé l'amendement ci-haut décrit de la plainte.

PLAIDOYER DE CULPABILITÉ

[4] L'intimé était représenté par M^e Henri Nahabedian et enregistra un plaidoyer de culpabilité à l'égard de l'infraction amendée contenue à la plainte.

[5] Le Comité a pris acte du plaidoyer de culpabilité de l'intimé et l'a déclaré coupable de l'infraction amendée ci-haut énoncée, séance tenante.

[6] Après l'enregistrement dudit plaidoyer, les parties présentèrent au Comité leur preuve et firent leurs représentations communes sur sanction.

PREUVE DES PARTIES

[7] Le plaignant, par l'entremise de son procureur, M^e Jean-François Noiseux, versa alors au dossier une preuve documentaire non contredite qui fut cotée P-1 à P-7. Il ne fit entendre aucun témoin.

[8] Essentiellement, la preuve a démontré que l'intimé s'est octroyé la somme de 15 000 \$ du compte Grand livre de son employeur, alors qu'il était directeur de succursale, afin de rendre service à un ami qui avait un besoin urgent de 10 000 €,

l'intimé étant apparemment alors incapable de retirer, en temps opportun, une somme équivalente des fonds (totalisant environ 122 000 \$) qu'il détenait dans son compte personnel d'investissement avec son employeur.

- [9] La pièce P-3 (page 000072) fait preuve du transfert de la somme de 15 000 \$ du compte Grand livre de l'employeur au compte personnel de l'intimé chez l'employeur, en date du 10 avril 2017, du transfert subséquent par virement électronique de la somme de 10 000 € (P-3, page 000073) quelques heures plus tard (pièces P-5 et P-6) et du remboursement au compte Grand livre de la somme de 15 000 \$ en date du 19 avril 2017 (P-3, page 000074, et P-7), les fonds provenant de la mère de l'intimé, qui s'est servie de sa carte de crédit pour effectuer ce remboursement (P-4).
- [10] La pièce P-2 est une lettre de l'employeur adressée à la Chambre de la sécurité financière en date du 31 janvier 2018, faisant état du fait qu'« *à la suite d'une information anonyme transmise à l'ombudsman* » de l'employeur, l'intimé ayant été congédié le 4 août 2017 pour s'être octroyé du compte Grand livre ladite somme de 15 000 \$, sans obtenir la permission préalable d'un supérieur. Cette lettre confirme que les fonds ont été remboursés le 19 avril 2017, qu'aucun préjudice n'a été souffert par l'employeur ou un client quelconque, que l'intimé a reconnu sa faute et qu'il a collaboré à l'enquête de l'employeur.
- [11] Quant à l'intimé, il ne déposa aucun document, mais il a choisi de témoigner sur les circonstances entourant l'infraction.
- [12] L'intimé a expliqué qu'après avoir reçu l'appel de son ami le vendredi, 7 avril 2017, il a essayé de retirer la somme de 15 000 \$ de son compte d'investissement chez l'employeur, qui valait alors environ 122 000 \$, mais qu'il n'a pu le faire à cause de difficultés techniques. Étant très occupé par ses responsabilités comme directeur de succursale, il n'a pu essayer à nouveau avant la fermeture des bureaux. Le lundi suivant, 10 avril 2017, l'intimé a reçu un rappel de son ami et a réalisé qu'il ne pourrait sortir les fonds nécessaires de son compte d'investissement en temps utile. Il a alors demandé à une de ses subalternes d'effectuer un transfert de 15 000 \$ du compte Grand livre de l'employeur à son compte personnel, lequel a été suivi du virement électronique de 10 000 € à son ami. L'intimé a affirmé que le Grand livre servait régulièrement à financer temporairement des dépenses pour des clients, et il ne s'est pas rendu compte que son usage du Grand livre pour des fins personnelles contrevenait aux règles de conflit d'intérêts chez son employeur.
- [13] Le soir même, en discutant de cette situation avec ses parents, sa mère a offert d'effectuer un remboursement à même sa carte de crédit, mais ce transfert n'a pas été effectué avant le 19 avril. L'intimé est demeuré ignorant du fait qu'il avait

CD00-1317

4

contrevenu aux règlements internes de son employeur jusqu'à ce qu'il ait reçu un appel d'un inspecteur de son employeur à cet égard en juillet 2017.

- [14] Le supérieur de l'intimé l'a informé qu'il subirait une suspension de deux jours pour son infraction, mais ceci a été converti en congédiement pour cause quelques jours plus tard.
- [15] L'intimé affirme qu'il était un employé dévoué et fidèle de son employeur depuis 2014, qu'il a agi de bonne foi en tout temps et qu'il n'a jamais eu l'intention de tromper ou tricher son employeur.
- [16] Depuis son congédiement, il est devenu entrepreneur dans le domaine de services internet.
- [17] Les parties soumièrent ensuite au Comité leurs représentations communes sur sanction.

REPRÉSENTATIONS DES PARTIES

- [18] Suivant la recommandation commune des parties, M^e Noiseux proposa au Comité l'imposition d'une radiation temporaire de cinq ans, à partir de l'expiration du délai d'appel de la présente décision, la condamnation de l'intimé au paiement des déboursés, y compris les frais d'enregistrement, ainsi que la publication d'un avis de la décision aux frais de l'intimé.
- [19] Relativement au seul chef d'infraction, il souligna comme facteurs aggravants la gravité objective de l'infraction y reprochée, soit le fait de s'être octroyé du Grand livre de son employeur la somme de 15 000\$, sans autorisation préalable; le fait qu'il s'agit d'un acte qui va au cœur de la profession, qui porte atteinte à l'image de la profession et qui met en cause la probité requise d'un représentant; le fait que l'intimé était directeur de succursale et qu'il a attendu dix jours pour effectuer le remboursement.
- [20] Comme facteurs atténuants, il invoqua le fait qu'il s'agit d'un acte isolé, le fait qu'aucun préjudice n'a été cause à l'employeur ou un client, l'âge de l'intimé (28 ans), l'absence d'antécédents disciplinaires de l'intimé, le fait qu'il ait collaboré à l'enquête de l'employeur et celle de la Chambre de la sécurité financière, et le fait qu'il ait plaidé coupable. À ceci, M^e Nahabedian a ajouté que l'intimé n'a jamais eu l'intention de frauder son employeur et qu'il se serait servi de ses propres fonds, n'eût été l'urgence d'aider son ami. Par ailleurs, il y avait peu de risque de récidive, l'intimé étant inactif auprès de l'AMF depuis son congédiement en juillet 2017 et

CD00-1317

5

travaillant maintenant comme entrepreneur. Finalement, l'intimé a aussi fait preuve de remords sincères.

[21] Le procureur du plaignant a ensuite référé le Comité à la jurisprudence suivante :

- a) *Chambre de la sécurité financière c. Umulisa*, 2018 QCCDCSF 45 (CD00-1238, 27 août 2018) (« *Umulisa* »);
- b) *Chambre de la sécurité financière c. Voyer-Sirois*, 2018 QCCDCSF 2 (CD00-1248, 12 janvier 2018) (« *Voyer-Sirois* »);
- c) *Chambre de la sécurité financière c. Martinez-Melendez*, 2018 QCCDCSF 26 (CD00-1250, 30 avril 2018) (« *Martinez-Melendez* »).

[22] Il importe de souligner que dans chacun de ces cas, la partie intimée a été jugée coupable de plusieurs incidents de comportement fautif, une radiation temporaire de cinq (5) ans ayant été imposée dans chaque cas, suite à une recommandation commune dans l'affaire *Voyer-Sirois*, par défaut de contester dans l'affaire *Martinez-Melendez*, et malgré une demande de radiation de dix ans par la partie plaignante dans l'affaire *Umulisa*.

ANALYSE ET MOTIFS

[23] Considérant ce qui précède, après révision des éléments, tant objectifs que subjectifs, atténuants qu'aggravants, qui lui ont été présentés, le Comité est d'avis que la radiation temporaire de cinq (5) ans proposée par les parties serait une sanction juste et appropriée, quoique située vers le maximum de la fourchette de sanctions adoptées par la jurisprudence, considérant les circonstances particulières de ce dossier.

[24] En conséquence, le Comité condamnera l'intimé à une radiation temporaire de cinq (5) ans, à compter de l'expiration du délai d'appel concernant la présente décision.

[25] Quant aux déboursés, aucun motif ne lui ayant été soumis qui lui permettrait de passer outre à la règle habituelle voulant que les déboursés nécessaires à la condamnation du représentant fautif lui soient généralement imputés, le Comité condamnera l'intimé au paiement des déboursés, y compris les frais de publication d'un avis de la décision dans un journal de la région du domicile professionnel de l'intimé.

CD00-1317

6

PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :

RÉITÈRE l'ordonnance de non-divulgation, de non-publication et de non-diffusion du nom et du prénom des tiers concernés, ainsi que de tout renseignement de nature personnelle et économique permettant de les identifier;

PREND ACTE à nouveau du plaidoyer de culpabilité enregistré par l'intimé sous l'unique chef d'infraction contenu à la plainte amendée;

RÉITÈRE la déclaration de culpabilité de l'intimé prononcée à l'audience relativement à l'unique chef d'infraction contenu à la plainte amendée en vertu de l'article 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (RLRQ, c. D-9.2, r.7.1);

ET PROCÉDANT SUR SANCTION :

CONDAMNE l'intimé à une radiation temporaire de cinq (5) ans sous l'unique chef d'infraction mentionné dans la plainte, laquelle débutera suite à l'expiration du délai d'appel de la présente décision;

ORDONNE à la secrétaire du Comité de faire publier, conformément à ce qui est prévu à l'article 156, al. 7, du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26), aux frais de l'intimé, un avis de la présente décision dans un journal circulant dans le lieu où ce dernier a son domicile professionnel et dans tout autre lieu où il a exercé ou pourrait exercer sa profession;

CONDAMNE l'intimé au paiement des déboursés ci-haut prévus, y compris les frais d'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article 151 du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26).

(s) George R. Hendy
M^e George R. Hendy
Président du Comité de discipline

(s) Marc Binette
M. Marc Binette, Pl. Fin.
Membre du Comité de discipline

CD00-1317

7

(s) Shirtaz Dhanji
M. Shirtaz Dhanji, A.V.A., Pl. Fin.
Membre du Comité de discipline

M^e Jean-François Noiseux
CDNP AVOCATS INC.
Procureurs de la partie plaignante

M^e Henri Nahabedian
LETTE & ASSOCIES, s.e.n.c,r.l.
Procureurs de la partie intimée

Date d'audience: 20 décembre 2018

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

3.7.3.2 Comité de discipline de la ChAD

Aucune information.

3.7.3.3 OCRCVM

Aucune information.

3.7.3.4 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.

3.8 AUTRES DÉCISIONS

3.8.1 Dispenses

Aucune information.

3.8.2 Exercice d'une autre activité

Aucune information.

3.8.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés

Aucune information.

3.8.4 Autres

Décisions administratives rendues à l'égard d'un cabinet, d'un représentant autonome ou d'une société autonome

Selon les articles 115.2 et 146.1 de la *Loi sur la distribution des produits et services financiers*, RLRQ, c. D-9 (la « Loi ») l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») peut suspendre l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome ou d'une société autonome, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$ pour chaque contravention lorsque ceux-ci ne respectent pas les dispositions prévues aux articles 81, 82, 83, 103.1, 128, 135 et 136 de la Loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévue à la Loi ou à l'un de ses règlements.

L'Autorité peut également radier l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome ou d'une société autonome lorsqu'il y a contravention aux articles 82 et 128 de la Loi ainsi qu'aux articles 81, 83, 103.1, 135 ou 136 de cette même Loi, lorsqu'il s'agit de récidives dans ces derniers cas.

Le tableau ci-joint contient les décisions administratives rendues par l'Autorité à l'encontre de cabinets, représentants autonomes et sociétés autonomes ayant fait défaut de respecter certaines exigences relatives à leur inscription.

Au moment de cette publication, il est possible que leur situation soit déjà corrigée. Il est également possible de vérifier si un cabinet, représentant autonome ou société autonome est inscrit auprès de l'Autorité en consultant le *Registre des entreprises et individus autorisés à exercer* disponible sur son site Web en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.lautorite.qc.ca/fr/registre-entreprise-individu-fr-pro.html>

Vous pouvez également vous adresser au Centre d'information de l'Autorité aux coordonnées suivantes :

Québec : 418 525-0337
 Montréal : 514 395-0337
 Autres régions : 1 877 525-0337
 Site Web: www.lautorite.qc.ca

Manquements	Code
Ne pas avoir maintenu une assurance de responsabilité conforme aux règlements	A
Ne pas avoir complété le maintien annuel de son inscription	B
Ne pas avoir versé les droits annuels prévus aux règlements	C
Ne pas avoir de représentant rattaché	D

Disciplines ou catégories de discipline	Code
Assurance de personnes	1
Assurance collective de personnes	2
Assurance de dommages (Agents)	3
Assurance de dommages (Courtiers)	4
Expertise en règlement de sinistres	5
Planification financière	6
Courtage en épargne collective	7611
Courtage en plans de bourses d'études	7615

La liste ci-dessous indique le numéro de client du cabinet, représentant autonome ou société autonome concerné, son nom, le numéro de la décision rendue par l'Autorité, le manquement reproché, la discipline ou la catégorie de discipline concernée par le manquement, la nature de la décision et la date de la décision.

Numéro de client	Nom de la personne morale	Numéro de décision	Manquements et Disciplines ou catégories de discipline	Nature de la décision	Date de la décision
2000496964	ALAIN PLANTE	2019-CI-1001968	A-D / 2	Radiation	2019-01-21
3001179661	KARINE SAVARD	2019-CI-1001939	D / 1	Radiation	2019-01-21
3001483886	ZEINA ZAHABI	2019-CI-1001602	A-D / 1	Radiation	2019-01-21

4.

Indemnisation

- 4.1 Avis et communiqués
 - 4.2 Réglementation
 - 4.3 Autres consultations
 - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
 - 4.5 Fonds d'assurance-dépôts
 - 4.6 Autres décisions
-

4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

4.5 FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS

Aucune information.

4.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Avis de l'Autorité des marchés financiers relatif au dépôt du manuel de tarifs en assurance automobile.

La Loi visant principalement à améliorer l'encadrement du secteur financier, la protection des dépôts d'argent et le régime de fonctionnement des institutions financières (L.Q. 2018, c. 23) (la « Loi ») a été sanctionnée le 13 juin 2018. Certains articles de cette Loi modifient les dispositions de la Loi sur l'assurance automobile, RLRQ, c. A-25 (la « LAA ») relatives au dépôt du manuel de tarifs en assurance automobile. Ces modifications sont entrées en vigueur le 13 juillet 2018.

Manuel de tarifs

L'article 180 de la LAA est modifié par l'article 655 de la Loi afin de préciser les nouvelles exigences applicables quant au dépôt du manuel de tarifs en assurance automobile par les assureurs auprès de l'Autorité des marchés financiers (« l'Autorité »).

À cet effet, le premier alinéa de l'article 180 de la LAA a été modifié afin de préciser le moment et les conditions relatifs au dépôt du manuel de tarifs en assurance automobile :

« Chaque assureur agréé doit déposer auprès de l'Autorité des marchés financiers, aux dates et en la forme qu'elle détermine, un exemplaire de son manuel de tarifs.

Le manuel de tarifs est composé des documents d'un assureur agréé où sont identifiées et définies ses règles de classification des risques ainsi que les primes applicables à chacun de ces risques. » [Nos soulignés]

Par conséquent, l'Autorité a déterminé que deux dépôts annuels du manuel de tarifs en assurance automobile seront requis, et ce, au plus tard aux dates suivantes :

1er avril - Manuel de tarifs qui sera en vigueur à partir du 1er mars

1er octobre - Manuel de tarifs qui sera en vigueur à partir du 1er septembre

Les assureurs doivent donc déposer leur manuel de tarifs en vigueur à ces dates.

Le dépôt du manuel de tarifs demeure sous la forme papier et doit répondre aux exigences de l'Autorité, tel qu'énoncé dans le document « Caractéristiques d'un manuel complet » lequel est disponible sur le site web de l'Autorité.

L'Autorité demande également à chaque assureur de compléter et de signer le document intitulé « Sommaire des modifications déposées » et de le joindre obligatoirement avec chaque dépôt auprès de l'Autorité.

Sanction administrative

L'article 656 de la Loi modifie également la LAA par l'ajout d'un nouvel article suivant l'article 181, soit l'article 181.1. Cet article permet dorénavant à l'Autorité d'imposer une sanction administrative à un assureur qui a fait défaut de respecter les dispositions prévues aux articles 180 et 181 de la LAA. Le nouvel article 181.1 de la LAA se lit comme suit :

« L'Autorité des marchés financiers, après l'établissement de faits portés à sa connaissance qui démontrent qu'un assureur agréé a fait défaut de respecter les dispositions des articles 180 ou 181, peut imposer à cet assureur agréé une sanction administrative pécuniaire qui ne peut excéder 1000 \$. »

À cet effet, l'assureur doit donc s'assurer que l'Autorité recevra, **avant les dates d'échéance établies**, les documents demandés, et ce, en la forme déterminée par l'Autorité. Ainsi, le défaut de déposer ces documents dans les formes prescrites constituera un défaut.

Le présent avis s'adresse aux assureurs titulaires d'un permis d'assurance les autorisant à pratiquer dans la catégorie « assurance automobile » au Québec.

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus auprès du Centre d'information de l'Autorité aux coordonnées suivantes :

Québec : 418.525.0337
 Montréal : 514.395.0337
 Autres régions : 1.877.525.0337
 Télécopieur : 418.647.9963
www.lautorite.qc.ca

Le 31 janvier 2019

DÉCISION N° 2019-SOLV-0001

Détermination de la forme et de la date de dépôt d'un exemplaire du manuel de tarifs en assurance automobile par les assureurs agréés

Vu le premier alinéa de l'article 180 de la Loi sur l'assurance automobile, RLRQ, c. A-25, selon lequel chaque assureur agréé doit déposer auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), aux dates et en la forme qu'elle détermine, un exemplaire de son manuel de tarifs;

Vu les échanges intervenus entre l'Autorité et le Groupement des assureurs automobiles quant à la forme et aux dates du dépôt d'un exemplaire du manuel de tarifs en assurance automobile par les assureurs agréés qu'entend déterminer l'Autorité;

Vu que le Groupement des assureurs automobiles s'est montré satisfait de la forme et des dates qu'entend déterminer l'Autorité;

Vu la recommandation de la Direction de l'encadrement prudentiel des institutions financières;

Vu la délégation de pouvoirs faite par le président-directeur général conformément au premier alinéa de l'article 24 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier, RLRQ, c. E-6.1;

En conséquence, le directeur des analyses quantitatives et des modèles des assureurs, au nom de l'Autorité :

Détermine que chaque assureur agréé doit procéder deux fois par année au dépôt d'un exemplaire de son manuel de tarifs au plus tard aux dates suivantes :

- Le 1er avril pour le manuel de tarifs qui est en vigueur à partir du 1er mars précédant la date du dépôt.
- Le 1er octobre pour le manuel de tarifs qui est en vigueur à partir du 1er septembre précédant la date du dépôt.

Détermine que chaque assureur agréé doit procéder au dépôt d'un exemplaire de son manuel de tarifs sur support papier et que celui-ci doit répondre aux exigences de l'Autorité, tel qu'énoncé dans le document intitulé « Caractéristiques d'un manuel complet » qui est disponible sur le site Web de l'Autorité.

Détermine que chaque assureur agréé doit compléter le document intitulé « Sommaire des modifications déposées » qui est disponible sur le site Web de l'Autorité et le joindre obligatoirement avec chaque dépôt effectué auprès de l'Autorité.

Fait le 25 janvier 2019.

Directeur des analyses quantitatives
et des modèles des assureurs

Jean-François Ouellet

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

L'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») publie dans cette section la liste des sanctions administratives pécuniaires imposées en vertu de l'article 405.1 de la Loi sur les assurances, RLRQ, c. A-32 (la « Loi sur les assurances ») et en vertu de l'article 349.1 de la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, RLRQ, c. S-29.01 (la « LSFSE »). Les sanctions administratives pécuniaires sont imposées lorsqu'un assujetti fait défaut de respecter une disposition de l'une de ces lois ou de leurs règlements.

Les décisions rendues en vertu de la Loi sur les assurances sont publiées à la section 5.5.1, alors que celles rendues en vertu de la LSFSE sont publiées à la section 5.5.2. Dans l'éventualité d'une révision du montant imposé, le montant révisé sera indiqué dans la section concernée.

L'imposition d'une sanction administrative, en application de l'article 405.1 de la Loi sur les assurances ou de l'article 349.1 de la LSFSE, est sans préjudice quant à toute autre mesure ou recours que pourrait prendre l'Autorité.

5.5.1 - Loi sur les assurances

La liste publiée dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux assureurs, aux fédérations de sociétés mutuelles d'assurance ou aux fonds de garantie (désignés individuellement un « assujetti ») en vertu de l'article 405.1 de la Loi sur les assurances à la suite du défaut de respecter une disposition de cette loi ou d'un de ses règlements.

L'article 405.1 de la Loi sur les assurances prévoit :

L'Autorité, après l'établissement de faits portés à sa connaissance qui démontrent qu'une personne ou une société a fait défaut de respecter une disposition de la présente loi ou d'un règlement pris en application de celle-ci, peut imposer à cette personne ou société une sanction administrative et en percevoir le paiement.

Le montant de cette sanction doit être proportionné à la gravité du manquement et ne peut, en aucun cas, excéder 1 000 000 \$.

Veillez noter que l'Autorité a publié *l'Avis de l'Autorité des marchés financiers relatif au cadre de sanctions administratives pécuniaires imposées en cas de production tardive de renseignements ou documents (articles 405.1 et suivants de la Loi sur les assurances)* (le « Cadre de sanctions ») dont la dernière mise à jour a été publiée au Bulletin de l'Autorité du 7 juin 2012 (Vol. 9, n° 23, section 5.1).

La publication de la présente liste des sanctions administratives pécuniaires concerne les défauts de déposer dans les délais prescrits un ou plusieurs documents exigés par la Loi sur les assurances ou requis par l'Autorité. Cette publication au Bulletin a été prévue dans la mise à jour du Cadre de sanctions publiée le 16 décembre 2011 et s'applique pour tout défaut de déposer dans le délai indiqué un ou des documents énumérés en annexe du Cadre de sanctions et dont le dépôt était requis à partir du 1^{er} janvier 2012. L'Autorité compte publier une telle liste sur une base trimestrielle, le cas échéant.

Le tableau qui suit présente les balises des sanctions prévues au Cadre de sanctions. Ces balises sont basées sur les actifs totaux d'un assujetti (excluant les actifs de fonds distincts pour un assureur) de l'année financière précédente.

Actifs totaux (excluant les actifs de fonds distincts pour un assureur)	Montant de la sanction, par jour	Montant maximal de la sanction
2,5 G\$ et plus	1 800 \$ le premier jour ouvrable et, le cas échéant, 1 500 \$ par jour additionnel	67 800 \$
Plus de 250 M\$, mais moins de 2,5 G\$	900 \$ le premier jour ouvrable et, le cas échéant, 750 \$ par jour additionnel	33 900 \$
250 M\$ et moins	500 \$ le premier jour ouvrable et, le cas échéant, 300 \$ par jour additionnel	13 700 \$

La computation de la durée du retard ou du défaut se fait à partir du premier jour ouvrable suivant la date limite de dépôt, et ce, pour une période maximale de défaut de 45 jours.

Dans le cas où une sanction a déjà été imposée à un assujetti pour le défaut d'avoir déposé dans le délai indiqué un ou des documents exigés par la Loi sur les assurances ou demandés par l'Autorité, le montant de la sanction est porté au double pour tout autre défaut de déposer.

La liste ci-dessous indique le nom de l'assujetti concerné, le numéro de référence de la décision d'imposer une sanction administrative, ainsi que la date de la décision et le montant imposé.

Nom de l'assujetti	No de référence	Date de décision	Montant imposé
JEWELERS, COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE	2018-SOLV-0005	2018-03-20	500 \$
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE TRAVELERS DU CANADA	2018-SOLV-0006	2018-03-20	500 \$
COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE DOMINION DU CANADA	2018-SOLV-0007	2018-03-20	1000 \$
COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE PREMIÈRE DU CANADA	2018-SOLV-0008	2018-03-20	500 \$
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SAINT-PAUL	2018-SOLV-0009	2018-03-20	500 \$
ASSURANCE ET RÉASSURANCE STARR	2018-SOLV-0010	2018-03-20	900 \$
LA CORPORATION D'ASSURANCE FIRST CANADIAN	2018-SOLV-10630009	2018-12-05	4800 \$
LA SURVIVANCE, MUTUELLE DE GESTION	2018-SOLV-1064576	2018-12-12	10 700 \$

5.5.2 – Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne

La liste publiée dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux sociétés de fiducie et aux sociétés d'épargne (désignés individuellement un « assujetti ») en vertu de l'article 349.1 de LSFSE à la suite du défaut de respecter l'une des dispositions de cette loi ou de ses règlements.

L'article 349.1 de la LSFSE prévoit :

L'Autorité peut, après l'établissement de faits portés à sa connaissance qui démontrent qu'une personne ou une société a fait défaut de respecter une disposition de la présente loi ou de ses règlements, imposer à cette personne ou à cette société une sanction administrative et en percevoir le paiement.

Le montant de cette sanction doit être proportionné à la gravité du manquement et ne peut, en aucun cas, excéder 1 000 000 \$.

Veillez noter que l'Autorité a publié l'*Avis de l'Autorité des marchés financiers relatif au cadre de sanctions administratives pécuniaires imposées en cas de production tardive de renseignements ou documents (articles 349.1 de la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne)* (le « Cadre de sanctions SFSÉ ») au Bulletin de l'Autorité du 16 décembre 2011 (vol. 8, n°50, section 5.1).

La publication de la présente liste des sanctions administratives pécuniaires concerne les défauts de déposer dans les délais prescrits un ou plusieurs documents exigés par la LSFSE ou requis par l'Autorité. Cette publication au Bulletin a été prévue dans le Cadre de sanctions SFSÉ publié le 16 décembre 2011 et s'applique pour tout défaut de déposer un ou des documents dans le délai indiqué et dont le dépôt était requis en vertu de ce cadre de sanctions. L'Autorité compte publier une telle liste sur une base trimestrielle, le cas échéant.

Le tableau qui suit présente les balises des sanctions prévues au Cadre de sanctions SFSÉ. Ces balises sont basées sur les actifs totaux au bilan d'un assujetti de l'année financière précédente.

Actifs totaux au bilan	Montant de la sanction par jour	Montant maximal de la sanction
Plus de 2,5 milliards \$	1800 \$ le premier jour ouvrable et, le cas échéant, 1500 \$ par jour additionnel	67 800 \$
Plus de 250 M\$ et moins de 2,5 milliards \$	900 \$ le premier jour ouvrable et, le cas échéant, 750 \$ par jour additionnel	33 900 \$
100 M\$ et moins de 250 M\$	500 \$ le premier jour ouvrable et, le cas échéant, 300 \$ par jour additionnel	13 700 \$
Moins de 100 M\$	250 \$ le premier jour ouvrable et, le cas échéant, 150 \$ par jour additionnel	6 850 \$

La computation de la durée du retard ou du défaut se fait à partir du premier jour ouvrable suivant la date limite de dépôt, et ce, pour une période maximale de défaut de 45 jours.

Dans le cas où une sanction a déjà été imposée à un assujetti pour le défaut d'avoir déposé dans le délai indiqué un ou des documents exigés par la LSFSE ou demandés par l'Autorité, le montant de la sanction est porté au double pour tout autre défaut de déposer.

La liste des sanctions administratives pécuniaires ci-dessous indique le nom de l'assujetti concerné, le numéro de référence de la décision d'imposer une sanction administrative, ainsi que la date de la décision et le montant imposé.

Nom de l'assujetti	No de référence	Date de décision	Montant imposé
AUCUNE SANCTION POUR CETTE PÉRIODE			

5.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.

Marchés de valeurs et des instruments dérivés

- 6.1 Avis et communiqués
 - 6.2 Réglementation et instructions générales
 - 6.3 Autres consultations
 - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
 - 6.5 Interdictions
 - 6.6 Placements
 - 6.7 Agréments, autorisations et opérations sur dérivés de gré à gré
 - 6.8 Offres publiques
 - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
 - 6.10 Autres décisions
 - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Avis de publication

Avis 23-324 du personnel des ACVM – Régime de protection des ordres : seuil de part de marché du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020

(Voir section 7.1 du présent bulletin)

6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Aucune information.

6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

6.4 Sanctions administratives pécuniaires

L'Autorité des marchés financiers publie dans cette section la liste des sanctions administratives pécuniaires. Les décisions de révision des sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs ainsi qu'aux initiés sont publiées à la section 6.4.3, distinctement des sections 6.4.1 et 6.4.2 qui contiennent les décisions initiales imposées à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières* (« LVM ») ou encore, les articles 96 à 98 ou 102 de cette même loi. (274.1 LVM / 271.13, 271.14 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

6.4.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs assujettis à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.13 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.13 RVM.

Tout émetteur assujetti qui contrevient à une disposition du titre III de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déposer un document d'information périodique, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par document pour chaque jour ouvrable au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$ au cours d'un même exercice financier de l'Autorité.

271.15 RVM.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.13 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau produit ci-dessous indique le nom de l'émetteur concerné, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
BESRA GOLD INC.	20190000502-1	2019-01-21	10 000,00 \$
OUTDOORPARTNER MEDIA CORPORATION	20190000504-1	2019-01-21	200,00 \$
ULTRA PETROLEUM CORP.	20190000503-1	2019-01-21	800,00 \$

6.4.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux initiés suivant leur défaut de respecter l'une des dispositions des articles 96 à 98 ou 102 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.14 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.14.

Tout initié ou dirigeant réputé initié qui contrevient à une disposition des articles 96 à 98 ou 102 de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déclarer son emprise sur des titres ou une modification à cette emprise, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

271.15.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.14 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau ci-dessous indique le nom de l'initié concerné, le nom de l'émetteur à l'égard duquel il n'a pas fait la déclaration requise, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
GOULET, GUY	METAUX GENIUS INC.	20190000493-1	2019-01-17	700,00 \$
LEE, JIMMY S.H.	MINES DE LA VALLEE DE L'OR LTEE	20190000678-1	2019-01-23	100,00 \$
MAIN, CHARLES	CORPORATION ELEMENTS CRITIQUES	20190000494-1	2019-01-17	600,00 \$

6.4.3 - Décisions de révision

Les tableaux ci-dessous présentent les informations relatives aux décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires.

Il s'agit plus particulièrement des cas où l'Autorité, dans le cadre d'un processus de révision, a décidé de maintenir, de réduire ou encore d'annuler le montant de la sanction administrative pécuniaire précédemment imposée.

6.4.3.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les émetteurs assujettis.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
----------	--------------	------------------	-----------------------------	----------------

Aucune information

6.4.3.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les initiés.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
------------------------	-----------------	---------------------	-------------------------	------------------------------------	-----------------------

Aucune information

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Capital LGC Ltée

Interdit à Mohammed Ghafari, David Lenigas, John McMullen, Rafi Hazan, Mazen Haddad et Anthony Samaha d'effectuer, directement ou indirectement toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de Capital LGC Ltée parce que celle-ci ne s'est pas conformée aux obligations de dépôt de ses documents annuels prévues aux Règlement 51-102 et au Règlement 52-109 et que ces personnes sont des administrateurs ou des dirigeants de l'émetteur qui peuvent avoir été informées de tout fait ou changement important concernant l'émetteur qui n'a pas été rendu public.

L'interdiction est prononcée le 29 janvier 2019.

Décision n°: 2019-IC-0004

6.5.2 Révocations d'interdiction

Aucune information.

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds mondial courte échéance PIMCO (Canada)	23 janvier 2019	Ontario
Fonds de revenu mensuel courte durée PIMCO		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FNB Horizons Indice Chine dividendes à rendement élevé	28 janvier 2019	Ontario
Fonds équilibré de marchés émergents RBC	25 janvier 2019	Ontario
Fonds spécifique d'actions de marchés émergents RBC		
Fonds mondial courte échéance PIMCO	28 janvier 2019	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
(Canada) Fonds de revenu mensuel courte durée PIMCO (Canada)		
Slate Office REIT	25 janvier 2019	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie Mackenzie Dividendes grandes capitalisations canadiennes	28 janvier 2019	Ontario
Fonds d'actions EAEO Manuvie (auparavant, Fonds ciblé international Manuvie) Fonds d'appréciation d'actions internationales Manuvie	28 janvier 2019	Ontario
Fonds d'obligations à court terme (Portico) Catégorie Titres spécialisés nord-américains	28 janvier 2019	Ontario
Fonds de revenu toutes capitalisations Sentry Fonds de revenu canadien Sentry Catégorie de revenu canadien Sentry Fonds d'actions diversifiées Sentry Catégorie d'actions diversifiées Sentry Fonds d'infrastructures mondiales Sentry	28 janvier 2019	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds de revenu à petite/moyenne capitalisation Sentry		
Catégorie de revenu à petite/moyenne capitalisation Sentry		
Fonds de croissance et de revenu américain Sentry		
Catégorie de croissance et de revenu américain Sentry		
Fonds d'immobilier mondial Sentry		
Catégorie d'immobilier mondial Sentry		
Fonds de métaux précieux Sentry		
Catégorie de métaux précieux Sentry		
Fonds de revenu d'actifs spécialisés Sentry		
Fonds de revenu mensuel américain Sentry		
Catégorie d'obligations de sociétés Sentry		
Catégorie d'obligations à rendement élevé mondiales Sentry		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	24 janvier 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	24 janvier 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	29 janvier 2019	3 novembre 2017

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	29 janvier 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	29 janvier 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	29 janvier 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	30 janvier 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	25 janvier 2019	3 novembre 2017
Banque de Montréal	25 janvier 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	25 janvier 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	25 janvier 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	25 janvier 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	25 janvier 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	25 janvier 2019	1 juin 2018
Banque Nationale du Canada	23 janvier 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	23 janvier 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	23 janvier 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	23 janvier 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	24 janvier 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	24 janvier 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	24 janvier 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	28 janvier 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	28 janvier 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	28 janvier 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	28 janvier 2019	3 juillet 2018

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Nationale du Canada	29 janvier 2019	3 juillet 2018
Banque Royale du Canada	9 janvier 2019	30 janvier 2018
Banque Royale du Canada	14 janvier 2019	30 janvier 2018
Banque Royale du Canada	9 janvier 2019	30 janvier 2018
Brookfield Finance Inc.	24 janvier 2019	17 février 2017
BIP Investment Corporation	29 janvier 2019	23 novembre 2018
Hexo Corp.	24 janvier 2019	19 novembre 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	23 janvier 2019	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	24 janvier 2019	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	29 janvier 2019	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	29 janvier 2019	13 février 2018
La Banque Toronto-Dominion	23 janvier 2019	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	24 janvier 2019	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	28 janvier 2019	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	28 janvier 2019	28 juin 2018

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au

Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants
(« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
1172767 B.C. Ltd.	2018-07-20	280 888 \$
AgMedica Bioscience Inc.	2018-07-18	3 647 524 \$
Anfield Energy Inc.	2018-07-23	3 845 487 \$
Antrim Balanced Mortgage Fund Ltd.	2018-07-18 au 2018-07-25	4 039 634 \$
Apollo Offshore Structured Credit Recovery Fund IV Ltd.	2018-07-20	3 942 600 \$
Banque Royale du Canada	2018-07-16	3 951 300 \$
Bayer US Finance II LLC	2018-06-25	484 732 998 \$
BendaRx Corp.	2018-07-16	3 146 574 \$
Boralex inc.	2018-07-11	51 756 440 \$
CannaRoyalty Corp.	2018-07-12	32 353 000 \$
Cantex Mine Development Corp.	2018-07-13	1 750 000 \$
Consolidated Edison Company of New York, Inc.	2018-06-26	7 983 600 \$
Credit Suisse Group AG	2018-07-16	9 563 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Développement SCD inc.	2018-07-23 au 2018-07-26	2 581 936 \$
Duran Ventures Inc.	2018-07-19	368 000 \$
Fiducie de revenu résidentiel Equiton	2018-07-20 au 2018-07-30	152 300 \$
Franchise Cannabis Corp.	2018-07-20	1 620 000 \$
Franklin Global Real Assets Fund	2018-07-17 au 2018-07-18	80 305 \$
Genesis Metals Corp.	2018-07-23	805 000 \$
Global Cannabis Applications Corp	2018-07-18	1 625 876 \$
Group RMC Realty Limited Partnership	2018-07-20	13 126 109 \$
Groupe Santé Devonian inc.	2018-07-19	1 000 000 \$
HPQ-Silicon Resources inc.	2018-07-17	0 \$
ICM Property Partners Trust	2018-07-19	642 048 \$
Jaxon Mining Inc.	2018-06-11	355 140 \$
Le Groupe Delma inc.	2018-07-26	597 794 \$
Les Technologies Peak Positioning inc.	2017-12-19	500 00 \$
Les Technologies Peak Positioning inc.	2018-01-12	250 000 \$
M+H Properties Perth Simcoe Trust	2018-07-12	730 000 \$
Métaux DNI inc.	2018-07-16	0 \$
Mimi's Rock,Inc.	2018-07-10	17 402 000 \$
NationWide Self Storage & Auto Wash Trust	2018-07-16	683 400 \$
Nouveau Monde Graphite inc.	2018-07-13	3 688 350 \$
NuLegacy Gold Corporation	2018-07-19	1 741 960 \$
Our Home & Miniature Land Inc.	2018-07-11	4 823 136 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Peloton Minerals Corporation	2018-07-17	116 000 \$
Prestige Hospitality Opportunity Fund – I	2018-07-23	474 923 \$
Purpose Specialty Lending Trust	2018-07-13	15 167 277 \$
Radar Capital Inc.	2018-07-17	50 079 \$
Sandspring Resources Ltd.	2018-07-20	19 250 000 \$
Secova Metals Corp.	2018-07-12	1 198 434 \$
Segra International Corp.	2018-07-19	6 616 699 \$
Stelmine Canada Itée	2018-07-26	809 500 \$
Technologies Ortho Régénératives inc.	2018-07-19	180 000 \$
TFS Canada Bond Series III Inc.	2018-07-16	7 630 000 \$
The Flowr Corporation	2018-07-16	2 329 993 \$
Toyota Credit Canada Inc.	2018-07-12	399 944 000 \$
TPG Health Care Partners, L.P.	2018-07-16	111 664 500 \$
TPG Partners VIII, L.P.	2018-07-16	216 760 500 \$
Transocean Pontus Limited	2018-07-13	17 603 042 \$
Transocean Pontus Limited	2018-07-20	18 865 341 \$
Trez Capital Yield Trust	2018-07-16 au 2018-07-20	815 369 \$
Trez Capital Yield Trust US	2018-07-18 au 2018-07-20	117 459 \$
Trez Capital Yield Trust US	2018-07-20	103 452 \$
Trez Capital Yield Trust US (Canadian \$)	2018-07-20	714 900 \$
UBS AG, Jersey Branch	2018-07-13 au 2018-07-18	5 482 039 \$
UBS AG, Jersey Branch	2018-07-19 au 2018-07-25	1 602 860 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
UpTempo Inc.	2018-07-04	163 550 \$
Zonetail Inc.	2018-07-13	2 003 416 \$

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Algonquin Trust	2018-01-02 au 2018-12-03	72 716 120 \$
Brandywine Global Opportunistic Fixed Income Fund	2018-01-01 au 2018-12-31	48 125 389 \$
Caisse commune Optimum revenu	2017-01-01 au 2017-12-31	9 942 175 \$
Ewing Morris Opportunities Fund LP	2018-10-01	100 000 \$
Fonds américain de croissance soutenue Intégra	2018-01-02 au 2018-12-31	5 892 932 \$
Fonds canadien de croissance soutenue Intégra	2018-01-02 au 2018-12-31	8 550 713 \$
Fonds d'actions américaines Landry	2018-01-01 au 2018-12-31	24 597 \$
Fonds d'actions canadiennes Landry	2018-01-01 au 2018-12-31	5 175 006 \$
Fonds d'actions Intégra	2018-01-02 au 2018-12-31	243 901 \$
Fonds d'actions internationales de base Acadian	2018-01-02 au 2018-12-31	5 873 105 \$
Fonds d'actions internationales Intégra	2018-01-02 au 2018-12-31	1 051 453 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Fonds d'actions mondiales Landry	2018-01-01 au 2018-12-31	9 821 485 \$
Fonds de gestion de trésorerie canadienne Émeraude TD - gouvernement du Canada	2017-01-01 au 2017-12-31	244 307 184 \$
Fonds de placement à court terme Lincluden	2018-01-02 au 2018-12-14	3 239 963 \$
Fonds d'obligations Intégra	2018-01-02 au 2018-12-31	9 883 407 \$
Fonds d'occasions de revenus Picton Mahoney	2017-01-01 au 2017-12-31	76 982 641 \$
Fonds équilibre Intégra	2018-01-08 au 2018-12-31	1 243 407 \$
Fonds médici	2018-01-01 au 2018-12-31	5 887 757 \$
Formula Growth Alpha Fund Limited	2017-12-31	49 630 424 \$
FrontFour Real Asset Alternatives Fund	2018-02-01 au 2018-05-01	11 335 000 \$
Guardian Canadian Short Term Investment Fund	2017-01-01 au 2017-12-31	95 677 880 \$
Hamilton Capital Global Financials Fund LP	2018-01-01 au 2018-12-31	145 986 \$
Hillsdale Global Performance Equity Fund	2017-01-02 au 2017-12-29	25 868 767 \$
Hudson Bay International Fund LTD.	2018-03-01 au 2018-06-01	34 776 800 \$
Integra Emerging Markets Equity Fund	2018-01-12 au 2018-12-14	3 076 258 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
King & Victoria RSP Fund	2018-01-02 au 2018-12-03	2 078 050 \$
Lawrence Park Credit Strategies Fund	2018-01-02 au 2018-12-03	30 702 846 \$
Lawrence Park Enhanced Preferred Fund	2018-01-02 au 2018-12-03	52 250 133 \$
Leith Wheeler Money Market Fund	2017-01-01 au 2017-12-31	204 201 283 \$
Leon Frazer Canadian Dividend Fund	2017-01-01 au 2017-12-31	9 703 181 \$
Leon Frazer U.S. Dividend Companion Fund	2017-01-01 au 2017-12-31	10 351 862 \$
Morneau Shepell Opportunistic Fund Limited Partnership	2018-01-19 au 2018-03-26	1 450 040 \$
MS Arm Global Return Fund	2018-05-15 au 2018-12-13	25 230 787 \$
MS Arm Stable Value Fund	2018-01-31 au 2018-08-31	2 938 000 \$
Palos Income Fund L.P.	2018-01-02 au 2018-12-31	5 927 492 \$
Palos WP Growth Fund	2018-01-02 au 2018-12-18	131 771 \$
Partners Group Global value 2017, L.P. Inc.	2017-01-01 au 2017-12-31	1 624 050 \$
Pimco Funds: Global Investors Series, PLC - Income Fund	2017-03-20 au 2017-11-08	22 338 634 \$
QV Canadian Balanced Fund	2018-01-01 au 2018-12-31	11 088 949 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Tweedy, Browne Value Fund	2018-01-22 au 2018-12-28	2 535 798 \$
Vanguard Global Ex-Canada Fixed Income Index Pooled Fund (Cad-Hedged)	2018-01-01 au 2018-12-31	59 338 441 \$
Vantage Protected Performance Fund	2017-01-01 au 2017-12-31	92 720 406 \$
Voya Mortgage Investment Master Fund	2018-01-01 au 2018-12-31	193 619 976 \$
WHL (Canada) II LP	2018-01-02 au 2018-12-03	131 052 739 \$

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Titan Cement International S.A.

Vu la demande présentée à l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») par Titan Cement International S.A. (le « demandeur ») le 9 janvier 2019, comme modifiée le 15 janvier 2019, pour obtenir une dispense de l'application du *Règlement 51-105 sur les émetteurs cotés sur les marchés de gré à gré américains*, RLRQ, c. V-1.1, r. 24.1 (le « Règlement 51-105 ») dans la mesure où il s'applique à la suite de l'« offre » au sens attribué ci-après (la « dispense demandée »);

Vu l'article 18 du Règlement 51-105 et l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu l'article 3 du Règlement 51-105 qui a pour effet de désigner tout « émetteur du marché de gré à gré » qui satisfait une des conditions prévues à cet article comme un « émetteur assujéti du marché de gré à gré » (expressions définies dans le Règlement 51-105);

Vu le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3 et les termes définis dans le Règlement 51-105;

Vu les déclarations suivantes du demandeur :

1. Le demandeur propose de présenter une offre (l'« offre ») prévoyant l'échange de nouvelles actions ordinaires du demandeur contre des actions ordinaires et des actions privilégiées en circulation de Titan Cement Company S.A. (la « société cible»).
2. Le demandeur est une société constituée en vertu des lois de la Belgique dont le siège est situé à Bruxelles, en Belgique. Il ne constitue pas un émetteur du marché de gré à gré ni un émetteur assujéti d'un territoire du Canada.
3. La société cible est une société constituée en vertu des lois de la Grèce dont le siège est situé à Athènes, en Grèce. Elle constitue un émetteur du marché de gré à gré, mais elle n'est pas un émetteur assujéti d'un territoire du Canada.
4. Le demandeur et la société cible ne contreviennent à aucune loi sur les valeurs mobilières d'un territoire du Canada.
5. Le demandeur souhaite présenter l'offre à tous les porteurs de titres actuels de la société cible au Québec.
6. Le demandeur n'a pas encore inscrit, et n'a pas l'intention d'inscrire, ses titres à la cote d'une bourse de valeurs énoncée au paragraphe 1b) de la définition d'« émetteur du marché de gré à gré » dans le Règlement 51-105 (une « bourse de valeurs nord-américaine prescrite »).
7. L'absence de l'inscription d'une catégorie de titres à la cote d'une bourse de valeurs nord-américaine prescrite ferait en sorte que le demandeur deviendra un « émetteur du marché de gré à gré » si une catégorie de ses titres devient des « titres cotés sur le marché de gré à gré » (terme défini dans le Règlement 51-105); cette situation surviendrait dès qu'un courtier des États-Unis demande l'attribution d'un symbole boursier pour une catégorie de ses titres par la *Financial Industry Regulatory Authority* des États-Unis pour son utilisation sur un marché de gré à gré aux États-Unis.
8. Le moment de l'attribution du symbole boursier (la « date d'attribution du symbole pour le marché de gré à gré ») est indépendant de la volonté du demandeur.
9. Il est jugé très probable que le demandeur deviendrait un « émetteur du marché de gré à gré » à un certain point dans le futur puisque les titres de la société cible constituent actuellement des titres cotés sur le marché de gré à gré, et il est prévisible que les actionnaires actuels de la société cible aux États-Unis qui reçoivent des titres du demandeur dans le cadre de l'offre chercheront à négocier leurs nouveaux titres du demandeur sur le marché de gré à gré aux États-Unis.
10. Le demandeur deviendrait un « émetteur assujéti du marché de gré à gré » :
 - a) en vertu du paragraphe 3b) du Règlement 51-105 si la date d'attribution du symbole pour le marché de gré à gré tombe avant qu'il ait achevé des « activités promotionnelles » au Québec (au sens du Règlement 51-105) dans le cadre de la présentation de l'offre aux porteurs de titres existants de la société cible au Québec;
 - b) en vertu du paragraphe 3c) du Règlement 51-105 si le demandeur effectue le placement de ses titres auprès des porteurs de titres de la société cible au Québec avant que ne tombe la date d'attribution du symbole pour le marché de gré à gré pour ces titres.
11. Puisque les conséquences découlant d'une désignation à titre d'« émetteur assujéti du marché de gré à gré » sont considérables, le demandeur ne présenterait pas l'offre aux porteurs de titres de la société cible au Québec sans avoir obtenu la dispense demandée.
12. Le demandeur considère que la dispense demandée devrait être accordée pour les raisons suivantes :

- a) l'entreprise du demandeur n'est pas dirigée ni administrée au Québec ou à partir du Québec;
- b) le nombre de propriétaires véritables de titres de la catégorie visée par l'offre au Québec est inférieur à 50 et les titres détenus par ces propriétaires véritables représentent, dans l'ensemble, moins de 2 % des titres en circulation de cette catégorie;
- c) le demandeur a obtenu l'approbation conditionnelle du marché Euronext de Bruxelles lui permettant de commencer à effectuer des opérations sur ses actions le 31 janvier 2019 sous le symbole « TITC » et maintiendra probablement des inscriptions secondaires à la Bourse d'Athènes et sur le marché Euronext de Paris (les « Bourses européennes »);
- d) les Bourses européennes imposent des exigences de surveillance et de gouvernance similaires à celles des bourses énumérées au paragraphe b) de la définition d'« émetteur du marché de gré à gré »;
- e) les activités du demandeur dans le cadre de l'offre ne sont pas prévues dans les objectifs du Règlement 51-105 visant à décourager la création et la vente de sociétés coquilles cotées sur les marchés de gré à gré américains utilisées à des fins abusives et frauduleuses ainsi qu'à améliorer l'information fournie par les émetteurs qui ont un rattachement significatif avec le Québec et dont les titres sont cotés sur ces marchés.

Vu les déclarations faites par le demandeur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que le demandeur s'inscrive à la cote d'au moins une Bourse européenne dans les 90 jours suivant la date de la présente décision et demeure inscrit à la cote d'au moins une Bourse européenne à tout moment par la suite.

Fait le 18 janvier 2019.

Hugo Lacroix
Surintendant des marchés de valeurs par intérim

Décision n°: 2019-SMV-0003

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.7 AGRÉMENTS, AUTORISATIONS ET OPÉRATIONS SUR DÉRIVÉS DE GRÉ À GRÉ

CMC Markets Canada Inc.

Vu la demande déposée par CMC Markets Canada Inc. (la « société ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 5 novembre 2018 (la « demande ») visant à obtenir de l'Autorité l'agrément et l'autorisation de la mise en marché de dérivés de gré à gré de même que la révocation de la décision no 2018-EDERI-0002 du 12 janvier 2018 (la « décision existante ») accordant, à certaines conditions, à CMC Markets UK Plc (« CMC UK »), une société membre du même groupe, l'agrément prévu au premier alinéa de l'article 82 de la *Loi sur les instruments dérivés*, RLRQ, c. I-14.01 (la « Loi ») de même que l'autorisation prévue à l'article 83 de la Loi pour la créer et mettre en marché des dérivés de gré à gré visés par la Loi et offerts au public;

Vu les premier et deuxième alinéas de l'article 82 de la Loi qui prévoient qu'une personne qui crée un dérivé ou qui met en marché un dérivé doit, avant que ce dérivé soit offert au public, être agréée par l'Autorité, aux conditions prévues par règlement et doit, en outre, faire autoriser la mise en marché du dérivé par l'Autorité aux conditions prévues par règlement;

Vu le premier alinéa de l'article 83 de la Loi qui prévoit qu'une personne agréée, avant d'offrir un dérivé, doit obtenir l'autorisation de l'Autorité;

Vu la section II.3 du *Règlement sur les instruments dérivés*, RLRQ, c. I-14.01 (le « Règlement ») qui prévoit les dispositions applicables aux personnes agréées;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu les déclarations suivantes faites par la société :

1. La société a été constituée en 2005 sous les lois du Canada et possède un établissement principal situé à Toronto, Ontario;
2. La société est inscrite à titre de courtier en dérivés en vertu de la Loi;
3. La société est inscrite à titre de courtier en placement dans toutes les provinces et territoires du Canada et est un membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (l'« OCRCVM »);
4. À sa connaissance, la société ne fait l'objet d'aucune enquête ni ne s'est vu imposer de sanction de nature administrative ou judiciaire;
5. La société participe à un fonds de garantie qui protège les biens que lui confient les contreparties de la société auxquelles elle offre les dérivés, en l'espèce le Fonds canadien de protection des épargnants;
6. La société maintient les livres et registres nécessaires afin d'assurer son bon fonctionnement et le respect des obligations qui lui sont applicables en vertu de la Loi, et elle a développé un plan d'urgence et de contingence pour assurer la poursuite de ses activités en cas de crise ou d'une catastrophe naturelle;
7. La société est responsable des biens que lui confient les contreparties de la société, qu'elle garde séparés de ses propres biens et tient à leur égard une comptabilité distincte;

8. La société maintient une structure corporative et organisationnelle qui lui permet d'exercer efficacement ses activités et, à cette fin, dispose des ressources financières, humaines et technologiques nécessaires à la poursuite de ses activités;
9. La société a en place des politiques et des procédures adéquates pour exercer ses activités, de même que des pratiques de gouvernance appropriées, incluant l'indépendance de ses administrateurs et l'audit des états financiers;
10. La société prend les moyens nécessaires pour assurer la sécurité et la fiabilité de chacune de ses opérations et activités;
11. La société a fourni à l'Autorité le nom et l'occupation principale de ses dirigeants et administrateurs ainsi que le formulaire intitulé « Inscription d'une personne physique et examen d'une personne physique autorisée » prévu à l'annexe 33-109A4 du *Règlement 33-109 sur les renseignements concernant l'inscription*, RLRQ, c. V-1.1, r. 12, complété par tous ses dirigeants et administrateurs;
12. Les dérivés visés par la demande permettent une exposition économique à la fluctuation de la valeur ou du prix d'un élément sous-jacent sans nécessiter la propriété ou le règlement physique de l'élément sous-jacent;
13. La société a fourni à l'Autorité les informations détaillées et les modalités afférentes aux dérivés visés par la demande, notamment en décrivant :
 - a) les différents types de contrats qui sont ou seraient des dérivés de gré à gré, à savoir des contrats de différence basés sur des :
 - i) devises;
 - ii) indices;
 - iii) taux d'intérêt;
 - iv) marchandises;
 - v) capitaux propres;
 - b) les caractéristiques de ceux-ci eu égard à l'échéance du contrat, au règlement, à la taille ou la quotité de négociation, à l'unité de fluctuation et à la procédure de calcul et de diffusion du prix;
 - c) les risques liés à ceux-ci;
14. Les dérivés visés par la demande, tels qu'ils sont énumérés au sous-paragraphe a) du paragraphe 13 de cette décision, n'incluent pas de dérivé dont le sous-jacent est une cryptomonnaie ou tout autre actif novateur;
15. La société offre et met en marché les dérivés en ligne par l'entremise de sa plateforme électronique de négociation NextGeneration (la « plateforme ») permettant à ses clients de négocier des dérivés de gré sous une base d'exécution d'ordres sans conseil;
16. La société pourrait offrir à ses clients l'option d'utiliser des plateformes additionnelles et de tierces-parties fonctionnant avec la plateforme et ayant substantiellement les mêmes attributs et services lorsque ceux-ci réalisent des opérations de gré à gré sur dérivés pour lesquelles la société agit à titre de contrepartie;
17. La société identifie et évalue adéquatement les besoins du client lors de l'ouverture d'un compte, eu égard au degré de connaissance, d'expérience et de tolérance au risque du dérivé offert, conformément aux règles établies par l'OCRCVM;

18. La société remet aux clients le document d'information sur les risques prévus à l'article 70 de la Loi conformément aux articles 12, 13 et 13.1 du Règlement;
19. La société établit en français, ou en français et en anglais, tout document dont la communication au client est prévue par la Loi;
20. La société rend accessible aux contreparties d'un dérivé que la société met en marché, incluant celles en attente de négocier un tel dérivé, les renseignements prévus à l'article 13.2 du Règlement;

Vu les autres informations déposées auprès de l'Autorité par la société.

En conséquence, l'Autorité agréee la société et l'autorise à mettre en marché les types de dérivés énumérés au sous-paragraphe a) du paragraphe 13 ci-dessus.

La décision existante est révoquée.

Fait le 29 janvier 2019.

Lise Estelle Brault
Directrice principale de l'encadrement des dérivés

Décision n°: 2019-EDERI-0001

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

Aucune information.

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

6.9.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.9.3 Refus

Aucune information.

6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

Aucune information.

6.9.5 Divers

Aucune information.

6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
ALBERT MINING INC.	2018-11-30
ALPHINAT INC.	2018-11-30
ASHANTI SANKOFA INC.	2018-11-30
BONTERRA RESOURCES INC.	2018-11-30
CARDS II TRUST	2018-11-30
CARUBE COPPER CORP.	2018-11-30
CATEGORIE ACTIONS AMERICAINES A RISQUE GERE TD (#6819)	2018-11-30
CATEGORIE ACTIONS CANADIENNES OPTIMALES TD (#6819)	2018-11-30
CATEGORIE ACTIONS CANADIENNES TD (#6819)	2018-11-30
CATEGORIE ACTIONS MONDIALE EPOCH (#6819)	2018-11-30
CATEGORIE ACTIONS MONDIALES A RISQUE GERE TD (#6819)	2018-11-30
CATEGORIE CANADIENNE A FAIBLE VOLATILITE TD (#6819)	2018-11-30
CATEGORIE CROISSANCE DE DIVIDENDES TD (#6819)	2018-11-30
CATEGORIE CROISSANCE INTERNATIONALE TD (#6819)	2018-11-30
CATEGORIE FONDS D'ACTIONS CANADIENNES TD (#6819)	2018-11-30
CATEGORIE FONDS D'ACTIONS MONDIALES TD (#6819)	2018-11-30
CATEGORIE FONDS DE GESTION TACTIQUE TD (#6819)	2018-11-30
CATEGORIE MARCHES EMERGENTS TD (#6819)	2018-11-30
CATEGORIE MONDIALE A FAIBLE VOLATILITE TD (#6819)	2018-11-30
CATEGORIE MOYENNES SOCIETES AMERICAINES TD (#6819)	2018-11-30
CATEGORIE PETITES SOCIETES CANADIENNES TD (#6819)	2018-11-30
CATEGORIE PLACEMENT A COURT TERME TD (#6819)	2018-11-30
CATEGORIE REVENU DE DIVIDENDES TD (#6819)	2018-11-30
CATEGORIE REVENU MENSUEL TACTIQUE TD (#6819)	2018-11-30
CATEGORIE VALEUR DE GRANDES SOCIETES AMERICAINES EPOCH (#6819)	2018-11-30
CONTINENTAL PRECIOUS MINERALS INC.	2018-11-30
CORPORATION RESSOURCES PERSHIMEX	2018-11-30
CORPORATION TOMAGOLD	2018-11-30
EXCO TECHNOLOGIES LIMITED	2018-12-31
EXPLORATION AZIMUT INC.	2018-11-30
EXPLORATION PUMA INC.	2018-11-30
EXPLORATION TYPHON INC.	2018-11-30
FONDACTION, LE FONDS DE DEVELOPPEMENT DE LA CONFEDERATION DES SYNDICATS NATIONAL	2018-11-30
GROUPE CGI INC.	2018-12-31
ICONIC MINERALS LTD.	2018-11-30
IMPERIAL MINING GROUP LTD.	2018-11-30
KLONDIKE GOLD CORP.	2018-11-30
RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
KLONDIKE SILVER CORP.	2018-11-30
LES PRODUCTEURS AFFINOR INC.	2018-11-30

<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
LITHION ENERGY CORP.	2018-11-30
LOOP INDUSTRIES INC.	2018-11-30
METRO INC.	2018-12-22
MINERAUX MAGNA TERRA INC.	2018-11-30
ORGANIGRAM HOLDINGS INC.	2018-11-30
OUTDOORPARTNER MEDIA CORPORATION	2018-11-30
PRIME BLOCKCHAIN INC.	2018-11-30
QUANTUM INTERNATIONAL INCOME CORP.	2018-11-30
RESSOURCES GEOMEGA INC.	2018-11-30
RESSOURCES SPHINX LTEE	2018-11-30
VICTORIA GOLD CORP.	2018-11-30
VISION LITHIUM INC.	2018-11-30

<i>ÉTATS FINANCIERS ANNUELS</i>	
	Date du document
ABERDEEN ASIA-PACIFIC INCOME INVESTMENT COMPANY LIMITED	2018-10-31
ADOBE SYSTEMS INCORPORATED	2018-11-30
ANCONIA RESOURCES CORP.	2018-09-30
AVIVAGEN INC.	2018-10-31
BLOCKCHAINK2 CORP.	2018-09-30
CERRO GRANDE MINING CORPORATION	2018-09-30
CORPORATION TERRANUEVA	2018-09-30
EASTMAIN RESOURCES INC.	2018-10-31
EXACTEARTH LTD.	2018-10-31
FIDUCIE CANADIENNE DE BOURSES D'ETUDES PLAN TRADITIONNEL (#1461)	2018-10-31
FIDUCIE CANADIENNE DE BOURSES D'ETUDES REGIME D'EPARGNE COLL. DE 2001 (#1461)	2018-10-31
FIDUCIE CANADIENNE DE BOURSES D'ETUDES REGIME D'EPARGNE COLLECTIF (#1461)	2018-10-31
FIDUCIE CANADIENNE DE BOURSES D'ETUDES REGIME D'EPARGNE FAMILIAL (#1461)	2018-10-31
FIDUCIE CANADIENNE DE BOURSES D'ETUDES REGIME D'EPARGNE INDIVIDUEL (#1461)	2018-10-31
FOCUS GRAPHITE INC.	2018-09-30
FONDS CROISSANCE ET REVENU DE RESSOURCES PURPOSE (#42070)	2018-10-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE PREMIER ORDRE A DUREE GEREE PURPOSE (#42070)	2018-10-31
FONDS INNOVATEURS MONDIAUX PURPOSE (#42070)	2018-10-31
FONDS OCCASIONS SPECIALES PURPOSE (#42070)	2018-10-31
FONDS REVENU SCM ET INFRASTRUCTURE PURPOSE (#42070)	2018-10-31
LE PLAN FUTE	2018-10-31
LEGEND POWER SYSTEMS INC.	2018-09-30
PREMIUM INCOME CORPORATION	2018-10-31
PROTECH HOME MEDICAL CORP.	2018-09-30
RESSOURCES AUXICO CANADA INC.	2018-09-30

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
RESSOURCES NIPPON DRAGON INC.	2018-09-30
SIRIUS XM HOLDINGS INC.	2018-12-31
STRIA LITHIUM INC.	2018-09-30
URBANIMMERSIVE INC.	2018-09-30

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
ABERDEEN ASIA-PACIFIC INCOME INVESTMENT COMPANY LIMITED	2018-10-31
ADOBE SYSTEMS INCORPORATED	2018-11-30
ANCONIA RESOURCES CORP.	2018-09-30
AVIVAGEN INC.	2018-10-31
BLOCKCHAINK2 CORP.	2018-09-30
CERRO GRANDE MINING CORPORATION	2018-09-30
CORPORATION TERRANUEVA	2018-09-30
EASTMAIN RESOURCES INC.	2018-10-31
EXACTEARTH LTD.	2018-10-31
FIDUCIE CANADIENNE DE BOURSES D'ETUDES PLAN TRADITIONNEL (#1461)	2018-10-31
FIDUCIE CANADIENNE DE BOURSES D'ETUDES REGIME D'EPARGNE COLL. DE 2001 (#1461)	2018-10-31
FIDUCIE CANADIENNE DE BOURSES D'ETUDES REGIME D'EPARGNE COLLECTIF (#1461)	2018-10-31
FIDUCIE CANADIENNE DE BOURSES D'ETUDES REGIME D'EPARGNE FAMILIAL (#1461)	2018-10-31
FIDUCIE CANADIENNE DE BOURSES D'ETUDES REGIME D'EPARGNE INDIVIDUEL (#1461)	2018-10-31
FOCUS GRAPHITE INC.	2018-09-30
FONDS CROISSANCE ET REVENU DE RESSOURCES PURPOSE (#42070)	2018-10-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE PREMIER ORDRE A DUREE GERE E PURPOSE (#42070)	2018-10-31
FONDS INNOVATEURS MONDIAUX PURPOSE (#42070)	2018-10-31
FONDS OCCASIONS SPECIALES PURPOSE (#42070)	2018-10-31
FONDS REVENU SCM ET INFRASTRUCTURE PURPOSE (#42070)	2018-10-31
LE PLAN FUTE	2018-10-31
LEGEND POWER SYSTEMS INC.	2018-09-30
PREMIUM INCOME CORPORATION	2018-10-31
PROTECH HOME MEDICAL CORP.	2018-09-30
RESSOURCES AUXICO CANADA INC.	2018-09-30
RESSOURCES NIPPON DRAGON INC.	2018-09-30
SIRIUS XM HOLDINGS INC.	2018-12-31
STRIA LITHIUM INC.	2018-09-30
URBANIMMERSIVE INC.	2018-09-30

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

	Date du document
ABERDEEN ASIA-PACIFIC INCOME INVESTMENT COMPANY LIMITED	
ALPHINAT INC.	
CARUBE COPPER CORP.	
INPUT CAPITAL CORP.	
SOCIETE CALDWELL INTERNATIONALE INC. (LA)	
TRANSCONTINENTAL INC.	

NOTICE ANNUELLE

	Date du document
ABERDEEN ASIA-PACIFIC INCOME INVESTMENT COMPANY LIMITED	2018-10-31
ADOBE SYSTEMS INCORPORATED	2018-11-30
EASTMAIN RESOURCES INC.	2018-10-31
EXACTEARTH LTD.	2018-10-31
PREMIUM INCOME CORPORATION	2018-10-31
SIRIUS XM HOLDINGS INC.	2018-12-31
TRANSCONTINENTAL INC.	2018-10-28
VERSABANK	2018-10-31

ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Liste des symboles employés pour les déclarations en format SEDI (Système électronique de déclaration des initiés)

RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI	45 : Contrepartie d'un bien
1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres	46 : Contrepartie de services
2 : Filiale de l'émetteur assujetti	47 : Acquisition ou aliénation par don
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de 10 % des titres d'un émetteur assujetti (<i>Loi sur les valeurs mobilières</i> du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs
4 : Administrateur d'un émetteur assujetti	Dérivés émis par l'émetteur
5 : Dirigeant d'un émetteur assujetti	50 : Attribution d'options
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	51 : Levée d'options
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6	52 : Expiration d'options
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié	53 : Attribution de bons de souscription
NATURE DE L'OPÉRATION	54 : Exercice de bons de souscription
Généralités	55 : Expiration de bons de souscription
00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	56 : Attribution de droits de souscription
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	57 : Exercice de droits de souscription
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément	58 : Expiration de droits de souscription
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	59 : Exercice au comptant
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	Dérivés émis par un tiers
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers
35 : Dividende en actions	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers
36 : Conversion ou échange	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers
37 : Division ou regroupement d'actions	Divers
38 : Rachat – annulation	90 : Changements relatifs à la propriété
40 : Vente à découvert	97 : Autres
	99 : Correction d'information
	NATURE DE L'EMPRISE
	D : Propriété directe
	I : Propriété indirecte
	C : Contrôle
	AUTRES MENTIONS
	O : Opération originale
	M : Première modification
	M' : Deuxième modification
	M'' : Troisième modification, etc.
	R : Opération déclarée hors délai (en retard).

AVIS

L'information publiée dans cette annexe provient du Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Les initiés assujettis doivent déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti dans un délai de **cinq jours**, sauf dans certains cas précis.

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
A.I.S. Resources Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Element, Martyn	4	O	2019-01-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(29 000)	0.0850	BC
		O	2019-01-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(221 000)	0.0800	BC
Abitibi Royalties Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ball, Ian	4, 5	O	2019-01-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	10.4500	QC
ADVANZ PHARMA Corp. (formerly Concordia International Corp.)								
<i>MIP Exchangeable Shares</i>								
FORD, ROBERT DAVID	7	O	2017-05-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2018-11-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 373		ON
Ag Growth International Inc.								
<i>Droits Deferred Compensation Plan</i>								
De Greef-Safft, Anne	4	O	2018-12-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			MB
		O	2019-01-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	272		MB
Algoma Central Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hutcheson, Edward McVicar Blake	4	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	805	14.3500	ON
Lazarz, Christopher	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	288	13.6600	ON
Winkley, Peter D.	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	991	14.1000	ON
Alimentation Couche-Tard Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne Catégorie B</i>								
Cunnington, Kathy	5							
Administrateur du régime	PI	O	2018-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	189	60.3300	QC
Davis, Darrell J.	7							
Administrateur du régime	PI	O	2018-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	415	60.4300	QC
		M	2018-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	416	60.4300	QC
Descheneaux, Mathieu	5							
Administrateur du régime	PI	O	2018-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	39	61.0400	QC
Hannasch, Brian Patrick	4, 5							
Administrateur du régime	PI	O	2018-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	331	60.3700	QC
Madsen, Jørn	7							
Administrateur du régime	PI	O	2018-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	427	60.9500	QC
Miller, Alex	5							
Administrateur du régime	PI	O	2018-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	409	60.7800	QC
Strand, Ina	7							
Administrateur du régime	PI	O	2018-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	137	60.5000	QC
		O	2018-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	118	60.8200	QC
Trudel, Stéphane	5							
Administrateur du régime	PI	O	2018-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	274	60.7300	QC
Alphinat inc.								
<i>Débetures 10 09/30/2017 Class "A" with conversion rights</i>								
Lecoq, Andrée	3	O	2018-11-20	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 84 967.00)		QC
3445801 canada inc	PI	O	2018-11-20	I	36 - Conversion ou échange	(\$ 98 391.00)		QC
<i>Débetures 10 09/30/2017 Class "B" with restricted conversion rights</i>								
Lecoq, Philippe	4	O	2018-11-20	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 30 000.00)		QC
Arianne Phosphate Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Malashewsky, Andrew Thomas	5	O	2019-01-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Options</i>								
Malashewsky, Andrew Thomas	5	O	2019-01-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2019-01-24	D	50 - Attribution d'options	100 000		QC
Artis Real Estate Investment Trust								
<i>Actions privilégiées Series A</i>								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2019-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	4 300	21.3290	MB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	(7 200)		MB
<i>Actions privilégiées Series E</i>								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2019-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	19.4320	MB
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	(7 500)		MB
<i>Actions privilégiées Series G</i>								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2019-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	3 400	20.7660	MB
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	(6 600)		MB
<i>Deferred Units</i>								
Albo, Ida	4	O	2019-01-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 123	9.2400	MB
		M	2019-01-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 124	9.2400	MB
		M'	2019-01-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 665	9.2400	MB
		O	2019-01-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	55	9.8600	MB
		M	2019-01-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	35	9.8600	MB
Jack, Bruce William James	4	O	2019-01-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 666	9.2400	MB
		M	2019-01-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 911	9.2400	MB
		O	2019-01-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	217	9.8600	MB
		M	2019-01-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	183	9.8600	MB
Joyce, Steven	4	O	2019-01-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 123	9.2400	MB
		M	2019-01-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 124	9.2400	MB
		M'	2019-01-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 665	9.2400	MB
		O	2019-01-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	57	9.8600	MB
		M	2019-01-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	38	9.8600	MB
Martens, Cornelius	4	O	2019-01-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	70	9.8600	MB
		M	2019-01-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	64	9.8600	MB
Rimer, Ronald Albert	4	O	2019-01-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 313	9.2400	MB
		M	2019-01-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 314	9.2400	MB
		M'	2019-01-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 317	9.2400	MB
		M''	2019-01-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 017	9.2400	MB
		O	2019-01-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	321	9.8600	MB
		M	2019-01-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	300	9.8600	MB
Thielmann, Victor	4	O	2019-01-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	70	9.8600	MB
		M	2019-01-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	64	9.8600	MB
Townsend, Kenneth	4	O	2019-01-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	70	9.8600	MB
		M	2019-01-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	64	9.8600	MB
Warkentin, Edward	4	O	2019-01-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	70	9.8600	MB
		M	2019-01-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	64	9.8600	MB
Zucker, Lauren	4	O	2019-01-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 191	9.2400	MB
		M	2019-01-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 192	9.2400	MB
		M'	2019-01-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 733	9.2400	MB
		O	2019-01-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	55	9.8600	MB
		M	2019-01-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	35	9.8600	MB
<i>Parts</i>								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2019-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	414 092	10.0740	MB
Johnson, David Lyall	5	O	2018-12-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	299	12.5230	MB
		O	2019-01-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	16	9.9991	MB
		O	2019-01-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	340	10.1000	MB
Merrill Johnson	PI	O	2018-12-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	37	12.5310	MB
		O	2019-01-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2	9.9991	MB
		M	2019-01-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2	9.9991	MB
<i>Restricted Units</i>								
Green, James	5	O	2019-01-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 700	9.2400	MB
Martens, Armin	4, 5	O	2019-01-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 000	9.2400	MB
ATCO LTD.								
<i>Actions sans droit de vote Class I</i>								
Patrick, Katherine-Jane	7							

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
RRSP	PI	O	2018-09-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1	37.2100	AB
		O	2018-12-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1	37.5500	AB
Athabasca Oil Corporation								
<i>Options</i>								
Broen, Robert Anthony	5	O	2018-10-31	D	52 - Expiration d'options	(80 500)		AB
Atlantic Power Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Moore, James J.	4, 5	O	2019-01-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	179 968	2.3700USD	ON
<i>Notional Shares</i>								
Moore, James J.	4, 5	O	2019-01-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(179 968)	2.3700USD	ON
		O	2019-01-22	D	59 - Exercice au comptant	(89 983)	2.3700USD	ON
Aurinia Pharmaceuticals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Glickman, Richard	4	O	2019-01-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 700	8.1000	BC
Michelle Lynn Glickman	PI	O	2019-01-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	8.1000	BC
		O	2019-01-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 100	8.1000	BC
Badger Daylighting Ltd.								
<i>Deferred Shares</i>								
Bachman, Jay Michael	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	64		AB
Billing, Grant Donald	4	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	317		AB
Carnahan, Kevin Patrick	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	80		AB
Derwin, William	4	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5		AB
Kelly, John	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	615		AB
Lingard, William John	4	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	248		AB
Mihaichuk, Garry Paul	4	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	737		AB
Peterson, Elizabeth	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	172		AB
Reiber, Timothy Hammond	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	118		AB
Schiefelbein, Jerry	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	223		AB
Tunney, Michael James	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	112		AB
Vanderberg, Paul James	4, 5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	248		AB
Wallace, Tracey Lynn	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	131		AB
Wilson, Wade Mark	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	87		AB
<i>Performance Share Unit</i>								
Kelly, John	5	O	2018-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 570		AB
Peterson, Elizabeth	5	O	2018-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 164		AB
Reiber, Timothy Hammond	5	O	2018-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 075		AB
Schiefelbein, Jerry	5	O	2018-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000		AB
Tunney, Michael James	5	O	2018-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 162		AB
Wallace, Tracey Lynn	5	O	2018-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 005		AB
Wilson, Wade Mark	5	O	2018-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 102		AB
Banque Nationale du Canada								
<i>Actions ordinaires</i>								
Banque Nationale du Canada	1	O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	200	56.5000	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	100	56.5100	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	100	56.5200	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	200	56.5300	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	100	56.5400	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	300	56.5600	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	200	56.5800	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	600	56.5900	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	400	56.6000	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	400	56.6100	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	200	56.6300	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	600	56.6400	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	400	56.6500	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	100	56.6600	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	600	56.6700	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	400	56.6800	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	600	56.6900	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	300	56.7000	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	200	56.7100	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	56.7200	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	56.7300	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	400	56.7400	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	900	56.7500	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	600	56.7600	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	56.7700	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	600	56.7800	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	300	56.7900	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	56.8000	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	600	56.8100	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	100	56.8150	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	600	56.8200	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	700	56.8300	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	300	56.8400	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	200	56.8500	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	500	56.8700	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	56.8800	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	500	56.8850	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	300	56.8900	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	100	56.9000	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	200	56.9300	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	100	56.9500	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	400	56.9600	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	300	56.9700	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	200	56.9900	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	200	57.0000	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	300	57.0100	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	100	57.0300	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	300	57.0600	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	300	57.0800	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	500	57.1300	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	100	57.1400	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	400	57.1500	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	400	57.1600	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	200	57.1700	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	400	57.1800	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	300	57.2000	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	500	57.2100	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	600	57.2200	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	400	57.2300	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	600	57.2400	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	100	57.2450	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	600	57.2500	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	300	57.2600	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	57.2700	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	800	57.2800	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	2 300	57.2900	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	57.3000	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	2 300	57.3100	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	200	57.3150	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	57.3200	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	800	57.3250	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	57.3300	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	200	57.3350	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	57.3400	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	57.3500	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	57.3600	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	700	57.3700	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	800	57.3800	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	500	57.3900	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	500	57.4000	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	500	57.4300	QC
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	200	57.4700	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	800	56.7800	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	300	56.7900	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	800	56.8000	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	200	56.8100	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	100	56.8200	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	600	56.8300	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	200	56.8400	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	500	56.8500	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	600	56.8600	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	300	56.8700	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	56.8800	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	56.8900	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	56.9000	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	800	56.9100	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	56.9200	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	56.9300	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	700	56.9400	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	56.9500	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	56.9600	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	56.9700	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	100	56.9750	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	56.9800	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	56.9900	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	600	57.0000	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	100	57.0100	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	400	57.0300	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	500	57.0400	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	700	57.0500	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	700	57.0700	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	200	57.1100	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	200	57.1200	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	200	57.1300	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	400	57.1400	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	600	57.1500	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	400	57.1700	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	200	57.1800	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	500	57.1900	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	200	57.2200	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	100	57.2400	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	300	57.2500	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	300	57.2600	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	57.2700	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	57.2800	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	100	57.2900	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	57.3000	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	57.3100	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	600	57.3200	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	57.3300	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	100	57.3350	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	900	57.3400	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	57.3500	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	57.3600	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	800	57.3650	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	2 900	57.3700	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	300	57.3750	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	900	57.3800	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	57.3900	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	900	57.4000	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	57.4100	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	57.4300	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	200	57.4700	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	100	57.4900	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	200	57.5400	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	300	57.5500	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	200	57.5700	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	200	57.5800	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	300	57.6000	QC
		O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	100	57.6100	QC
	O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	100	57.6800	QC	
	O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	100	57.7250	QC	
	O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	100	57.7300	QC	
	O	2019-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	300	57.7700	QC	
Baytex Energy Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
LaFehr, Edward David	5	O	2019-01-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	2.1800	AB
Bell Copper Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fretwell, Gordon	5	O	2019-01-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	0.1000	BC
		O	2019-01-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(55 000)	0.1000	BC
Storey, Annie	5	O	2019-01-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(70 000)	0.0850	BC
		O	2019-01-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(32 000)	0.0850	BC
		O	2019-01-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.0850	BC
Bonavista Energy Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Skehar, Jason Edward	4, 5	O	2018-08-17	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(8 000)	1.4000	AB
		M	2018-08-17	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(10 000)	1.4000	AB
Tyler Skehar Trust (RESP)	PI	O	2018-08-17	I	90 - Changements relatifs à la propriété	2 000	1.4000	AB
		M	2018-08-17	I	90 - Changements relatifs à la propriété	4 000	1.4000	AB
Bonterra Energy Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fink, George Frederick	4, 5, 3	O	2019-01-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	5.6681	AB
		O	2019-01-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	5.8330	AB
Bonterra Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dhaliwal, Nav	4, 5							
RSD CAPITAL CORP	PI	O	2019-01-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	2.3500	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Brookfield Asset Management Inc.								
<i>Actions privilégiées Class A Series 18</i>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2019-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	1 107	20.8832	ON
		O	2019-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	(1 107)		ON
		O	2019-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 107	20.7801	ON
		O	2019-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	(1 107)		ON
		O	2019-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 107	20.7174	ON
		O	2019-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	(1 107)		ON
		O	2019-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 107	20.9518	ON
		O	2019-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	(1 107)		ON
		O	2019-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 107	20.9610	ON
		O	2019-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	(1 107)		ON
<i>Actions privilégiées Class A Series 17</i>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2019-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	1 232	20.8708	ON
		O	2019-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	(1 232)		ON
		O	2019-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	20.8000	ON
		O	2019-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	(1 200)		ON
		O	2019-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 232	20.8000	ON
		O	2019-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	(1 232)		ON
		O	2019-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 232	20.9211	ON
		O	2019-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	(1 232)		ON
		O	2019-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 232	20.8839	ON
		O	2019-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	(1 232)		ON
<i>Actions privilégiées Class A Series 24</i>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2019-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	1 358	18.4591	ON
		O	2019-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	(1 358)		ON
		O	2019-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 358	18.4500	ON
		O	2019-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	(1 358)		ON
		O	2019-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 358	18.2360	ON
		O	2019-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	(1 358)		ON
<i>Actions privilégiées Class A Series 26</i>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2019-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 584	18.1069	ON
		O	2019-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	(1 584)		ON
		O	2019-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	500	17.9500	ON
		O	2019-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	(500)		ON
		O	2019-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 584	18.3622	ON
		O	2019-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	(1 584)		ON
<i>Actions privilégiées Class A Series 28</i>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2019-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 710	16.4900	ON
		O	2019-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	(1 710)		ON
		O	2019-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 710	16.4594	ON
		O	2019-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	(1 710)		ON
		O	2019-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	16.3547	ON
		O	2019-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	(1 700)		ON
		O	2019-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	15.7846	ON
		O	2019-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	(1 300)		ON
<i>Actions privilégiées Class A Series 30</i>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2019-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	2 184	22.5000	ON
		O	2019-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	(2 184)		ON
		O	2019-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	2 184	22.2108	ON
		O	2019-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	(2 184)		ON
		O	2019-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	2 184	22.3249	ON
		O	2019-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	(2 184)		ON
<i>Actions privilégiées Class A Series 32</i>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2019-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	3 239	23.1891	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit		O	2019-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	(3 239)		ON
		O	2019-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	3 239	22.9870	ON
		O	2019-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	(3 239)		ON
		O	2019-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	3 239	22.9500	ON
		O	2019-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	(3 239)		ON
		O	2019-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	3 239	23.0000	ON
		O	2019-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	(3 239)		ON
		O	2019-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	3 239	22.8865	ON
		O	2019-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	(3 239)		ON
	<i>Actions privilégiées Class A Series 34</i> Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2019-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	1 271	20.9500
	O	2019-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	(1 271)		ON	
	O	2019-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 271	20.7000	ON	
	O	2019-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	(1 271)		ON	
	O	2019-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 271	20.6900	ON	
	O	2019-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	(1 271)		ON	
	O	2019-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 271	20.7939	ON	
	O	2019-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	(1 271)		ON	
	O	2019-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 271	20.6173	ON	
	O	2019-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	(1 271)		ON	
<i>Actions privilégiées Class A Series 36</i> Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2019-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	1 199	21.2249	ON
	O	2019-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	(1 199)		ON	
	O	2019-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 199	21.3000	ON	
	O	2019-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	(1 199)		ON	
	O	2019-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 199	21.3591	ON	
	O	2019-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	(1 199)		ON	
	O	2019-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 199	21.5075	ON	
	O	2019-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	(1 199)		ON	
	O	2019-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 199	21.3083	ON	
	O	2019-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	(1 199)		ON	
<i>Actions privilégiées Class A Series 37</i> Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2019-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	1 644	21.6657	ON
	O	2019-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	(1 644)		ON	
	O	2019-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 644	22.2299	ON	
	O	2019-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	(1 644)		ON	
	O	2019-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 644	22.1100	ON	
	O	2019-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	(1 644)		ON	
	O	2019-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 644	22.2291	ON	
	O	2019-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	(1 644)		ON	
	O	2019-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 644	22.0000	ON	
	O	2019-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	(1 644)		ON	
<i>Actions privilégiées Class A Series 38</i> Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2019-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	1 132	20.9200	ON
	O	2019-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	(1 132)		ON	
	O	2019-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 132	20.6000	ON	
	O	2019-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	(1 132)		ON	
	O	2019-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 132	20.4059	ON	
	O	2019-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	(1 132)		ON	
	O	2019-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 132	20.4192	ON	
	O	2019-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	(1 132)		ON	
<i>Actions privilégiées Class A Series 40</i> Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2019-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	2 085	21.6724	ON
	O	2019-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	(2 085)		ON	
	O	2019-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	2 085	21.2720	ON	

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2019-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	(2 085)		ON
		O	2019-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	2 085	21.3800	ON
		O	2019-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	(2 085)		ON
		O	2019-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	2 085	21.2528	ON
		O	2019-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	(2 085)		ON
<i>Actions privilégiées Class A Series 42</i>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2019-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	21.7571	ON
		O	2019-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)		ON
		O	2019-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	21.1400	ON
		O	2019-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)		ON
		O	2019-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	21.4371	ON
		O	2019-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)		ON
		O	2019-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	21.2600	ON
		O	2019-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)		ON
<i>Actions privilégiées Class A Series 44</i>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2019-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	26.0900	ON
		O	2019-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	(1 700)		ON
		O	2019-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	400	26.0000	ON
		O	2019-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	(400)		ON
		O	2019-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 746	26.0408	ON
		O	2019-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	(1 746)		ON
		O	2019-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 746	26.0211	ON
		O	2019-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	(1 746)		ON
		O	2019-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 746	26.0000	ON
		O	2019-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	(1 746)		ON
<i>Actions privilégiées Class A Series 46</i>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2019-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	2 183	25.4300	ON
		O	2019-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	(2 183)		ON
		O	2019-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	2 183	25.2000	ON
		O	2019-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	(2 183)		ON
		O	2019-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	2 183	25.4100	ON
		O	2019-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	(2 183)		ON
		O	2019-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	2 183	25.4995	ON
		O	2019-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	(2 183)		ON
		O	2019-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	2 183	25.4995	ON
		O	2019-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	2 183	25.6565	ON
		O	2019-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	(2 183)		ON
<i>Actions privilégiées Class A Series 48</i>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2019-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	2 900	24.6990	ON
		O	2019-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	(2 900)		ON
		O	2019-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	3 123	24.6500	ON
		O	2019-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	(3 123)		ON
		O	2019-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	3 123	24.7000	ON
		O	2019-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	(3 123)		ON
		O	2019-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	24.5100	ON
		O	2019-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	(1 300)		ON
		O	2019-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	3 123	24.5700	ON
		O	2019-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	(3 123)		ON
Canadian Natural Resources Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cassidy, Trevor James	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 975	42.1000	AB
Laut, Stephen W.	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	11 418	41.4450	AB
McKay, Timothy Shawn	5	O	2019-01-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 464	41.6700	AB
Mendes, Paul Martin	5							
Solium	PI	O	2018-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 862	41.4450	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Stauth, Scott Gerald Solium Capital	5 PI	O	2018-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 654	41.4450	AB
PSUs								
Edwards, Norman Murray	4, 5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 424		AB
Laut, Stephen W.	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 835		AB
		O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 727		AB
		O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 748		AB
McKay, Timothy Shawn	5	O	2019-01-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 780		AB
		M	2019-01-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 892		AB
		M'	2019-01-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 894		AB
		O	2019-01-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 055		AB
Mendes, Paul Martin	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	181		AB
		O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	173		AB
Stauth, Scott Gerald	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	407		AB
		O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	317		AB
Canadian Utilities Limited								
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>								
Charlton, Loraine M.	4	O	2018-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71	30.7321	AB
		O	2018-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71	31.1111	AB
		O	2018-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	73	30.5696	AB
RRSP	PI	O	2018-06-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	140	30.7321	AB
		O	2018-09-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	140	31.1111	AB
		O	2018-12-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	144	30.5696	AB
TFSA	PI	O	2018-06-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10	30.7321	AB
		O	2018-09-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10	31.1111	AB
		O	2018-12-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10	30.5696	AB
Patrick, Katherine-Jane RRSP	7 PI	O	2018-06-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	30.7300	AB
		O	2018-09-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	31.1100	AB
		O	2018-12-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	30.5700	AB
Routs, Robert John	4	O	2012-06-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	117	66.7200	AB
		M	2012-06-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	143	66.7200	AB
		O	2013-06-14	D	35 - Dividende en actions	3 827		AB
		M	2013-06-14	D	35 - Dividende en actions	3 853		AB
Southern-Heathcott, Linda A. Halo Holdings Inc.	4 PI	O	2018-12-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	178	30.5696	AB
Canadian Western Bank								
<i>Actions privilégiées Series 9</i>								
Christensen, Lars Kurt	5	O	2006-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2019-01-29	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	800	25.0000	AB
National Bank Financial - RSP #05GJXXS	PI	O	2006-12-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2019-01-29	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	800	25.0000	AB
Furlan, Mario Vittorio	5	O	2009-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2019-01-29	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	1 000	25.0000	AB
Canlan Ice Sports Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
The Article 6 Marital Trust created under the First Amended	3	O	2019-01-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	4.6800	BC
		O	2019-01-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	4.6500	BC
		O	2019-01-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	4.6800	BC
		O	2019-01-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	4.6800	BC
Canoe EIT Income Fund								
<i>Actions privilégiées B</i>								
Lake, Darcy Malcolm	5	O	2019-01-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	24.4600	AB
Capital Power Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
DeNeve, Bryan	5	O	2019-01-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	28.5375	AB
Vaasjo, Brian Tellef	4, 5	O	2019-01-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(65 000)	28.6900	AB
		O	2019-01-23	D	51 - Exercice d'options	65 000	24.2700	AB
		O	2019-01-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(36 401)	28.6100	AB
		O	2019-01-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(60 000)	28.5800	AB
Options								
Vaasjo, Brian Tellef	4, 5	O	2019-01-23	D	51 - Exercice d'options	(65 000)		AB
Capstone Mining Corp.								
Actions ordinaires								
King, Wendy	7	O	2019-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		M	2019-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-01-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 500	0.6100	BC
Jacob Manarey	PI	M	2019-01-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 500	0.6100	BC
		O	2019-01-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.6200	BC
Options								
Mercer, Bradley	5	O	2015-04-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		M	2015-04-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Cascades inc.								
Actions ordinaires								
D'Amours, Hugo	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 055	12.8300	QC
Doré, Dominic	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 611	12.7300	QC
Femet, Maryse	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 451	12.8200	QC
Gaudreault, Riko	7	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	996	12.8300	QC
Guerra, Michael	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	696	12.7800	QC
Hall, Robert F.	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 655	12.8200	QC
Hogg, Allan	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 606	12.8100	QC
Jobin, Jean	7	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 465	12.8200	QC
Langevin, Luc	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 744	12.7900	QC
Lemaire, Alain	4, 5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 186	12.8400	QC
Malo, Charles	7	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 199	12.7900	QC
Marineau, Léon	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 044	12.8200	QC
Nabih, Marrouane	7	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	862	12.2500	QC
Plourde, Mario	4, 5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 192	12.7900	QC
Tremblay, Annie	7	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	994	12.8400	QC
Trudel, Thierry	7	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	992	12.8300	QC
Unités d'actions différées / Deferred Share Units								
D'Amours, Hugo	5	O	2018-12-31	D	35 - Dividende en actions	10		QC
Doré, Dominic	5	O	2018-12-31	D	35 - Dividende en actions	22		QC
Femet, Maryse	5	O	2018-12-31	D	35 - Dividende en actions	21		QC
Gaudreault, Riko	7	O	2018-12-31	D	35 - Dividende en actions	4		QC
Hall, Robert F.	5	O	2018-12-31	D	35 - Dividende en actions	49		QC
Hogg, Allan	5	O	2018-12-31	D	35 - Dividende en actions	58		QC
Jobin, Jean	7	O	2018-12-31	D	35 - Dividende en actions	59		QC
Langevin, Luc	5	O	2018-12-31	D	35 - Dividende en actions	62		QC
Lemaire, Alain	4, 5	O	2018-12-31	D	35 - Dividende en actions	79		QC
Malo, Charles	7	O	2018-12-31	D	35 - Dividende en actions	49		QC
Marineau, Léon	5	O	2018-12-31	D	35 - Dividende en actions	7		QC
Nabih, Marrouane	7	O	2018-12-31	D	35 - Dividende en actions	11		QC
Plourde, Mario	4, 5	O	2018-12-31	D	35 - Dividende en actions	200		QC
Tremblay, Annie	7	O	2018-12-31	D	35 - Dividende en actions	4		QC
Trudel, Thierry	7	O	2018-12-31	D	35 - Dividende en actions	1		QC
Cenovus Energy Inc.								
Actions ordinaires								
Reid, Alan Craig	5	O	2019-01-23	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(583)	10.2900	AB
TFSA	PI	O	2019-01-23	I	90 - Changements relatifs à la propriété	583	10.2900	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Cervus Equipment Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cervus Equipment Corporation	1	O	2019-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	13.4500	AB
Chemin de Fer Canadien Pacifique Limitée								
<i>Actions ordinaires</i>								
Reardon, Andrew Fitzpatrick	4	O	2019-01-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 578)	204.7600USD	AB
<i>Options</i>								
Brooks, John Kenneth	5	O	2019-01-25	D	50 - Attribution d'options	7 484	205.3100USD	AB
Bullard, Coby Wade	5	O	2019-01-25	D	50 - Attribution d'options	2 028	205.3100USD	AB
Clements, James Dominic Luther	5	O	2019-01-25	D	50 - Attribution d'options	3 324	271.5000	AB
Creel, Keith E.	5	O	2019-01-25	D	50 - Attribution d'options	54 202	205.3100USD	AB
Ellis, Jeffrey	5	O	2019-01-25	D	50 - Attribution d'options	7 307	271.5000	AB
Foran, Mike	5	O	2019-01-25	D	50 - Attribution d'options	2 373	271.5000	AB
Gray, Ian Robert Raymond	5	O	2019-01-25	D	50 - Attribution d'options	1 638	271.5000	AB
Hardy, Joan	5	O	2019-01-25	D	50 - Attribution d'options	2 218	271.5000	AB
Johnson, Robert Allen	5	O	2019-01-25	D	50 - Attribution d'options	9 367	205.3100USD	AB
MacDonald, Stanley Scott	5	O	2019-01-25	D	50 - Attribution d'options	4 197	271.5000	AB
Marquis, Tony	5	O	2019-01-25	D	50 - Attribution d'options	4 556	271.5000	AB
Meyer, Justin Dale	5	O	2019-01-25	D	50 - Attribution d'options	2 684	271.5000	AB
Pitz, Laird Joseph	5	O	2019-01-25	D	50 - Attribution d'options	7 484	205.3100USD	AB
Redd, Mark Ashley	5	O	2019-01-25	D	50 - Attribution d'options	3 996	205.3100USD	AB
Redeker, Michael	5	O	2019-01-25	D	50 - Attribution d'options	3 324	271.5000	AB
Rolstad, Chad	5	O	2019-01-25	D	50 - Attribution d'options	1 433	205.3100USD	AB
Velani, Nadeem	5	O	2019-01-25	D	50 - Attribution d'options	16 313	271.5000	AB
WAHBA, JONATHAN SHERIF	5	O	2019-01-25	D	50 - Attribution d'options	2 285	271.5000	AB
Cineplex Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Banks, Jordan	4	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	649		ON
Bruce, Robert W.	4	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 054		ON
Dea, Joan	4	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	844		ON
Fitzgerald, Anne Tunstall	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	470		ON
Fukakusa, Janice Rose	4	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	218		ON
Greenberg, Ian	4	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 212		ON
Hayes, Donna Marie	4	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	238		ON
Jacob, Ellis	4, 5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 952		ON
Marwah, Sarabjit	4	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 157		ON
McGrath, Daniel F.	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	673		ON
Mohamed, Nadir	4	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	193		ON
Nelson, Gordon	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	596		ON
Nonis, Paul	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7		ON
Sonshine, Edward	4	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 148		ON
<i>Performance Share Units</i>								
Campbell, Susan Linda Helen	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	216		ON
Fitzgerald, Anne Tunstall	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	436		ON
Jacob, Ellis	4, 5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 836		ON
Kennedy, Michael	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	655		ON
Mandryk, Suzanna	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	381		ON
McGrath, Daniel F.	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 632		ON
Nelson, Gordon	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 103		ON
Nonis, Paul	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	392		ON
Sautter, George	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	356		ON
Stanghieri, Fabrizio	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	381		ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Campbell, Susan Linda Helen	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	37		ON
Fitzgerald, Anne Tunstall	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	49		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
Jacob, Ellis	4, 5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	552		ON
Kennedy, Michael	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	74		ON
Mandryk, Suzanna	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	45		ON
McGrath, Daniel F.	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	184		ON
Nelson, Gordon	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	125		ON
Nonis, Paul	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	50		ON
Sautter, George	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	41		ON
Stanghieri, Fabrizio	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	50		ON
Cogeco Communications Inc.								
<i>Unité d'action différée/Deferred Share Unit</i>								
Abdoulah, Colleen	4	O	2019-01-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2019-01-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 209	65.8500	QC
Cherry, James Charles	4	O	2019-01-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2019-01-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 177	65.8500	QC
Curadeau-Grou, Patricia	4	O	2019-01-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 823	65.8500	QC
Dunn, Philippa (Pippa)	4	O	2019-01-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2019-01-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	912	65.8500	QC
Ferstman, Joanne Shari	4	O	2019-01-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 051	65.8500	QC
Gibson, Lib	4	O	2019-01-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	547	65.8500	QC
Legault, Normand	7	O	2019-01-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 975	65.8500	QC
McAusland, David L.	4	O	2019-01-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 140	65.8500	QC
Cogeco Inc								
<i>Unité d'action différée/Deferred Share unit</i>								
Cherry, James Charles	4	O	2019-01-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 572	58.8600	QC
Elhage, Samih	4	O	2019-01-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2019-01-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	816	58.8600	QC
McAusland, David L.	4	O	2019-01-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 275	58.8600	QC
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée								
<i>Actions ordinaires</i>								
Exxon Mobil Corporation	3							
Roytor & Co.	PI	O	2019-01-21	I	38 - Rachat ou annulation	(112 001)	36.7100	AB
		O	2019-01-22	I	38 - Rachat ou annulation	(112 001)	36.5600	AB
		O	2019-01-23	I	38 - Rachat ou annulation	(112 001)	36.5100	AB
		O	2019-01-24	I	38 - Rachat ou annulation	(112 001)	36.6500	AB
		O	2019-01-25	I	38 - Rachat ou annulation	(112 001)	36.9900	AB
Condor Petroleum Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Disbrow, Robert	3	O	2017-11-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2019-01-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(60 000)	0.2700	AB
Defiance Inv.	PI	O	2017-11-02	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Disc. Accounts	PI	O	2019-01-23	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(25 000)		AB
Registered Accounts	PI	O	2019-01-23	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(110 000)		AB
Constellation Software Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Scotchmer, Steven	4	O	2019-01-21	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 450)	924.0500	ON
Computershare	PI	O	2018-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	95	860.6900	ON
Kailo Holdings Limited	PI	O	2019-01-21	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 450	924.0500	ON
<i>Débtures - Subordinated Floating Rate, Series 1 due March 31, 2040</i>								
Scotchmer, Steven	4	O	2019-01-21	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(\$ 155 000.00)	120.1550	ON
Kailo Holdings Limited	PI	O	2019-01-21	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 155 000.00	120.1550	ON
Corporation Financière Power								
<i>Actions ordinaires</i>								
de Seze, Amaury-Daniel	5							
Régime d'achat d'actions	PI	O	2019-01-07	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	515	515.0000	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		M	2019-01-07	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	515	31.2294	QC
		M'	2018-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	515	31.2294	QC
Ryan, Thomas Timothy, Jr.	4, 7							
Share Purchase Plan	PI	O	2019-01-07	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 873	31.7300	QC
		M	2018-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 873	31.7280	QC
Corporation Métaux Précieux du Québec								
<i>Actions ordinaires</i>								
Champigny, Normand	4, 5	O	2019-01-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.2800	QC
Corridor Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hachey, Lisette France	5	O	2019-01-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	0.7800	NS
		O	2019-01-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	0.7800	NS
Crescent Point Energy Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Jackson, Michael Sidney	4	O	2019-01-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	4.1000	AB
<i>Deferred Share Units</i>								
Munroe, Barbara Elaine	4	O	2018-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	177		AB
		O	2018-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	250		AB
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	351		AB
		O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	874		AB
ROMANZIN, GERALD A.	4	O	2018-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	397		AB
		O	2018-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	405		AB
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	509		AB
		O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 060		AB
Diagnos Inc.								
<i>Options</i>								
Chakor Djelthia, Hadi	5	O	2019-01-28	D	50 - Attribution d'options	60 000	0.0500	QC
Hébert, Georges	4	O	2019-01-28	D	50 - Attribution d'options	600 000	0.0500	QC
Larente, André	4, 5	O	2019-01-28	D	50 - Attribution d'options	600 000	0.0500	QC
Maclellan, Reid	4	O	2019-01-28	D	50 - Attribution d'options	500 000	0.0500	QC
Massue, Marc-André	5	O	2019-01-28	D	50 - Attribution d'options	300 000	0.0500	QC
Moreno Robles, Guillermo	5	O	2019-01-28	D	50 - Attribution d'options	60 000	0.0500	QC
Yale, Jean-Francois	4	O	2019-01-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2019-01-28	D	50 - Attribution d'options	500 000	0.0500	QC
Dream Industrial Real Estate Investment Trust								
<i>Deferred Trust Units</i>								
Schiff, Vicky Lee	4	O	2019-01-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(152)		ON
<i>Parts</i>								
Schiff, Vicky Lee	4	O	2019-01-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	152		ON
		O	2019-01-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17)	10.6000	ON
Dundee Precious Metals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
GMT Capital Corp	3							
Bay II Resource Partners LP	PI	O	2019-01-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 900	2.8700USD	ON
		O	2019-01-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 700	2.9400USD	ON
Bay Resource Partners LP	PI	O	2019-01-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	26 400	2.8700USD	ON
		O	2019-01-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 600	2.9400USD	ON
Bay Resource Partners Offshore Master Fund LP	PI	O	2019-01-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 200	2.8700USD	ON
		O	2019-01-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 500	2.9400USD	ON
K2 Bay Resource Partners Master Fund Ltd.	PI	O	2019-01-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	2.8700USD	ON
		O	2019-01-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.9400USD	ON
Thomas Claugus	PI	O	2019-01-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 200	2.8700USD	ON
		O	2019-01-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	2.9400USD	ON
DXI Energy Inc.								
<i>Options</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Matheson, David Norman	5	O	2019-01-25	D	50 - Attribution d'options	3 500 000	0.0600	BC
E Split Corp.								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Brasseur, Jeremy	6							
MFL Management Limited	PI	O	2019-01-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	13.4429	AB
		O	2019-01-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	13.5000	AB
East Coast Investment Grade Income Fund								
<i>Parts</i>								
Arrow Capital Management Inc.	7							
Arrow Global Growth Fund	PI	O	2019-01-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	9.3500	ON
		O	2019-01-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	9.3000	ON
Arrow Performance Fund	PI	O	2019-01-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	9.3500	ON
		O	2019-01-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	9.3000	ON
Eldorado Gold Corporation								
<i>Deferred Units (Cash Settled)</i>								
Albino, George Vincent	4	O	2018-12-27	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(139 805)		BC
Conway, Teresa	4	O	2018-12-27	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(2 256)		BC
Gibson, Pamela Mae	4	O	2018-12-27	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(101 358)		BC
Handley, Geoffrey Arthur	4	O	2018-12-27	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(181 842)		BC
Price, Michael	4	O	2018-12-27	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(108 701)		BC
Reid, Steven Paul	4	O	2018-12-27	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(216 133)		BC
Webster, John	4	O	2018-12-27	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(134 482)		BC
<i>Performance Share Units</i>								
Bickford, David Alan	5	O	2018-12-27	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(77 538)		BC
Burns, George Raymond	4, 5	O	2018-12-27	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(610 581)		BC
CHO, JASON	5	O	2018-12-27	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(255 533)		BC
Garvin, Timothy Francis	5	O	2018-12-27	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(128 703)		BC
Lewis, Peter Dubois	5	O	2018-12-27	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(57 974)		BC
Muhr, Krista	5	O	2018-12-27	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(37 356)		BC
Ower, Lisa Marie	5	O	2018-12-27	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(30 093)		BC
Silva, Lincoln	5	O	2018-12-27	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(44 614)		BC
Skayman, Paul James	5	O	2018-12-27	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(328 454)		BC
Stanca, Nicolae	5	O	2018-12-27	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(44 123)		BC
Williams, Shane James	5	O	2018-12-27	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(47 618)		BC
<i>Restricted Share Units</i>								
Balaskas, Christos	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2018-12-27	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(77 815)		BC
Bickford, David Alan	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2018-12-27	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(230 203)		BC
Burns, George Raymond	4, 5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2018-12-27	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(393 672)		BC
CHO, JASON	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2018-12-27	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(126 785)		BC
Garvin, Timothy Francis	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2018-12-27	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(64 352)		BC
Lewis, Peter Dubois	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2018-12-27	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(173 919)		BC
Muhr, Krista	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2018-12-27	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(135 741)		BC
Ower, Lisa Marie	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2018-12-27	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(15 504)		BC
Silva, Lincoln	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2018-12-27	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(148 081)		BC
Skayman, Paul James	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2018-12-27	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(218 149)		BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Stanca, Nicolae	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2018-12-27	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(174 653)		BC
Williams, Shane James	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2018-12-27	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(185 391)		BC
Emera Incorporated								
<i>Actions ordinaires</i>								
Janega, Richard	5	O	2019-01-22	D	51 - Exercice d'options	3 000	21.9900	NS
<i>Options</i>								
Janega, Richard	5	O	2019-01-22	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	21.9900	NS
Emgold Mining Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Nevada Sunrise Gold Corporation	3	O	2018-10-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Energy Fuels Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bovaird, James Birks	4	O	2019-01-27	D	36 - Conversion ou échange	42 763	2.9200USD	ON
Carroll, Paul Aylward	4	O	2019-01-27	D	36 - Conversion ou échange	35 635	2.9200USD	ON
Chalmers, Mark Stephen	5	O	2019-01-27	D	36 - Conversion ou échange	115 963	2.9200USD	ON
Eshleman, Benjamin	4	O	2019-01-27	D	36 - Conversion ou échange	30 481	2.9200USD	ON
Filas, Barbara Appelin	4	O	2018-03-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-01-27	D	36 - Conversion ou échange	14 647	2.9200	ON
Frydenlund, David C.	5	O	2019-01-27	D	36 - Conversion ou échange	106 885	2.9200USD	ON
Goranson, William Paul	5	O	2019-01-27	D	36 - Conversion ou échange	103 488	2.9200USD	ON
Hansen, Bruce Douglas	4	O	2019-01-27	D	36 - Conversion ou échange	40 029	2.9200USD	ON
Higgs, Dennis	4	O	2019-01-27	D	36 - Conversion ou échange	32 903	2.9200USD	ON
		M	2019-01-27	D	36 - Conversion ou échange	32 902	2.9200USD	ON
Kirkwood, Robert William	4	O	2019-01-27	D	36 - Conversion ou échange	31 068	2.9200USD	ON
Moore, Curtis	5	O	2019-01-27	D	36 - Conversion ou échange	37 884	2.9200USD	ON
Tarnowski, Matthew John	5	O	2019-01-27	D	36 - Conversion ou échange	24 668	2.9200USD	ON
White, John Howell	5	O	2019-01-27	D	36 - Conversion ou échange	40 611	2.9200USD	ON
<i>Droits Restricted Stock Units</i>								
Bovaird, James Birks	4	O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 136	2.9200USD	ON
		O	2019-01-27	D	36 - Conversion ou échange	(42 763)	2.9200USD	ON
Carroll, Paul Aylward	4	O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 105	2.9200	ON
		O	2019-01-27	D	36 - Conversion ou échange	(35 635)	2.9200USD	ON
Chalmers, Mark Stephen	5	O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	179 794	2.9200USD	ON
		O	2019-01-27	D	36 - Conversion ou échange	(115 963)	2.9200USD	ON
Eshleman, Benjamin	4	O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 105	2.9200USD	ON
		O	2019-01-27	D	36 - Conversion ou échange	(30 481)	2.9200USD	ON
Filas, Barbara Appelin	4	O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 114	2.9200USD	ON
		O	2019-01-27	D	36 - Conversion ou échange	(14 647)	2.9200USD	ON
Frydenlund, David C.	5	O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	111 314	2.9200USD	ON
		M	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	111 314	2.9200USD	ON
		O	2019-01-27	D	36 - Conversion ou échange	(106 885)	2.9200USD	ON
Goranson, William Paul	5	O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	111 314	2.9200USD	ON
		O	2019-01-27	D	36 - Conversion ou échange	(103 488)	2.9200USD	ON
Hansen, Bruce Douglas	4	O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	28 127	2.9200USD	ON
		O	2019-01-27	D	36 - Conversion ou échange	(40 029)	2.9200USD	ON
Higgs, Dennis	4	O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 105	2.9200USD	ON
		O	2019-01-27	D	36 - Conversion ou échange	(32 903)		ON
		M	2019-01-27	D	36 - Conversion ou échange	(32 902)		ON
Kirkwood, Robert William	4	O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 114	2.9200USD	ON
		O	2019-01-27	D	36 - Conversion ou échange	(31 068)	2.9200USD	ON
Moore, Curtis	5	O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 496	2.9200USD	ON
		O	2019-01-27	D	36 - Conversion ou échange	(37 884)	2.9200USD	ON
Tarnowski, Matthew John	5	O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 238	2.9200USD	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
White, John Howell	5	O	2019-01-27	D	36 - Conversion ou échange	(24 668)	2.9200USD	ON
		O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	26 100	2.9200USD	ON
		O	2019-01-27	D	36 - Conversion ou échange	(40 611)	2.9200USD	ON
<i>Droits Stock Appreciation Rights</i>								
Chalmers, Mark Stephen	5	O	2016-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 050 000		ON
		M	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 050 000		ON
Frydenlund, David C.	5	O	2012-06-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	390 044	2.9200USD	ON
Goranson, William Paul	5	O	2015-06-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	390 044	2.9200USD	ON
Moore, Curtis	5	O	2015-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	66 378		ON
Tarnowski, Matthew John	5	O	2018-01-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	54 842		ON
White, John Howell	5	O	2018-01-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 485		ON
Enghouse Systems Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Sadler, Stephen	4, 5, 3	O	2019-01-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	73.7000	ON
		O	2019-01-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	73.7000	ON
Entreprises Minières Globex Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Globex Mining Enterprises Inc.	1	O	2019-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	9 500	0.2900	ON
		O	2019-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	0.2850	ON
STOCH, DIANNE	4, 5	O	2019-01-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.2900	ON
STOCH, JACK	4, 5	O	2019-01-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.2900	ON
Equitable Group Inc.								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Beutel, Eric Marshall	4, 6	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	572		ON
Emory, Michael R.	4	O	2018-05-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	891	56.1300	ON
		O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	53		ON
Equitorial Exploration Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Power, Patrick Edward 0800025 BC Ltd.	4, 5 PI	O	2019-01-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200 000)	0.0300	BC
		O	2019-01-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	246 000	0.0350	BC
European Focused Dividend Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
European Focused Dividend Fund	1	O	2019-01-22	D	38 - Rachat ou annulation	3 600	7.7600	AB
		O	2019-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	7.7463	AB
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	7.7342	AB
		O	2019-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	4 400	7.7943	AB
		O	2019-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	7.8310	AB
EXFO Inc. (anciennement EXFO Ingénierie Électro-Optique Inc.)								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Chabot, Stéphane	5	O	2019-01-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 250)	4.4900	QC
		M	2019-01-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 250)	4.4260	QC
Fitts, Robert	5	O	2019-01-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	4.4900	QC
		M	2019-01-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	4.4260	QC
		O	2019-01-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	4.4900	QC
		M	2019-01-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	4.4260	QC
Meske, Hans-Peter, Kurt	7	O	2019-01-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	4.4900	QC
		M	2019-01-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	4.4260	QC
Ringuette, Benoit	5	O	2019-01-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 250)	4.4900	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		M	2019-01-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 250)	4.4260	QC
		O	2019-01-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 250)	4.4900	QC
		M	2019-01-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 250)	4.4260	QC
Exploration Midland Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Masson, Mario	5	O	2019-01-28	D	51 - Exercice d'options	20 000	0.6000	QC
<i>Options</i>								
Masson, Mario	5	O	2019-01-28	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	0.6000	QC
Exploration Puma Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Robillard, Marcel	4, 5	O	2019-01-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.0350	QC
Filo Mining Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Wodzicki, Wojtek Alexander	4, 5	O	2019-01-24	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.5000	BC
<i>Options</i>								
Wodzicki, Wojtek Alexander	4, 5	O	2019-01-24	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.5000	BC
First Majestic Silver Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Anthony, Todd Olson	5	O	2019-01-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	7.0000	BC
		O	2019-01-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	7.6400	BC
First National Financial Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
First National Securities Corporation	3	O	2019-01-16	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(27 934)		ON
		M	2019-01-16	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(27 934)		ON
FNSC Holdings Inc.	3	O	2019-01-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	27 934	28.6400	ON
Smith, Stephen	4, 7, 5							
First National Securities Corporation	PI	O	2019-01-16	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(27 934)		ON
FNSC Holdings Inc.	PI	O	2019-01-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	27 934	28.6400	ON
Flow Capital Corp. (formerly LOGiQ Asset Management Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Flow Capital Corp.	1	O	2018-08-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2018-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	89 500	0.1550	ON
		O	2018-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	271 000	0.1700	ON
		O	2018-10-19	D	38 - Rachat ou annulation	9 000	0.1600	ON
		O	2018-12-13	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	0.1250	ON
		O	2018-12-14	D	38 - Rachat ou annulation	78 000	0.1250	ON
		O	2018-12-20	D	38 - Rachat ou annulation	176 000	0.1250	ON
		O	2018-12-21	D	38 - Rachat ou annulation	221 000	0.1250	ON
		O	2018-12-31	D	38 - Rachat ou annulation	81 000	0.1250	ON
		O	2019-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	151 000	0.1200	ON
		O	2019-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	255 000	0.1200	ON
		O	2019-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	161 500	0.1200	ON
		O	2019-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	267 500	0.1200	ON
		O	2019-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	300 000	0.1200	ON
		O	2019-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	70 000	0.1200	ON
Rahill, Donnacha	5	O	2019-01-25	D	97 - Autre	(15 885)		ON
Donnacha Rahill RSP	PI	O	2018-06-07	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-01-25	I	97 - Autre	15 885		ON
<i>Débitures convertibles</i>								
Rahill, Donnacha	5	O	2019-01-25	D	97 - Autre	(\$ 40 000.00)		ON
Donnacha Rahill RSP	PI	O	2018-06-07	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-01-25	I	97 - Autre	\$ 40 000.00		ON
<i>Débitures convertibles - 7 Convertible Debentures</i>								
Flow Capital Corp.	1	O	2018-08-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2018-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 10 000.00	75.0000	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2018-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 3 000.00	75.0000	ON
		O	2018-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 4 000.00	75.0000	ON
		O	2018-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 19 000.00	75.0000	ON
		O	2018-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 2 000.00	75.0000	ON
		O	2018-12-13	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 3 000.00	75.0000	ON
		O	2018-12-20	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 38 000.00	75.0000	ON
		O	2018-12-21	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 1 000.00	75.0000	ON
		O	2018-12-31	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 6 000.00	75.0000	ON
		O	2019-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 5 000.00	75.0000	ON
<i>Débitures convertibles - 8 Convertible Debentures</i>								
Flow Capital Corp.	1	O	2018-08-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2018-08-20	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 10 000.00	89.0000	ON
		O	2018-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 15 000.00	89.0000	ON
		O	2018-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 11 000.00	89.0000	ON
		O	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 4 000.00	89.0000	ON
		O	2018-10-22	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 1 000.00	89.0000	ON
		O	2018-11-14	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 7 000.00	92.0000	ON
		O	2018-11-15	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 31 000.00	92.0000	ON
		O	2018-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 4 000.00	92.0000	ON
		O	2018-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 1 000.00	92.0000	ON
		O	2018-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 10 000.00	92.0000	ON
		O	2019-01-22	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 64 000.00	93.5000	ON
Fonds de placement immobilier BTB								
<i>Parts avec restrictions</i>								
Cyr, Benoit	5	O	2019-01-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 504)	4.5675	QC
Léonard, Michel	4, 5	O	2019-01-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(23 253)	4.5675	QC
<i>Parts de fiducie</i>								
Cyr, Benoit	5	O	2018-12-31	D	35 - Dividende en actions	8 547	4.4890	QC
		O	2019-01-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 504	4.5675	QC
		O	2019-01-25	D	35 - Dividende en actions	3 420	4.5675	QC
Léonard, Michel	4, 5	O	2019-01-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	23 253	4.5675	QC
		O	2019-01-25	D	35 - Dividende en actions	7 571	4.5675	QC
Fonds de placement immobilier Cominar								
<i>Options d'achat négociées en bourse 100 units - expires January 18, 2019</i>								
George, Zachary R.	4							
FrontFour Capital Group LLC Managed Accounts	PI	O	2019-01-02	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2019-01-18	C	73 - Expiration d'un dérivé émis par un tiers	(384)		QC
FrontFour Master Fund	PI	O	2019-01-02	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2019-01-18	C	73 - Expiration d'un dérivé émis par un tiers	(1 511)		QC
FrontFour Opportunity Fund	PI	O	2019-01-02	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2019-01-18	C	73 - Expiration d'un dérivé émis par un tiers	(40)		QC
<i>Options de vente négociées en bourse 100 units - expires January 18, 2019</i>								
George, Zachary R.	4							
FrontFour Capital Group LLC Managed Accounts	PI	O	2019-01-02	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2019-01-18	C	71 - Exercice d'un dérivé émis par un tiers	362		QC
FrontFour Master Fund	PI	O	2019-01-02	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2019-01-18	C	71 - Exercice d'un dérivé émis par un tiers	1 425		QC
FrontFour Opportunity Fund	PI	O	2019-01-02	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2019-01-18	C	71 - Exercice d'un dérivé émis par un tiers	37	12.0000	QC
<i>Parts de fiducie</i>								
George, Zachary R.	4							
FrontFour Capital Group LLC Managed Accounts	PI	O	2019-01-18	C	71 - Exercice d'un dérivé émis par un tiers	36 200	12.0000	QC
FrontFour Master Fund	PI	M	2019-01-02	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
FrontFour Master Fund, Ltd	PI	O	2019-01-18	C	71 - Exercice d'un dérivé émis par un tiers	142 500	12.0000	QC
FrontFour Opportunity Fund	PI	O	2019-01-02	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
	PI	O	2019-01-18	C	71 - Exercice d'un dérivé émis par un tiers	3 700	12.0000	QC
Fonds de Placement Immobilier Nexus								
<i>Parts de fiducie</i>								
Cutsey, Bradley	4	O	2019-01-24	D	46 - Contrepartie de services	5 279	1.8766	ON
Forgione, Mario	4	O	2019-01-24	D	46 - Contrepartie de services	3 854	1.8766	ON
Jacobson, Lorne	4	O	2019-01-24	D	46 - Contrepartie de services	5 265	1.8766	ON
Lagopoulos, Nicholas Alexander	4	O	2019-01-24	D	46 - Contrepartie de services	4 592	1.8766	ON
Rodney, Benjamin Ryan	4	O	2019-01-24	D	46 - Contrepartie de services	3 854	1.8770	ON
Fonds de placement immobilier PRO								
<i>Deferred Units</i>								
Aghar, Peter	4	O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 500		QC
		M	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 500	2.3200	QC
Beckerleg, James Walter	4, 5	O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	75 150		QC
		M	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	75 150	2.3200	QC
Chiara, Vincent	4	O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 500		QC
		M	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 500	2.3200	QC
Côté, Martin	4	O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 500		QC
		M	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 500	2.3200	QC
Jadavji, Shenoor	4	O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 500		QC
		M	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 500	2.3200	QC
Lawlor, Gordon G.	5	O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	58 450		QC
		M	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	58 450	2.3200	QC
Levitt, John	4	O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 500		QC
		M	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 500	2.3200	QC
Limoges, Gérard A.	4	O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 500		QC
		M	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 500	2.3200	QC
Smith, Ronald	4	O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 500		QC
		M	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 500	2.3200	QC
<i>Droits Restricted Units</i>								
Beckerleg, James Walter	4, 5	O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	149 850		QC
		M	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	149 850	2.3200	QC
Lawlor, Gordon G.	5	O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	116 550		QC
		M	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	116 550	2.3200	QC
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE RIDGEWOOD								
<i>Parts</i>								
Ridgewood Capital Asset Management Managed Accounts	3	PI	2019-01-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	592	14.8900	ON
		O	2019-01-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	514	14.8900	ON
		O	2019-01-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(121)	14.8900	ON
		O	2019-01-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	530	14.8900	ON
		O	2019-01-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(37)	14.8900	ON
		O	2019-01-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(134)	14.8900	ON
		O	2019-01-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	132	14.8900	ON
Fonds mondial de dividendes des secteurs de l'immobilier et du commerce électronique								
<i>Parts de fiducie</i>								
Brasseur, Jeremy	6	PI	2019-01-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(41 236)	9.3292	AB
MFL Management Limited	1	O	2019-01-22	D	38 - Rachat ou annulation	700	9.2714	AB
Global Real Estate & E-Commerce Dividend Fund		O	2019-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	5 100	9.1371	AB
		O	2019-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	3 100	9.2703	AB
		O	2019-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	3 200	9.4831	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Franco-Nevada Corporation								
<i>Droits Restricted Share Units (Performance)</i>								
Blanchette, John	7	O	2018-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2018-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	154		ON
de Vries, Boris	7	O	2018-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	463		ON
Harquail, David	4, 5	O	2018-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 594		ON
<i>Droits Restricted Share Units (Time-based)</i>								
Blanchette, John	7	O	2018-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2018-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	154		ON
de Vries, Boris	7	O	2018-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	463		ON
Harquail, David	4, 5	O	2018-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 594		ON
<i>Options</i>								
Blanchette, John	7	O	2018-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2018-12-11	D	50 - Attribution d'options	20 000		ON
Harquail, David	4, 5	O	2018-12-11	D	50 - Attribution d'options	31 188		ON
Freehold Royalties Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Mullane, Tom	4, 5	O	2015-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	16.6800	AB
		O	2015-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5	16.6800	AB
		O	2015-07-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	14.3100	AB
		O	2015-07-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	14.3100	AB
		O	2015-08-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	11.1000	AB
		O	2015-08-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8	11.1000	AB
		O	2015-09-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	9.8000	AB
		O	2015-09-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	9.8000	AB
		O	2015-10-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	11.3700	AB
		O	2015-10-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	11.3700	AB
		O	2015-11-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	10.2000	AB
		O	2015-11-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	10.2000	AB
		O	2015-12-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	9.4400	AB
		O	2015-12-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	9.4400	AB
		O	2016-01-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	9.1300	AB
		O	2016-01-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8	9.1300	AB
		O	2016-02-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	9.5700	AB
		O	2016-02-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	9.5700	AB
		O	2016-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	10.6500	AB
		O	2016-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	10.6500	AB
		O	2016-04-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	9.9000	AB
		O	2016-04-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	9.9000	AB
		O	2016-05-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	10.8300	AB
		O	2016-05-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	10.8300	AB
		O	2016-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	11.1000	AB
		O	2016-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11	11.1000	AB
		O	2016-07-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	11.1400	AB
		O	2016-07-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11	11.1400	AB
		O	2016-08-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	10.7000	AB
		O	2016-08-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12	10.7000	AB
		O	2016-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	11.2600	AB
		O	2016-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11	11.2600	AB
		O	2016-10-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	13.0842	AB
		O	2016-10-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10	13.0842	AB
		O	2016-11-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	12.2212	AB
		O	2016-11-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10	12.2212	AB
		O	2016-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	14.9368	AB
		O	2016-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8	14.9368	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		O	2017-01-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	13.2906	AB
		O	2017-01-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	13.2906	AB
		O	2017-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	13.1200	AB
		O	2017-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10	13.1200	AB
		O	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	13.9598	AB
		O	2017-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	13.9598	AB
		O	2017-04-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	14.0500	AB
		O	2017-04-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11	14.0500	AB
		O	2017-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	13.0400	AB
		O	2017-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12	13.0400	AB
		O	2017-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	13.0066	AB
		O	2017-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12	13.0066	AB
		O	2017-07-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	13.3000	AB
		O	2017-07-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12	13.3000	AB
		O	2017-08-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	14.1748	AB
		O	2017-08-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11	14.1748	AB
		O	2017-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	14.2139	AB
		O	2017-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11	14.2139	AB
		O	2017-10-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	14.8400	AB
		O	2017-10-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11	14.8400	AB
		O	2017-11-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	16.0572	AB
		O	2017-11-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10	16.0572	AB
		O	2017-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	13.9700	AB
		O	2017-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12	13.9700	AB
		O	2018-01-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	14.3853	AB
		O	2018-01-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11	14.3853	AB
		O	2018-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	12.6769	AB
		O	2018-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13	12.6769	AB
		O	2018-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	12.4100	AB
		O	2018-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13	12.4100	AB
		O	2018-04-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	13.2377	AB
		O	2018-04-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	53	13.2377	AB
		O	2018-04-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5	13.2377	AB
		O	2018-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	13.4100	AB
		O	2018-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	52	13.4100	AB
		O	2018-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	13.4100	AB
		O	2018-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	12.1482	AB
		O	2018-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	58	12.1482	AB
		O	2018-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	12.1482	AB
		O	2018-07-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	12.3486	AB
		O	2018-07-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	58	12.3486	AB
		O	2018-07-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	12.3486	AB
		O	2018-08-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	11.8298	AB
		O	2018-08-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	60	11.8298	AB
		O	2018-08-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8	11.8298	AB
		O	2018-09-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	11.3119	AB
		O	2018-09-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	63	11.3119	AB
		O	2018-09-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8	11.3119	AB
		O	2018-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	10.5823	AB
		O	2018-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	68	10.5823	AB
		O	2018-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8	10.5823	AB
		O	2018-11-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	9.3583	AB
		O	2018-11-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	77	9.3583	AB
		O	2018-11-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8	9.3583	AB
		O	2018-12-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	8.4899	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2018-12-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8	8.4899	AB
		O	2018-12-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	86	8.4899	AB
Frontera Energy Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Catalyst Capital Group Inc.	3							
Catalyst Fund Limited Partnership V	PI	O	2019-01-21	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	621 913	12.3456	ON
Glen Eagle Resources Inc.								
<i>Options</i>								
Chamard, Guy	4	O	2019-01-24	D	50 - Attribution d'options	75 000	0.1300	QC
Taschereau, Charles A	4	O	2018-06-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2019-01-24	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.1300	QC
Global Innovation Dividend Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Brasseur, Jeremy	6							
MFL Management Limited	PI	O	2019-01-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	9.4200	AB
		O	2019-01-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(62 200)	9.4352	AB
		O	2019-01-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 600)	9.3615	AB
Global Innovation Dividend Fund	1	O	2019-01-22	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	9.3610	AB
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	700	9.3214	AB
		O	2019-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	9.2590	AB
		O	2019-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	700	9.3014	AB
Global Poletrusion Group Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
2942453 Canada Inc.	3	O	2017-12-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
9368-8810 Québec Inc.	3	O	2017-03-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Gestion Ramiro Guerrero Inc.	3	O	2017-03-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Guerrero, Jose	4, 6, 5, 3	O	2017-03-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Guerrero, Ramiro	4, 6, 5, 3	O	2017-03-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Normandin, Sylvie	3	O	2017-03-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Sheriff, Alnoor	4, 6, 3	O	2017-12-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Actions privilégiées Class A</i>								
2942453 Canada Inc.	3	O	2017-12-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
9368-8810 Québec Inc.	3	O	2017-03-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Gestion Ramiro Guerrero Inc.	3	O	2017-03-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Guerrero, Jose	4, 6, 5, 3	O	2017-03-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Guerrero, Ramiro	4, 6, 5, 3	O	2017-03-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Normandin, Sylvie	3	O	2017-03-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Sheriff, Alnoor	4, 6, 3	O	2017-12-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Actions privilégiées Series G</i>								
Gestion Ramiro Guerrero Inc.	3	O	2017-03-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
goeasy Ltd. (formerly, easyhome Ltd.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Appel, Jason	5	O	2019-01-11	D	35 - Dividende en actions	28	40.1900	ON
		M	2019-01-11	D	35 - Dividende en actions	25	40.1900	ON
TFSA - J. Appel	PI	O	2019-01-11	I	35 - Dividende en actions	18	40.1900	ON
		M	2019-01-11	I	35 - Dividende en actions	16	40.1900	ON
TFSA - M. Appel	PI	O	2019-01-11	I	35 - Dividende en actions	3	40.1900	ON
		M	2019-01-11	I	35 - Dividende en actions	8	40.1900	ON
goeasy Ltd	1	O	2019-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	3 200	41.3753	ON
		O	2019-01-22	D	38 - Rachat ou annulation	4 400	40.2236	ON
		O	2019-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	5 500	40.2841	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	4 700	39.9600	ON
		O	2019-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	39.6018	ON
		O	2019-01-22	D	38 - Rachat ou annulation	(48 800)		ON
Mullins, Jason	5	O	2019-01-11	D	35 - Dividende en actions	296	40.1900	ON
		M	2019-01-11	D	35 - Dividende en actions	266	40.1900	ON
RRSP - J. Mullins	PI	O	2019-01-11	I	35 - Dividende en actions	57	40.1900	ON
		M	2019-01-11	I	35 - Dividende en actions	51	40.1900	ON
TFSA - J. Mullins	PI	O	2019-01-11	I	35 - Dividende en actions	8	40.1900	ON
		M	2019-01-11	I	35 - Dividende en actions	7	40.1900	ON
Gold Standard Ventures Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Awde, Jonathan Charles Timothy	4, 6, 5	O	2019-01-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	39 494		BC
Jackson, Mac Roy	5	O	2019-01-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	19 747		BC
Kumoi, Glenn Yoshiaki	5	O	2019-01-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	19 806		BC
Waldkirch, Michael	5	O	2019-01-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	12 874		BC
<i>Droits Subscription Rights Restricted Share Units</i>								
Awde, Jonathan Charles Timothy	4, 6, 5	O	2019-01-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(39 494)		BC
Jackson, Mac Roy	5	O	2019-01-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(19 747)		BC
Kumoi, Glenn Yoshiaki	5	O	2019-01-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(19 806)		BC
Waldkirch, Michael	5	O	2019-01-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(12 874)		BC
Gran Tierra Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
GMT Capital Corp	3							
GMT Exploration	PI	O	2019-01-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200 000)	2.3700USD	AB
		O	2019-01-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	630 000	2.1400USD	AB
Great Canadian Gaming Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Newsome, Matthew Alexander	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	148	42.4300	BC
Great-West Lifeco Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Henaire, Charles Donald Harvey	7	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 261	32.5719	MB
Mahon, Paul	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 471	32.5719	MB
<i>Actions ordinaires Plan Common Shares</i>								
Armstrong, Philip	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	434	32.5719	MB
Bird, Graham R.	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 589	32.5719	MB
Fedorchuk, Bradley John	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	20	27.9500	MB
Kasdorf, Helen Ruth	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 006	32.5719	MB
Macoun, Jeffrey Frederick	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 302	32.5719	MB
McCarthy, David John	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 849	32.5719	MB
Srivastava, Raman	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 349	32.5719	MB
Tomlin, Dervla Mary	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 317	32.5719	MB
<i>Deferred Share Units</i>								
Bird, Graham R.	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 864	31.5509	MB
Jamal, Arshil	7	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 147	31.5509	MB
MacNicholas, Garry	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 344	31.5509	MB
Macoun, Jeffrey Frederick	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 245	31.5509	MB
Mahon, Paul	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 030	31.5509	MB
<i>Executive Performance Share Units</i>								
Armstrong, Philip	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 836	31.5509	MB
Baumhauer, Magnus	7	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	38	31.5509	MB
Bolotin, Andra Sloane	7	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 459	31.5509	MB
Brown, Douglas A.	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 178	31.5509	MB
Fedorchuk, Bradley John	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	86	28.4115	MB
Geraghty, Sharon Cecilia	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 998	31.5509	MB
Henaire, Charles Donald Harvey	7	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	864	31.5509	MB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Green Growth Brands Inc. (formerly Xanthic Biopharma Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
GA Opportunities Corp.	3	O	2018-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 228 960		ON
<i>Bons de souscription</i>								
GA Opportunities Corp.	3	O	2018-12-04	D	54 - Exercice de bons de souscription	(12 228 960)		ON
<i>Proportionate Voting Shares</i>								
All Js Greenspace LLC	3	O	2019-01-25	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 504		ON
Groupe BMTC Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Des Groseillers, Yves		4, 7, 6, 5						
9391-5205 Québec Inc.	PI	O	2003-05-22	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2019-01-21	I	90 - Changements relatifs à la propriété	3 500 000		QC
A. Bélanger (Détail) Ltée	PI	O	2019-01-21	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(3 500 000)		QC
Groupe CGI inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne Classe A</i>								
Boulanger, François		5						
Sun Life RAA	PI	O	2019-01-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	587	78.4866	QC
Boyajian, Mark		5						
SPP (CDN)	PI	O	2019-01-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13	78.4434	QC
SPP-TFSA	PI	O	2019-01-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	556	78.4376	QC
Dube, Benoit		5						
Plan	PI	O	2019-01-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	230	78.4753	QC
Plan - REER	PI	O	2019-01-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	231	78.4239	QC
Godin, Julie		4						
Sun Life - SPP	PI	O	2019-01-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	391	78.9616	QC
Godin, Serge		4, 3						
Sun Life - RAA	PI	O	2019-01-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 015	80.2226	QC
Gorber, Lorne Shawn		5						
Plan	PI	O	2019-01-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	38	82.4742	QC
Henderson, Dave		5						
SPP	PI	O	2019-01-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	626	60.6077	QC
Hurlebaus, Timothy		5						
RAA - SPP	PI	O	2019-01-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	588	60.6161	QC
Imbeau, André		4, 5, 3						
Sun Life - RAA	PI	O	2019-01-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	183	82.3430	QC
Keating, Michael John		5						
SPP / RAA	PI	O	2019-01-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	19	54.4062	QC
SPP / RAA (CAD)	PI	O	2017-05-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2019-01-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	330	79.5645	QC
Linder, Kevin Morris		5						
SPP	PI	O	2019-01-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	103	81.7947	QC
Mattackal, George Jacob		5						
RAA - SPP	PI	O	2019-01-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	306	60.2073	QC
MCGEEHAN, TARA		5						
RAA - SPP	PI	O	2019-01-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	346	61.4477	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Nikku, Heikki SPP	5 PI	O	2019-01-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	430	61.7705	QC
Perron, Steve RAA - SPP	5 PI	O	2019-01-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	285	78.4428	QC
Rocheleau, Daniel Sun Life - RAA	5 PI	O	2019-01-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	484	78.4378	QC
Schindler, George Donald Share Purchase Plan	4, 5 PI	O	2019-01-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 101	60.6697USD	QC
Strass, Torsten RAA - SPP	5 PI	O	2019-01-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	310	62.9472USD	QC
Vigeant, Guy RAA - SPP	5 PI	O	2019-01-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	345	78.4826	QC
<i>Deferred Stock Unit (DSUs) / Unités d'actions différées UAD</i>								
Waller, Kathy Nadine	4	O	2019-01-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	182	86.3900	QC
		M	2019-01-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	241	86.3900	QC
Groupe Sportscene Inc.								
<i>Actions ordinaires SPS.MV.A</i>								
Bédard, Jean Gestion Jean Bédard inc.	4, 5, 3 PI	O	2019-01-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.9500	QC
		O	2019-01-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	12.0000	QC
Dépatie, Robert	4	O	2019-01-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2019-01-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.9500	QC
<i>Options</i>								
Lauzon, Jonathan	5	O	2019-01-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2019-01-22	D	50 - Attribution d'options	40 000	9.9500	QC
Groupe Vision New Look Inc. (auparavant Lunetterie New Look Inc.)								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Bennett, William John Pearson, Charles Emmett	4, 6, 5 4, 6	O	2018-12-31	D	35 - Dividende en actions	11	28.6300	QC
Judith Alice Pearson RRSP	PI	O	2018-12-31	I	35 - Dividende en actions	738	28.6300	QC
		M	2018-12-31	I	35 - Dividende en actions	369	28.6300	QC
Groupe WSP Global Inc.								
<i>Restricted Shares Units</i>								
Langlois, David	5	O	2018-04-15	D	35 - Dividende en actions	5	57.7900	QC
		O	2018-07-15	D	35 - Dividende en actions	4	69.0600	QC
		O	2018-10-15	D	35 - Dividende en actions	4	69.2200	QC
		O	2019-01-15	D	35 - Dividende en actions	5	58.4000	QC
		O	2019-01-25	D	59 - Exercice au comptant	721	58.4000	QC
		M	2019-01-25	D	59 - Exercice au comptant	(721)	58.4000	QC
Meyer, Jan Magnus	5	O	2018-04-15	D	35 - Dividende en actions	7	57.7900	QC
		O	2018-07-15	D	35 - Dividende en actions	6	69.0600	QC
		O	2018-10-15	D	35 - Dividende en actions	6	69.0600	QC
		O	2019-01-15	D	35 - Dividende en actions	7	58.4000	QC
		O	2019-01-25	D	59 - Exercice au comptant	(1 049)	58.4000	QC
Naysmith, Mark	5	O	2018-04-15	D	35 - Dividende en actions	7	57.7900	QC
		O	2018-07-15	D	35 - Dividende en actions	6	69.0600	QC
		O	2018-10-15	D	35 - Dividende en actions	6	69.2200	QC
		O	2019-01-15	D	35 - Dividende en actions	7	58.4000	QC
		O	2019-01-25	D	59 - Exercice au comptant	(1 126)	58.4000	QC
Guyana Goldfields Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Holloway, Perry Lee	5	O	2019-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Bons de souscription</i>								
Holloway, Perry Lee	5	O	2019-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Droits Restricted Share Units</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Holloway, Perry Lee	5	O	2019-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Options</i>								
Holloway, Perry Lee	5	O	2019-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Hydrogenics Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
The Hydrogen Company	3	O	2019-01-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
IAMGOLD Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Banducci, Carol	5	O	2019-01-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	30 205	3.8300	ON
Letwin, Stephen Joseph James	4	O	2019-01-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	69 705	3.8300	ON
Little, Benjamin Richard	5	O	2019-01-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	20 911	3.8300	ON
MacDougall, Craig Stephen	5	O	2019-01-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	20 911	3.8300	ON
Snow, Jeffery Alexander	5	O	2019-01-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	23 235	3.8300	ON
Stothart, Peter Gordon	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 939	6.0600	ON
		O	2019-01-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	105 000	3.8300	ON
		O	2019-01-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(56 207)	3.8300	ON
<i>Restricted Share Awards</i>								
Banducci, Carol	5	O	2019-01-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(65 000)	3.8300	ON
Letwin, Stephen Joseph James	4	O	2019-01-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(150 000)	3.8300	ON
Little, Benjamin Richard	5	O	2019-01-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(45 000)	3.8300	ON
MacDougall, Craig Stephen	5	O	2019-01-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(45 000)	3.8300	ON
Snow, Jeffery Alexander	5	O	2019-01-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(50 000)	3.8300	ON
Stothart, Peter Gordon	5	O	2019-01-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(105 000)	3.8300	ON
Imperial Metals Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Muraro, Theodore William	4	O	2019-01-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 005	1.3900	BC
Nurth, Janine Marie	4	O	2019-01-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 685	1.3900	BC
Veitch, James Patrick	4	O	2019-01-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 685	1.3900	BC
<i>Options</i>								
Lebel, Pierre	4	O	2018-12-31	D	52 - Expiration d'options	(100 000)	4.4100	BC
INSCAPE Corporation								
<i>Actions à droit de vote subalterne CLASS B</i>								
Ehgoetz, Eric Keith	4	O	2019-01-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 860	1.4000	ON
Interfor Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Interfor Corporation	1	O	2019-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	(116 900)		BC
		O	2019-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	15.8103	BC
		O	2019-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	15.5502	BC
		O	2019-01-22	D	38 - Rachat ou annulation	30 000	14.8661	BC
		O	2019-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	15.0920	BC
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	18 000	15.8919	BC
		O	2019-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	(130 000)		BC
Kritsos, Xenia	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 058	20.8300	BC
Invictus MD Strategies Corp.								
<i>Options</i>								
Bowden, Aaron	4	O	2019-01-28	D	50 - Attribution d'options	150 000	1.2000	BC
Kveton, George Edward	5	O	2019-01-28	D	50 - Attribution d'options	600 000	1.2000	BC
Sparkes, Paul David	5	O	2019-01-28	D	50 - Attribution d'options	150 000	1.2000	BC
Stein, Keith	4	O	2019-01-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-01-28	D	50 - Attribution d'options	150 000	1.2000	BC
Kelt Exploration Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Miles, Patrick William George	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 825	7.0000	AB
Kerr Mines Inc.								
<i>Options</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Thomas, David Keith	5	O	2018-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2018-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-01-25	D	50 - Attribution d'options	500 000		ON
Keyera Corp.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Haughey, Douglas J.	4	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 377	32.6100	AB
MANES, GIANNA MANSUETO	4	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 330	32.5300	AB
Norris, Michael John	4	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 662	32.6200	AB
O'Connor, Thomas C.	4	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 454	32.5700	AB
Ripley, Charlene Adele	4	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 314	32.5200	AB
Stedman, William Richard	4	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 662	32.6200	AB
Woodruff, Janet Patricia	4	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 382	32.6200	AB
La Banque de Nouvelle - Ecosse								
<i>Actions ordinaires</i>								
Branion, Andrew	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3		ON
Lawrence, Jason	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10		ON
Mason, Barbara Frances	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	213		ON
Moore, Daniel	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	76		ON
Neate, James	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10		ON
O'Sullivan, James Patrick	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 637		ON
Porter, Brian J	4, 5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	233		ON
Rees, Daniel Llewellyn	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	695		ON
Viswanathan, Rajagopal	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	98		ON
Zerbs, Michael	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	131		ON
<i>Droits Deferred Stock Units (DSU)</i>								
Porter, Brian J	4, 5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	733		ON
Zerbs, Michael	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	672		ON
<i>Droits Performance Share Units (PSU)</i>								
Arellano, Ian	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 180		ON
Branion, Andrew	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 398		ON
Deschamps, Ignacio	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 040		ON
Mason, Barbara Frances	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 458		ON
Moore, Daniel	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 764		ON
O'Sullivan, James Patrick	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 277		ON
Porter, Brian J	4, 5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 660		ON
Rees, Daniel Llewellyn	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	941		ON
Viswanathan, Rajagopal	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	235		ON
Zerbs, Michael	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 328		ON
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie								
<i>Actions ordinaires</i>								
Desmarais Family Residuary Trust Canada Life Financial Corporation	3 PI	O	2018-11-26	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	205 925	1.0000	ON
La Societe Canadian Tire Limitee								
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>								
Canadian Tire Corporation, Limited	1	O	2019-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	22 800	149.2537	ON
		O	2019-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	(22 800)		ON
		O	2019-01-22	D	38 - Rachat ou annulation	22 800	147.7478	ON
		O	2019-01-22	D	38 - Rachat ou annulation	(22 800)		ON
		O	2019-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	22 800	147.0300	ON
		O	2019-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	(22 800)		ON
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	22 800	147.9025	ON
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	(22 800)		ON
		O	2019-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	22 800	147.6773	ON
		O	2019-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	(22 800)		ON
<i>Deferred Share Units</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit Wetmore, Stephen Gerald	4, 5	O	2018-12-31	D	35 - Dividende en actions	1 389	162.5150	ON
Le Groupe Stars Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Goldstein, Marlon	5	O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4	19.1369	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4	19.1369USD	ON
		O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	975	19.1634	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	975	19.1634USD	ON
		O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	19.3500	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	19.3500USD	ON
		O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	19.3599	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	19.3599USD	ON
		O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	534	19.3600	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	534	19.3600USD	ON
		O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 366	19.3700	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 366	19.3700USD	ON
		O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	19.3890	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	19.3890USD	ON
		O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	19.3893	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	19.3893USD	ON
		O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	19.4100	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	19.4100USD	ON
		O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	19.4300	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	19.4300USD	ON
		O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	19.4700	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	19.4700USD	ON
		O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	19.4800	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	19.4800USD	ON
		O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	19.4900	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	19.4900USD	ON
		O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	19.5000	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	19.5000USD	ON
		O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 100	19.5200	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 100	19.5200USD	ON
		O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 100	19.5300	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 100	19.5300USD	ON
		O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 200	19.5399	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 200	19.5399USD	ON
		O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	19.5400	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	19.5400USD	ON
		O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	19.5500	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	19.5500USD	ON
		O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	19.5700	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	19.5700USD	ON
		O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	19.5793	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	19.5793USD	ON
		O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	19.5799	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	19.5799USD	ON
		O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	19.5800	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	19.5800USD	ON
		O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	19.5890	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	19.5890USD	ON
		O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	19.5899	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	19.5899USD	ON
		O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	19.5900	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	19.5900USD	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
	O		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 700	19.6000	ON
	M		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 700	19.6000USD	ON
	O		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	19.6100	ON
	M		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	19.6100USD	ON
	O		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	19.6200	ON
	M		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	19.6200USD	ON
	O		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	19.6300	ON
	M		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	19.6300USD	ON
	O		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	19.6400	ON
	M		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	19.6400USD	ON
	O		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	19.6500	ON
	M		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	19.6500USD	ON
	O		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	19.6600	ON
	M		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	19.6600USD	ON
	O		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	19.6800	ON
	M		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	19.6800USD	ON
	O		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	19.6825	ON
	M		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	19.6825USD	ON
	O		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	19.6850	ON
	M		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	19.6850USD	ON
	O		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	19.6900	ON
	M		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	19.6900USD	ON
	O		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	19.7000	ON
	M		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	19.7000USD	ON
	O		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	19.7100	ON
	M		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	19.7100USD	ON
	O		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	19.7150	ON
	M		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	19.7150USD	ON
	O		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	19.7200	ON
	M		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	19.7200USD	ON
	O		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	19.7300	ON
	M		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	19.7300USD	ON
	O		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	19.7350	ON
	M		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	19.7350USD	ON
	O		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	19.7400	ON
	M		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	19.7400USD	ON
	O		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	19.7500	ON
	M		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	19.7500USD	ON
	O		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	19.7650	ON
	M		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	19.7650USD	ON
	O		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	19.7800	ON
	M		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	19.7800USD	ON
	O		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	19.8000	ON
	M		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	19.8000USD	ON
	O		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	19.8100	ON
	M		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	19.8100USD	ON
	O		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	19.8200	ON
	M		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	19.8200USD	ON
	O		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	19.8400	ON
	M		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	19.8400USD	ON
	O		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	19.8450	ON
	M		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	19.8450USD	ON
	O		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	19.8584	ON
	M		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	19.8584USD	ON
	O		2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	19.8600	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	19.8600USD	ON
		O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	19.8682	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	19.8682USD	ON
		O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	19.8700	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	19.8700USD	ON
		O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	19.9000	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	19.9000USD	ON
		O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	19.9200	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	19.9200USD	ON
		O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	19.9300	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	19.9300USD	ON
		O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	19.9400	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	19.9400USD	ON
		O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	19.9700	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	19.9700USD	ON
		O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	19.9800	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	19.9800USD	ON
		O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	19.9890	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	19.9890USD	ON
		O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	19.9896	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	19.9896USD	ON
		O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	19.9899	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	19.9899USD	ON
		O	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	19.9900	ON
		M	2018-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	19.9900USD	ON
Les entreprises Bold Capital								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bouchard, Denis	4	O	2019-01-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
paradias, john	4	O	2019-01-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Pronovost, Jean-Robert	4	O	2019-01-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Provencher, Richard	5	O	2019-01-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Rona, Peter	5	O	2018-09-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Soares, Octavio	4, 3	O	2019-01-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Les Industries Avcorp Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Panta Holdings B.V.	3							
Panta Canada B.V.	PI	O	2018-09-18	I	54 - Exercice de bons de souscription	30 714 118	0.0700	BC
<i>Bons de souscription</i>								
Panta Holdings B.V.	3							
Panta Canada B.V.	PI	O	2018-09-18	I	54 - Exercice de bons de souscription	(30 714 118)		BC
Les Métaux Canadiens Inc.								
<i>Bons de souscription</i>								
Cantore, Victor	4, 5							
Bay Capital Markets Inc.	PI	O	2017-06-09	I	55 - Expiration de bons de souscription	(140 000)	0.2500	QC
Leucrotta Exploration Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Chicoine, Nolan Gregory	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	25 920	1.6782	AB
Cochrane, Peter James Roy	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	25 920	1.6782	AB
Eckert, Helmut	5	O	2019-01-28	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(102 068)	1.0200	AB
		O	2019-01-28	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(63 499)	1.0200	AB
		O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	25 920	1.6782	AB
Helmut Eckert - RRSP	PI	O	2019-01-28	C	90 - Changements relatifs à la propriété	102 068	1.0200	AB
Helmut Eckert - TFSA	PI	O	2014-08-06	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2019-01-28	C	90 - Changements relatifs à la propriété	63 499	1.0200	AB
Lana Eckert	PI	O	2019-01-28	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(46 457)	1.0200	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Lana Eckert - RRSP	PI	O	2019-01-28	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(63 499)	1.0200	AB
Lana Eckert - TFSA	PI	O	2019-01-28	C	90 - Changements relatifs à la propriété	46 457	1.0200	AB
			2014-08-06	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
			2019-01-28	C	90 - Changements relatifs à la propriété	63 499	1.0200	AB
Sereda, Richard Douglas	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	27 171	1.6782	AB
Trudeau, Terry	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	32 772	1.6782	AB
Zakresky, Robert John	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	32 772	1.6782	AB
Liberty Gold Corp. (formerly Pilot Gold Inc.)								
<i>Options</i>								
Bailey, Joanna	5	O	2019-01-23	D	52 - Expiration d'options	(35 000)		BC
McInnes, Donald Arthur	4	O	2019-01-24	D	52 - Expiration d'options	(75 000)	1.1500	BC
O'Dea, Mark Gerard	4	O	2019-01-24	D	52 - Expiration d'options	(125 000)	1.1500	BC
Pease, Robert	4	O	2019-01-24	D	52 - Expiration d'options	(75 000)	1.1500	BC
Smith, Moira Tracey	5	O	2019-01-24	D	52 - Expiration d'options	(175 000)	1.1500	BC
Tetzlaff, Sean Allan	4	O	2019-01-23	D	52 - Expiration d'options	(75 000)	1.1500	BC
Madison Pacific Properties Inc.								
<i>Actions sans droit de vote Class C</i>								
Madison Venture Corporation	3	O	2019-01-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	525 000	3.3000	BC
Maple Gold Mines Ltd.								
<i>Options</i>								
Borthwick, Michelle	5	O	2018-04-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-01-23	D	50 - Attribution d'options	450 000		BC
Broughton, David	4	O	2019-01-23	D	50 - Attribution d'options	500 000		BC
Charland, Sean	4	O	2019-01-23	D	50 - Attribution d'options	400 000	0.1600	BC
Chmelauskas, Jay	4	O	2019-01-23	D	50 - Attribution d'options	400 000	0.1600	BC
Honor, Brent Matthew	4, 5	O	2019-01-23	D	50 - Attribution d'options	1 250 000		BC
Lang, Joness	5	O	2019-01-23	D	50 - Attribution d'options	500 000		BC
Lebel, Pierre	4	O	2019-01-23	D	50 - Attribution d'options	400 000	0.1600	BC
North, Janine Marie	4	O	2019-01-23	D	50 - Attribution d'options	500 000	0.1600	BC
Orr, Gregg	5	O	2019-01-23	D	50 - Attribution d'options	650 000		BC
Speidel, Friedrich	5	O	2019-01-23	D	50 - Attribution d'options	675 000		BC
Tagami, Maurice Alan	4	O	2019-01-23	D	50 - Attribution d'options	500 000		BC
Martinrea International Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Martinrea International Inc.	1	O	2019-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	4 400	11.9400	ON
		O	2019-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	6 500	11.9500	ON
		O	2019-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	4 900	11.9600	ON
		O	2019-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	3 100	11.9700	ON
		O	2019-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	11.9800	ON
		O	2019-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	4 400	11.9900	ON
		O	2019-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	12.0000	ON
		O	2019-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	12.0100	ON
		O	2019-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	800	12.0200	ON
		O	2019-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	500	12.0300	ON
		O	2019-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	200	12.0400	ON
		O	2019-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	300	12.0500	ON
		O	2019-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	500	12.0600	ON
		O	2019-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	200	12.0700	ON
		O	2019-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	12.0800	ON
		O	2019-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	200	12.1000	ON
		O	2019-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	2 300	12.1100	ON
		O	2019-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	600	12.1200	ON
		O	2019-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	200	12.1300	ON
		O	2019-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	400	12.1400	ON
		O	2019-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	200	12.1500	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		O	2019-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	(49 400)		ON
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	200	11.9800	ON
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	100	12.0100	ON
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	12.0200	ON
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	100	12.0400	ON
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	200	12.0600	ON
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	100	12.0700	ON
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	700	12.0800	ON
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	12.0900	ON
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	12.1000	ON
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	300	12.1100	ON
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	12.1200	ON
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	100	12.1300	ON
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	600	12.1400	ON
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	720	12.1500	ON
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	12.1600	ON
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	12.1700	ON
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	3 400	12.1800	ON
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	12.1900	ON
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	2 800	12.2000	ON
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	12.2100	ON
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	7 500	12.2200	ON
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	6 300	12.2300	ON
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	4 500	12.2400	ON
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	200	12.2500	ON
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	12.2600	ON
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	200	12.2700	ON
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	200	12.3000	ON
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	600	12.3100	ON
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	12.3200	ON
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	(49 420)		ON
		O	2019-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	200	12.3000	ON
		O	2019-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	120	12.3100	ON
		O	2019-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	100	12.3200	ON
		O	2019-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	300	12.3400	ON
		O	2019-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	700	12.3500	ON
		O	2019-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	700	12.3600	ON
		O	2019-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	4 100	12.3700	ON
		O	2019-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	3 800	12.3800	ON
		O	2019-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	12.3900	ON
		O	2019-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	12.4000	ON
		O	2019-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	12.4100	ON
		O	2019-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	12.4200	ON
		O	2019-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	5 200	12.4300	ON
		O	2019-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	3 600	12.4400	ON
		O	2019-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	6 100	12.4500	ON
		O	2019-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	3 300	12.4600	ON
		O	2019-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	4 300	12.4700	ON
		O	2019-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	12.4800	ON
		O	2019-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	12.4900	ON
		O	2019-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	800	12.5000	ON
		O	2019-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	300	12.5100	ON
		O	2019-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	200	12.5200	ON
		O	2019-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	400	12.5300	ON
		O	2019-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	3 600	12.5500	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2019-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	12.5600	ON
		O	2019-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	(48 220)		ON
		O	2019-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	12.3000	ON
		O	2019-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	12.3100	ON
		O	2019-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	900	12.3200	ON
		O	2019-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	400	12.3300	ON
		O	2019-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	500	12.3400	ON
		O	2019-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	300	12.3500	ON
		O	2019-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	12.3600	ON
		O	2019-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	12.3700	ON
		O	2019-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	12.3800	ON
		O	2019-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	12.3900	ON
		O	2019-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	6 400	12.4000	ON
		O	2019-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	3 900	12.4100	ON
		O	2019-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	100	12.4150	ON
		O	2019-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	4 400	12.4200	ON
		O	2019-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	200	12.4250	ON
		O	2019-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	2 600	12.4300	ON
		O	2019-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	4 500	12.4400	ON
		O	2019-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	5 220	12.4500	ON
		O	2019-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	4 900	12.4600	ON
		O	2019-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	12.4700	ON
		O	2019-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	12.4800	ON
		O	2019-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	200	12.4900	ON
		O	2019-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	(49 420)		ON
		O	2019-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	800	12.2400	ON
		O	2019-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	3 900	12.2500	ON
		O	2019-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	8 500	12.2600	ON
		O	2019-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	3 200	12.2700	ON
		O	2019-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	300	12.2750	ON
		O	2019-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	5 600	12.2800	ON
		O	2019-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	12.2900	ON
		O	2019-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	12.3000	ON
		O	2019-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	100	12.3050	ON
		O	2019-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	12.3100	ON
		O	2019-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	2 600	12.3200	ON
		O	2019-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	4 600	12.3300	ON
		O	2019-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	12.3400	ON
		O	2019-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	2 300	12.3500	ON
		O	2019-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	4 100	12.3600	ON
		O	2019-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	600	12.3700	ON
		O	2019-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	200	12.3800	ON
		O	2019-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	700	12.3900	ON
		O	2019-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	500	12.4000	ON
		O	2019-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	12.4100	ON
		O	2019-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 720	12.4200	ON
		O	2019-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	600	12.4300	ON
		O	2019-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	400	12.4400	ON
		O	2019-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	(49 420)		ON
		O	2019-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	200	12.2700	ON
		O	2019-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	200	12.2800	ON
		O	2019-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	12.2900	ON
		O	2019-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	12.3000	ON
		O	2019-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	3 200	12.3100	ON
		O	2019-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	100	12.3150	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2019-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	12.3200	ON
		O	2019-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	100	12.3300	ON
		O	2019-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	12.3400	ON
		O	2019-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	500	12.3600	ON
		O	2019-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	600	12.3700	ON
		O	2019-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	12.3800	ON
		O	2019-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	12.4000	ON
		O	2019-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	12.4100	ON
		O	2019-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	12.4200	ON
		O	2019-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	12.4300	ON
		O	2019-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	5 500	12.4400	ON
		O	2019-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	12.4500	ON
		O	2019-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	4 600	12.4600	ON
		O	2019-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	4 000	12.4700	ON
		O	2019-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	2 800	12.4800	ON
		O	2019-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	12.4900	ON
		O	2019-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	200	12.5000	ON
		O	2019-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	20	12.5400	ON
		O	2019-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	300	12.5500	ON
		O	2019-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	12.5600	ON
		O	2019-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	200	12.5700	ON
		O	2019-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	12.5800	ON
		O	2019-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	(49 420)		ON
MBN Corporation								
<i>Parts</i>								
MBN Corporation	1	O	2019-01-22	D	38 - Rachat ou annulation	600	6.9833	AB
		O	2019-01-22	D	38 - Rachat ou annulation	(600)		AB
		O	2019-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	7.1793	AB
		O	2019-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)		AB
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	3 300	7.1600	AB
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	(3 300)		AB
		O	2019-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	7.1619	AB
		O	2019-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	(1 600)		AB
		O	2019-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	200	7.1600	AB
		O	2019-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		AB
		O	2019-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	900	7.1633	AB
		O	2019-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	(900)		AB
MÉTAUX GENIUS INC.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Goulet, Guy	5	O	2019-01-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.1850	QC
Methanex Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Allard, Mark	7	O	2019-01-01	D	99 - Correction d'information	2 631		BC
		M	2019-01-01	D	99 - Correction d'information	3 296		BC
Sumner, Rich	7, 5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	462		BC
		M	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	463		BC
		O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	145		BC
Rich Sumner RRSP Account	PI	M	2018-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	144		BC
<i>Droits Performance Share Units</i>								
Allard, Mark	7	O	2003-03-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		M	2003-03-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Droits Share Appreciation Rights</i>								
Allard, Mark	7	O	2003-03-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		M	2003-03-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Daoust, Paul	7	O	2018-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 500		BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Middlefield Healthcare & Wellness Dividend Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Middlefield Healthcare & Wellness Dividend Fund	1	O	2019-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	600	10.3000	AB
Miniere Osisko Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Burzynski, John Feliks	4, 5	O	2019-01-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(250 000)	2.6000	ON
Gaumond, André	6	O	2019-01-21	D	54 - Exercice de bons de souscription	83 350	1.4400	ON
9163 9971 Québec inc.	PI	O	2019-01-23	I	54 - Exercice de bons de souscription	83 350	1.4400	ON
Roosen, Sean	4, 3	O	2019-01-24	D	54 - Exercice de bons de souscription	84 400	1.4400	ON
		O	2019-01-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(80 000)	2.8077	ON
<i>Bons de souscription 2016</i>								
Gaumond, André	6	O	2019-01-21	D	54 - Exercice de bons de souscription	(83 350)	1.4400	ON
9163 9971 Québec inc.	PI	O	2019-01-23	I	54 - Exercice de bons de souscription	(83 350)	1.4400	ON
Roosen, Sean	4, 3	O	2019-01-24	D	55 - Expiration de bons de souscription	(84 400)	1.4400	ON
MINT Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
MINT Income Fund	1	O	2019-01-22	D	38 - Rachat ou annulation	600	6.0500	AB
Morguard Corporation								
<i>Débetures 4.715 series E senior unsecured debentures due 01/25/2024</i>								
Sahi, Kuldip Rai	4, 6, 5, 3							
Paros Enterprises Limited	PI	O	2004-02-02	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-01-25	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	\$ 12 500 000.00	1000.0000	ON
Morguard Real Estate Investment Trust								
<i>Parts</i>								
King, David	6	O	2001-01-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2004-10-19	D	51 - Exercice d'options	10 000	8.0000	ON
Nemaska Lithium Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Francoeur, Chantal	5	O	2019-01-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	28 000	0.6700	QC
Nevsun Resources Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
1178180 B.C. Ltd.	3	O	2019-01-23	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	218 248	6.0000	BC
		M	2019-01-23	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	218 248	6.0000	BC
Zijin Mining Group Co., Ltd.	3							
1178180 B.C. Ltd.	PI	O	2019-01-23	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	218 248	6.0000	BC
Nexa Resources S.A. (formerly, VM Holding S.A.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Nexa Resources SA	1	O	2019-01-22	D	38 - Rachat ou annulation	41 036	9.7273USD	ON
		O	2019-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	43 799	9.1125USD	ON
NGEx Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lorito Holdings S.à.r.l.	3	O	2019-01-25	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 056 000)	1.0000	BC
Zebra Holdings and Investments S.à.r.l.	3	O	2019-01-25	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 056 000)	1.0000	BC
Nobilis Health Corp. (formerly Northstar Healthcare Inc.)								
<i>Options</i>								
Springfield, James G.	5	O	2019-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-01-22	D	50 - Attribution d'options	250 000	0.4400	ON
Obsidian Energy Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
French, David	4, 5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	55 423	1.2300	AB
RSP	PI	O	2018-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18 479	1.2300	AB
Hendry, David Warren	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	53 569	1.2300	AB
Hodgson, Mark Alan	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	51 155	1.2300	AB
RSP	PI	M	2018-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	51 155	1.2300	AB
Sweerts, Andrew Francis	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	16 538	1.3100	AB
Oncolytics Biotech Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Coffey, Matthew	4, 5	O	2018-12-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 500	1.7420USD	AB
		M	2018-12-21	D	99 - Correction d'information	1 250	1.7266USD	AB
ONEX CORPORATION								
<i>Options</i>								
Daly, Andrea Elizabeth	5	O	2019-01-24	D	59 - Exercice au comptant	(7 000)	23.3500	ON
Mansell, David John	5	O	2019-01-23	D	59 - Exercice au comptant	(15 000)	33.1100	ON
		O	2019-01-23	D	59 - Exercice au comptant	(40 000)	40.3500	ON
Mersky, Seth Mitchell	5	O	2019-01-24	D	59 - Exercice au comptant	(40 000)	23.3500	ON
Munk, Anthony	7	O	2019-01-23	D	59 - Exercice au comptant	(100 000)	56.9200	ON
Srivastava, Manish Kumar	5	O	2019-01-23	D	59 - Exercice au comptant	(10 000)	29.2900	ON
Orezone Gold Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Downey, Patrick	4	O	2019-01-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	43 800	0.4550	ON
Halvorson, Michael Henreid	4	O	2019-01-23	D	51 - Exercice d'options	150 000	0.3600	ON
		O	2019-01-23	D	51 - Exercice d'options	300 000	0.4000	ON
<i>Options</i>								
Halvorson, Michael Henreid	4	O	2019-01-23	D	51 - Exercice d'options	(150 000)	0.3600	ON
		O	2019-01-23	D	51 - Exercice d'options	(300 000)	0.4000	ON
		O	2019-01-30	D	52 - Expiration d'options	(150 000)	0.6500	ON
Pan Orient Energy Corp.								
<i>Options</i>								
Hibberd, Michael John	4	O	2018-12-01	D	52 - Expiration d'options	(150 000)	1.9200	AB
Papiers Tissu KP Inc.								
<i>Deferred Share Units (DSU)</i>								
Hardy, James Richmond	4	O	2019-01-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	334	9.3500	ON
Korenberg, Michael	4	O	2019-01-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	668	9.3500	ON
Letellier, Michel	4	O	2019-01-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 336	9.3500	ON
Wendling, Louise Michele	4	O	2019-01-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 336	9.3500	ON
PFB Corporation								
<i>Restricted Share Unit Plan - B. Carruthers</i>								
Carruthers, Bruce Malcolm	4, 5	O	2007-07-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2019-01-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	100 000		AB
Pinnacle Renewable Energy Inc.								
<i>RSU</i>								
Bell, Patrick Ward	4	O	2018-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	531		BC
MacDiarmid, John Hugh	4	O	2018-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	531		BC
O'Hagan, Jane	4	O	2018-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	531		BC
Power Corporation du Canada								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Desmarais, Olivier	7							
Share Purchase Plan	PI	O	2018-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 135	29.0151	QC
		M	2018-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 135	29.0151	QC
Ryan, Thomas Timothy, Jr.	4, 7							
Share Purchase Plan	PI	O	2019-01-07	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 041	28.6100	QC
		M	2018-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 041	28.6054	QC
Premium Brands Holdings Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
CARRIERE, DAVID JOSEPH LEONARD	5	O	2019-01-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	21	68.9300	BC
Kalutycz, William Dion	5	O	2019-01-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	68.9300	BC
Produits Naturels Mondias Inc.								
<i>Options</i>								
Doyle, Louis	4	O	2018-11-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2019-01-21	D	50 - Attribution d'options	350 000		QC
		M	2019-01-21	D	50 - Attribution d'options	350 000		QC
		M'	2019-01-22	D	50 - Attribution d'options	350 000		QC
Gravel, Jean-Philippe	5	O	2018-11-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2019-01-21	D	50 - Attribution d'options	800 000		QC
		M	2019-01-22	D	50 - Attribution d'options	800 000		QC
Palantoni, Frank	4	O	2018-11-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2019-01-22	D	50 - Attribution d'options	350 000		QC
Rancourt, André	4, 5, 3	O	2018-11-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2019-01-22	D	50 - Attribution d'options	350 000		QC
Timperio, Michel	4	O	2018-11-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2019-01-21	D	50 - Attribution d'options	350 000		QC
		M	2019-01-22	D	50 - Attribution d'options	350 000		QC
Venne, Bertrand	4	O	2018-11-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2019-01-21	D	50 - Attribution d'options	350 000		QC
		M	2019-01-22	D	50 - Attribution d'options	350 000		QC
Prometic Sciences de la Vie inc.								
<i>Options</i>								
BEST, SIMON GEOFFREY	4	O	2019-01-24	D	50 - Attribution d'options	1 622 620	0.3000	QC
Quebecor inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne Catégorie B</i>								
Bélanger, Chantal	4	O	2019-01-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	30.4500	QC
Quincaillerie Richelieu Ltée								
<i>Options</i>								
Auclair, Antoine	5	O	2019-01-24	D	50 - Attribution d'options	10 000	25.2700	QC
Godeau, Yannick	5	O	2019-01-24	D	50 - Attribution d'options	2 000	25.2700	QC
Grenier, Guy	5	O	2019-01-24	D	50 - Attribution d'options	10 000	25.2700	QC
Lord, Richard	4, 5	O	2019-01-24	D	50 - Attribution d'options	51 000	25.2700	QC
Pomerleau, Pierre	4	O	2019-01-24	D	50 - Attribution d'options	3 000	25.2700	QC
Vachon, Sylvie	4	O	2019-01-24	D	50 - Attribution d'options	3 000	25.2700	QC
RavenSource Fund (formerly The First Asia Income Fund)								
<i>Parts de fiducie</i>								
Reid, Scott	3							
RRSP	PI	O	2019-01-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	17.2500	ON
REDEVANCES AURIFÈRES OSISKO LTÉE								
<i>Actions ordinaires</i>								
Burzynski, John Feliks	4	O	2019-01-24	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(1 511)	11.7500	QC
Redline Communications Group Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
de Gaspe Beaubien, Philippe III	4, 3							
T Investment Corp.	PI	O	2019-01-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	1.2900	ON
		O	2019-01-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	1.2800	ON
		O	2019-01-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	1.2600	ON
		O	2019-01-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	1.2700	ON
		O	2019-01-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	1.2800	ON
		O	2019-01-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	1.2201	ON
		O	2019-01-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(184 000)	1.2400	ON
		O	2019-01-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(54 900)	1.2400	ON
RESSOURCES CERRO DE PASCO INC. (anciennement Les propriétés Genius Ltée)								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Actions ordinaires</i>								
Goulet, Guy	4, 5	O	2019-01-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.2580	QC
Ressources Métanor Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Coffin, Tristram	4	O	2018-01-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.7300	QC
		O	2018-01-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24 000	0.7230	QC
		O	2018-02-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.6800	QC
		O	2018-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	0.6700	QC
		O	2018-02-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	0.6700	QC
		O	2018-03-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.6300	QC
		O	2018-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.5700	QC
		O	2018-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	0.5100	QC
		O	2018-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.5400	QC
		O	2018-06-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(29 000)	0.6000	QC
		O	2018-06-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(32 000)	0.6000	QC
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(450)	0.6800	QC
Restaurant Brands International Inc.								
<i>Options</i>								
Behring, Alexandre	4, 6, 5	O	2019-01-22	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(212 105)		ON
ABH Investments Holdings Limited	PI	O	2014-12-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-01-22	I	90 - Changements relatifs à la propriété	212 105		ON
<i>Parts Restricted Shares</i>								
Behring, Alexandre	4, 6, 5	O	2019-01-22	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(115 379)		ON
ABH Investments Holdings Limited	PI	O	2014-12-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-01-22	I	90 - Changements relatifs à la propriété	115 379		ON
Rogers Sugar Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Discepola, Diana Roccarosa	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	417	5.6476	BC
Musuele, Vanessa	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	463	5.7100	BC
<i>Share Appreciation Rights</i>								
Lacroix, Manon	5	O	2011-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2016-12-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	125 000	6.5100	BC
Royal Nickel Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Goudie, Peter James	4	O	2019-01-25	D	51 - Exercice d'options	40 000	0.2700	ON
		O	2019-01-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	0.6400	ON
Hand, Scott McKee	4, 5	O	2019-01-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	171 703		ON
		O	2019-01-24	D	51 - Exercice d'options	60 000	0.2700	ON
Hollaar, Timothy Lee	5	O	2019-01-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	85 714		ON
Marzoli, Frank	4	O	2019-01-28	D	51 - Exercice d'options	40 000	0.2700	ON
McInnes, Donald Arthur	4	O	2019-01-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	78 549		ON
Muinonen, Johnna Louise	5	O	2019-01-25	D	51 - Exercice d'options	112 500	0.2700	ON
		O	2019-01-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(112 500)	0.6456	ON
		O	2019-01-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	41 015		ON
		O	2019-01-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	43 750		ON
Selby, Mark Thomas Henry	5	O	2019-01-24	D	51 - Exercice d'options	150 000	0.2700	ON
		O	2019-01-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	68 359		ON
		O	2019-01-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	72 916		ON
St-Jean, Joseph Alger Raymond	5	O	2010-12-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-01-28	D	51 - Exercice d'options	112 500	0.2700	ON
		O	2019-01-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(67 943)	0.6399	ON
		O	2019-01-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 203		ON
		O	2019-01-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 750		ON
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Goudie, Peter James	4	O	2019-01-28	D	59 - Exercice au comptant	(82 417)		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
		O	2019-01-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 194		ON
Hand, Scott McKee	4, 5	O	2019-01-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(171 703)		ON
		O	2019-01-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 403		ON
Hollaar, Timothy Lee	5	O	2019-01-28	D	59 - Exercice au comptant	(255 000)		ON
		O	2019-01-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(85 714)		ON
		O	2018-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	27 222		ON
		O	2019-01-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	38 105		ON
Huet, Paul André	4	O	2018-11-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-01-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 785		ON
Kei, Wendy Wai Ting	4	O	2019-01-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 194		ON
Leddy, John Joseph	5	O	2018-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	37 333		ON
Marzoli, Frank	4	O	2019-01-28	D	59 - Exercice au comptant	(68 681)		ON
McInnes, Donald Arthur	4	O	2019-01-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 194		ON
		O	2019-01-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(78 549)		ON
Muinenon, Johnna Louise	5	O	2019-01-28	D	59 - Exercice au comptant	(15 671)		ON
		O	2019-01-28	D	59 - Exercice au comptant	(78 358)		ON
		O	2019-01-28	D	59 - Exercice au comptant	(255 000)		ON
		O	2019-01-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(41 015)		ON
		O	2019-01-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(43 750)		ON
		O	2018-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	27 222		ON
		O	2019-01-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	38 105		ON
Selby, Mark Thomas Henry	5	O	2019-01-28	D	59 - Exercice au comptant	(252 486)		ON
		O	2019-01-28	D	59 - Exercice au comptant	(50 497)		ON
		O	2019-01-28	D	59 - Exercice au comptant	(850 000)		ON
		O	2019-01-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(68 359)		ON
		O	2019-01-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(72 916)		ON
		O	2018-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	90 741		ON
		O	2019-01-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	78 750		ON
St-Jean, Joseph Alger Raymond	5	O	2019-01-28	D	59 - Exercice au comptant	(78 358)		ON
		O	2019-01-28	D	59 - Exercice au comptant	(15 671)		ON
		O	2019-01-28	D	59 - Exercice au comptant	(255 000)		ON
		O	2019-01-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 203)		ON
		O	2019-01-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 750)		ON
		O	2018-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	27 222		ON
		O	2019-01-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	38 105		ON
<i>Droits Share Appreciation Rights</i>								
Goudie, Peter James	4	O	2019-01-28	D	59 - Exercice au comptant	(50 000)		ON
Hand, Scott McKee	4, 5	O	2019-01-28	D	59 - Exercice au comptant	(75 000)		ON
Marzoli, Frank	4	O	2019-01-28	D	59 - Exercice au comptant	(50 000)		ON
Muinenon, Johnna Louise	5	O	2019-01-28	D	59 - Exercice au comptant	(97 500)		ON
Selby, Mark Thomas Henry	5	O	2019-01-28	D	59 - Exercice au comptant	(150 000)		ON
St-Jean, Joseph Alger Raymond	5	O	2019-01-28	D	59 - Exercice au comptant	(97 500)		ON
<i>Options</i>								
Goudie, Peter James	4	O	2019-01-25	D	51 - Exercice d'options	(40 000)		ON
Hand, Scott McKee	4, 5	O	2019-01-24	D	51 - Exercice d'options	(60 000)	0.2700	ON
Marzoli, Frank	4	O	2019-01-28	D	51 - Exercice d'options	(40 000)		ON
Muinenon, Johnna Louise	5	O	2019-01-25	D	51 - Exercice d'options	(112 500)		ON
Selby, Mark Thomas Henry	5	O	2019-01-24	D	51 - Exercice d'options	(150 000)	0.2700	ON
St-Jean, Joseph Alger Raymond	5	O	2019-01-28	D	51 - Exercice d'options	(112 500)		ON
Royal Standard Minerals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kirsh, Lonnie	4, 3	O	2018-06-28	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(278 456 110)		QC
Savaria Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Drutz, Peter Allen	4	O	2019-01-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 441)		QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Dumoulin, Sylvain	4	O	2019-01-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 441)	14.7443	QC
<i>Options</i>								
Dumoulin, Sylvain	4	O	2019-01-25	D	51 - Exercice d'options	25 000	6.0800	QC
Shopify Inc.								
<i>Actions à droit de vote multiple Class B Multiple Voting Shares</i>								
Finkelstein, Harley Michael	5	O	2019-01-24	D	51 - Exercice d'options	4 791	0.1520USD	ON
		O	2019-01-24	D	36 - Conversion ou échange	(4 791)		ON
Miller, Craig Stuart	5	O	2019-01-22	D	51 - Exercice d'options	2 916	6.2200USD	ON
		O	2019-01-22	D	36 - Conversion ou échange	(2 916)		ON
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A Subordinate Voting Shares</i>								
Finkelstein, Harley Michael	5	O	2019-01-24	D	36 - Conversion ou échange	4 791		ON
		O	2019-01-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(4 791)	156.4800USD	ON
Lutke, Tobias Albin	4, 5							
7910240 Canada Inc.	PI	O	2019-01-22	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(5 000)	155.8770USD	ON
Miller, Craig Stuart	5	O	2019-01-22	D	36 - Conversion ou échange	2 916		ON
		O	2019-01-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(2 916)	156.9400USD	ON
<i>Options</i>								
Finkelstein, Harley Michael	5	O	2019-01-24	D	51 - Exercice d'options	(4 791)	0.1520USD	ON
Miller, Craig Stuart	5	O	2019-01-22	D	51 - Exercice d'options	(2 916)	6.2200USD	ON
SILVERCORP METALS INC.								
<i>Options</i>								
Kong, David TokPay	4	O	2019-01-21	D	52 - Expiration d'options	(10 000)		BC
SLANG Worldwide Inc. (formerly Fire Cannabis Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Driessen, Christopher Lee	4	O	2019-01-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-01-22	D	45 - Contrepartie d'un bien	2 571 752		ON
Ehler, Kelly Tyler	5	O	2019-01-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Levy, William	4, 5							
The WPPD Initiative Group, LLC	PI	O	2019-01-21	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Miller, Peter William John	4, 5							
Green House Holdings North	PI	O	2019-01-21	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Peter Miller Enterprises Inc.	PI	O	2019-01-21	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
The Purple Company Inc.	PI	O	2019-01-21	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Stein, Keith	4							
Ankeiste Ltd.	PI	O	2019-01-21	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2019-01-21	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Billets convertibles Convertible Promissory Note</i>								
Miller, Peter William John	4, 5							
The Purple Company Inc.	PI	O	2019-01-21	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Bons de souscription</i>								
Ehler, Kelly Tyler	5	O	2019-01-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Levy, William	4, 5	O	2019-01-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 800 000		ON
Miller, Peter William John	4, 5	O	2019-01-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	500 000		ON
<i>Options</i>								
Baden, Colin	4	O	2019-01-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-01-22	D	50 - Attribution d'options	166 472	1.5000	ON
Driessen, Christopher Lee	4	O	2019-01-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-01-22	D	50 - Attribution d'options	166 472	1.5000	ON
Ehler, Kelly Tyler	5	O	2019-01-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Levy, William	4, 5	O	2019-01-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-01-22	D	50 - Attribution d'options	2 500 000	1.5000	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Miller, Peter William John	4, 5	O	2019-01-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Rutherford, Mikel Patrick Alexander	5	O	2019-01-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Stein, Keith	4	O	2019-01-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-01-22	D	50 - Attribution d'options	166 472	1.5000	ON
Stocks, William Leonard	4	O	2019-01-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-01-22	D	50 - Attribution d'options	166 472	1.5000	ON
van Tulder, Olaf	4	O	2019-01-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-01-22	D	50 - Attribution d'options	166 472	1.5000	ON
Restricted Shares								
Driessen, Christopher Lee	4	O	2019-01-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-01-22	D	45 - Contrepartie d'un bien	683 630		ON
Société d'exploration minière Vior inc.								
Actions ordinaires								
Fedosiewich, Mark Brian	5	O	2019-01-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.0800	QC
		O	2019-01-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.0800	QC
		O	2019-01-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.0950	QC
		O	2019-01-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	0.0750	QC
		O	2019-01-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.0800	QC
Source Energy Services Ltd.								
Actions ordinaires								
Newell, Derrren James	5	O	2019-01-23	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(26 000)		AB
RRSP	PI	O	2019-01-23	I	90 - Changements relatifs à la propriété	21 000		AB
TFSA	PI	O	2019-01-23	I	90 - Changements relatifs à la propriété	5 000		AB
SSR Mining Inc. (Silver Standard Resources Inc.)								
Actions ordinaires								
Benson, Paul	4, 5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 170	12.1600	BC
Block, Nadine June	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 779	12.1600	BC
DeCooman, Jr., W. John	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	404	12.1500	BC
Langford, Matthew Brendan	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 126	12.1600	BC
Martin, Gregory John	5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 535	12.1500	BC
O'Kane, Kevin Patrick	5	O	2018-06-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	824	12.7500	BC
Stantec Inc.								
Actions ordinaires								
Alpern, Paul Jeremy David	7, 5							
Manulife Financial	PI	O	2018-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 368	32.8114	AB
Castro, Leonardo De Oliveira	7							
Jackie Castro - Manulife Financial ESPP	PI	O	2018-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	412	32.9813	AB
Jackie Castro - Manulife Financial ESPP (Service Award)	PI	O	2018-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	33.0954	AB
Jackie Castro - Manulife Financial RRSP	PI	O	2018-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	33.0957	AB
Manulife Financial - ESPP	PI	O	2018-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	156	33.0957	AB
Manulife Financial - ESPP (Service Award)	PI	O	2018-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8	33.0958	AB
Manulife Financial - RRSP	PI	O	2018-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8	33.0957	AB
Merrill Lynch - ESPP	PI	O	2018-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	505	25.6190USD	AB
Davert, Marshall	7							
Computershare - ESPP	PI	O	2018-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 272	25.0551USD	AB
Fleck, Steve Marvin	7, 5							
Manulife Financial - Non-Registered ESPP	PI	O	2018-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	749	32.9623	AB
Manulife Financial - Registered ESPP	PI	O	2018-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	109	33.0957	AB
Jang, Theresa	7, 5							
Manulife Financial - ESPP	PI	O	2018-09-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2018-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	209	31.4750	AB
Johnston, Gordon Allan	4, 7, 5							
Manulife Financial - ESPP	PI	O	2018-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 556	33.0133	AB
Manulife Financial RRSP	PI	O	2018-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 074	32.7061	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
Kennedy, Michael Aloysius Computershare - ESPP	7 PI	O	2018-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 964	26.3975USD	AB
<i>Lefaivre, Daniel Joseph</i>								
Manulife Financial - Brenda Manulife Financial - Dan	7 PI	O	2018-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	993	33.3043	AB
<i>Lerner, Stuart</i>								
Computershare ESPP	7 PI	O	2018-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	552	25.6364USD	AB
<i>Seager, Robert Harold</i>								
Manulife Financial - ESPP	7 PI	O	2018-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 447	33.0548	AB
<i>Stone, Jeffrey Philip</i>								
Computershare	7 PI	O	2018-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	410	25.5929USD	AB
Star Diamond Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Read, George Henry	5	O	2019-01-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(80 500)	0.2450	SK
		O	2019-01-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(83 000)	0.2450	SK
		O	2019-01-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(86 500)	0.2416	SK
Stelco Holdings Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fairfax Financial Holdings Limited Odyssey Reinsurance Company	3 PI	O	2019-01-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21 400	15.8001	ON
		O	2019-01-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24 600	15.7447	ON
		O	2019-01-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	52 700	15.9720	ON
United States Fire Insurance Company	PI	O	2019-01-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	23 100	15.8001	ON
		O	2019-01-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	26 300	15.7447	ON
		O	2019-01-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	56 800	15.9720	ON
Zenith Insurance Company	PI	O	2019-01-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	23 100	15.8001	ON
		O	2019-01-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	26 300	15.7447	ON
		O	2019-01-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	56 800	15.9720	ON
Stella-Jones Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Laflamme, Karen	4	O	2019-01-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	41.9000	QC
Storm Resources Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brussa, John Albert	4	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 615	2.5100	AB
<i>Options</i>								
Brussa, John Albert	4	O	2018-03-10	D	52 - Expiration d'options	(34 500)	4.6800	AB
		M	2018-03-10	D	52 - Expiration d'options	(11 500)	4.6800	AB
Stornoway Diamond Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
LeBoutillier, John Lise Dubé	4 PI	O	2019-01-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	26 500	0.2000	QC
		O	2019-01-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	73 500	0.2000	QC
<i>Performance Share Units</i>								
Baranowsky, Orin Michael	5	O	2019-01-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	941 675	0.2126	QC
Gervais, Sylvie	5	O	2019-01-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	484 290	0.2126	QC
Holl, Ian Ralph	5	O	2019-01-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	484 290	0.2126	QC
Surge Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
O'Neil, Peter Dan	5	O	2019-01-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.2900	AB
		M	2019-01-22	D	99 - Correction d'information	(143 968)		AB
Donna O'Neil	PI	O	2019-01-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 600	1.2900	AB
Donna O'Neil (TFSA)	PI	M	2019-01-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 600	1.2900	AB
Joint	PI	O	2010-04-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M	2010-04-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
LIRA	PI	O	2010-04-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Luke O'Neil (TFSA)	PI	O	2014-10-02	C	99 - Correction d'information	2 272		AB
		M	2014-10-02	C	99 - Correction d'information	(1 000)		AB
RRSP	PI	O	2014-06-27	I	99 - Correction d'information	1 833		AB
		M	2014-06-27	I	99 - Correction d'information	47 014		AB
		M'	2014-06-27	I	99 - Correction d'information	61 771		AB
		M''	2014-06-27	I	99 - Correction d'information	41 771		AB
TFSA	PI	O	2014-06-27	I	99 - Correction d'information	4 076		AB
		M	2014-06-27	I	99 - Correction d'information	9 076		AB
Tamarack Valley Energy Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Tamarack Valley Energy Ltd.	1	O	2018-12-31	D	38 - Rachat ou annulation	(296 000)		AB
		M	2018-12-31	D	38 - Rachat ou annulation	(304 000)		AB
		O	2018-12-20	D	38 - Rachat ou annulation	8 000	1.9850	AB
<i>Droits PSUs</i>								
Christensen, David Keith	5	O	2014-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2018-05-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	95 000		AB
Cruikshank, Ken	5	O	2010-06-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2018-05-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	85 000		AB
Hozjan, Ronald Steve	5	O	2010-06-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2018-05-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	120 000		AB
Reimond, Scott William	5	O	2012-10-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2018-05-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	85 000		AB
Schmidt, Brian Leslie	5	O	2010-06-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2018-05-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	175 000		AB
Screen, Kevin	5	O	2011-09-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2018-05-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	95 000		AB
Taseko Mines Limited								
<i>Options</i>								
Battison, Brian	5	O	2019-01-24	D	52 - Expiration d'options	(230 000)	2.2700	BC
Dickinson, Robert Allan	4, 5	O	2019-01-24	D	52 - Expiration d'options	(100 000)	2.2700	BC
Hallbauer, Russell Edward	4, 5	O	2019-01-24	D	52 - Expiration d'options	(750 000)	2.2700	BC
Jones, Scott	5	O	2019-01-24	D	52 - Expiration d'options	(275 000)	2.2700	BC
McDonald, Stuart David	5	O	2019-01-24	D	52 - Expiration d'options	(260 000)	2.2700	BC
McManus, John	5	O	2019-01-24	D	52 - Expiration d'options	(470 000)	2.2700	BC
Mundie, Richard A.	4	O	2019-01-24	D	52 - Expiration d'options	(100 000)	2.2700	BC
Rotzinger, Robert John	5	O	2019-01-24	D	52 - Expiration d'options	(250 000)	2.2700	BC
Thiessen, Ronald William	4	O	2019-01-24	D	52 - Expiration d'options	(125 000)	2.2700	BC
Thomas, Trevor	5	O	2019-01-24	D	52 - Expiration d'options	(75 000)	2.2700	BC
Taylor North American Equity Opportunities Fund								
<i>Parts</i>								
Caranci, Mark A.	4, 5	O	2019-01-29	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(3 000)		ON
Kikuchi, Craig	4, 7, 5	O	2019-01-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	23	9.2300	ON
		O	2019-01-29	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(4 200)		ON
RESP	PI	O	2019-01-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4	9.2100	ON
		O	2019-01-29	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(749)		ON
Technologies D-Box inc								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Mailhot, Sébastien	5							
RÉER 2	PI	M	2018-11-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	58 000	0.1991	QC
		O	2015-07-02	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2019-01-23	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(58 000)		QC
Réer Sébastien mailhot	PI	O	2018-11-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	58 000	0.1991	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit		O	2019-01-23	I	90 - Changements relatifs à la propriété	58 000		QC
TELUS Corporation								
<i>Restricted Share Units</i>								
Fuller, David	5	O	2018-12-31	D	38 - Rachat ou annulation	(49 850)		BC
The Green Organic Dutchman Holdings Ltd.								
<i>Options</i>								
Ravinder, Kumar	5	O	2019-01-21	D	50 - Attribution d'options	600 000	2.7600	ON
		M	2019-01-14	D	50 - Attribution d'options	600 000	2.7600	ON
The North West Company Inc.								
<i>Options</i>								
Flewitt, Leeanne	5	O	2019-01-09	D	59 - Exercice au comptant	(4 370)	23.2100	MB
		O	2019-01-09	D	59 - Exercice au comptant	(3 497)	24.7900	MB
Foster, Craig	5	O	2019-01-10	D	59 - Exercice au comptant	(5 375)	19.3000	MB
Kennedy, Edward Stephen	5	O	2019-01-10	D	59 - Exercice au comptant	(182 484)	21.8600	MB
		O	2019-01-10	D	51 - Exercice d'options	(106 700)	19.1100	MB
King, John	5	O	2019-01-09	D	59 - Exercice au comptant	(24 315)	21.8600	MB
McConnell, Daniel, George	5	O	2019-01-16	D	59 - Exercice au comptant	(4 266)	21.8600	MB
Pickett, Walter	5	O	2019-01-10	D	59 - Exercice au comptant	(6 806)	21.8600	MB
Wilhelm, Rex Allen	5	O	2019-01-21	D	59 - Exercice au comptant	(34 996)	23.2100	MB
<i>Variable Voting and Common Voting Shares</i>								
Kennedy, Edward Stephen	5	O	2019-01-10	D	51 - Exercice d'options	106 700	19.1100	MB
Thérapeutique Knight Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Khouri, Amal	5	O	2019-01-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	640	8.4400	QC
		M	2018-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	640	8.4400	QC
		O	2019-01-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	153		QC
		M	2018-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	153		QC
theScore, Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne - Class A</i>								
Lean, Ralph E.	4	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	38 139	0.2100	ON
Levy, Benjamin David	4, 5	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	155 242	0.2200	ON
Levy, John S.	4, 5, 3							
Norwest Video Inc.	PI	O	2018-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	297 052	0.2200	ON
Schneider, Lorry H.	4	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	72 744	0.2100	ON
Scholes, Mark A.	4	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	38 140	0.2100	ON
Thomson, William	4	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	38 139	0.2100	ON
Zega, Mark	4	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	43 139	0.2100	ON
<i>Bons de souscription Expire March 5, 2018</i>								
Levy, John S.	4, 5, 3							
John Levy Family Holdings Ltd.	PI	O	2018-03-05	I	55 - Expiration de bons de souscription	(1 492 000)		ON
<i>Options</i>								
Albright, John	4, 3	O	2019-01-23	D	50 - Attribution d'options	100 000		ON
Lean, Ralph E.	4	O	2019-01-23	D	50 - Attribution d'options	100 000		ON
Levy, Benjamin David	4, 5	O	2019-01-23	D	50 - Attribution d'options	500 000		ON
Levy, John S.	4, 5, 3							
Norwest Video Inc.	PI	O	2019-01-23	I	50 - Attribution d'options	600 000		ON
Schneider, Lorry H.	4	O	2019-01-23	D	50 - Attribution d'options	100 000		ON
Scholes, Mark A.	4	O	2019-01-23	D	50 - Attribution d'options	100 000		ON
Thomson, William	4	O	2019-01-23	D	50 - Attribution d'options	100 000		ON
Zega, Mark	4	O	2019-01-23	D	50 - Attribution d'options	100 000		ON
ThreeD Capital Inc. (formerly Brownstone Energy Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
LONE, ALLEN	4	O	2019-01-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(150 000)	0.0800	ON
Torex Gold Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
Batoff, Mary Delores	5	O	2019-01-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	846		ON
Crombie, James A.	4	O	2019-01-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	919		ON
Fennell, David	4	O	2019-01-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 013		ON
MacGibbon, Terry	4	O	2019-01-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(58 000)	14.0000	ON
		O	2019-01-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(42 000)	14.0100	ON
Murphy, Michael Darren	4	O	2019-01-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	12 177		ON
		O	2019-01-24	D	51 - Exercice d'options	50 000	11.5000	ON
		O	2019-01-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 577)	13.9776	ON
<i>Droits Performance Share Units under Employee Share Unit Plan</i>								
Batoff, Mary Delores	5	O	2019-01-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 839		ON
		O	2019-01-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	(846)		ON
Kuzenko, Jody Lynne Mary	5	O	2019-01-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	29 020		ON
Loyer, Harold Bernard	6	O	2019-01-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 947		ON
Proudfoot, Dawson McNabb	5	O	2019-01-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 585		ON
Sanchez, Gabriela Micaela	5	O	2019-01-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 964		ON
Stanford, Frederick McLae	4, 5	O	2019-01-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	79 916		ON
Stephen, Anne Elizabeth	5	O	2019-01-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 085		ON
Thomas, Steven John	5	O	2019-01-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 151		ON
Thorpe, Mark Bramley	5	O	2019-01-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 845		ON
<i>Droits Restricted Share Units ("RSUs")</i>								
Adams, Andrew Bell	4	O	2019-01-24	D	46 - Contrepartie de services	10 799		ON
Crombie, James A.	4	O	2019-01-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(919)		ON
		O	2019-01-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 199		ON
Davis, Franklin Lorie	4	O	2019-01-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 799		ON
		O	2019-01-24	D	59 - Exercice au comptant	(10 799)		ON
Fennell, David	4	O	2019-01-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 013)		ON
		O	2019-01-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 600		ON
MacGibbon, Terry	4	O	2019-01-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 799		ON
		O	2019-01-24	D	59 - Exercice au comptant	(10 799)		ON
Murphy, Michael Darren	4	O	2019-01-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 378)		ON
		O	2019-01-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 799		ON
		O	2019-01-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 799)		ON
Shaver, William M	4	O	2019-01-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 199		ON
Wademan, Elizabeth Anne	4	O	2019-01-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 999		ON
<i>Droits Restricted Share Units under Employee Share Unit Plan</i>								
Batoff, Mary Delores	5	O	2019-01-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 559		ON
Kuzenko, Jody Lynne Mary	5	O	2019-01-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 347		ON
Loyer, Harold Bernard	6	O	2019-01-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 298		ON
Proudfoot, Dawson McNabb	5	O	2019-01-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 390		ON
Sanchez, Gabriela Micaela	5	O	2019-01-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 976		ON
Stanford, Frederick McLae	4, 5	O	2019-01-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	53 277		ON
Stephen, Anne Elizabeth	5	O	2019-01-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 390		ON
Thomas, Steven John	5	O	2019-01-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 101		ON
Thorpe, Mark Bramley	5	O	2019-01-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 897		ON
<i>Options</i>								
Crombie, James A.	4	O	2019-01-24	D	50 - Attribution d'options	8 352		ON
Fennell, David	4	O	2019-01-24	D	50 - Attribution d'options	16 704		ON
Murphy, Michael Darren	4	O	2019-01-24	D	51 - Exercice d'options	(50 000)		ON
Shaver, William M	4	O	2019-01-24	D	50 - Attribution d'options	8 352		ON
Wademan, Elizabeth Anne	4	O	2019-01-24	D	50 - Attribution d'options	4 176		ON
Transat A.T. inc.								
<i>Unités d'actions avec restrictions (UAR)</i>								
Adamo, Joseph	7	O	2019-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	(15 245)	7.9000	QC
Bussièrès, Bernard	7, 5	O	2019-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	(17 693)	7.9000	QC
Eustache, Jean-Marc	4, 7, 5	O	2019-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	(122 668)	7.9000	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Godbout, Daniel	7, 5	O	2019-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	(20 719)	7.9000	QC
Guérard, Annick	7, 5	O	2019-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	(19 349)	7.9000	QC
Hennebelle, Christophe	5	O	2019-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	(15 245)	7.9000	QC
Leclaire, Bruno	5	O	2019-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	(14 989)	7.9000	QC
Lemay, Jean-François	7	O	2019-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	(19 056)	7.9000	QC
Pétrin, Denis	7, 5	O	2019-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	(29 950)	7.9000	QC
Transcontinental inc.								
<i>Unités d'actions différées (UAD)/Deferred share unit (DSU)</i>								
Olivier, François	4, 7, 5	O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 771	20.7600	QC
Reid, Brian	7, 5	O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	206	20.7600	QC
<i>Unités d'actions différées liées au rendement (UADLR) (DPSU)</i>								
Bendavid, Salomon	5	O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	15	20.7600	QC
Guilbault, Benoît	5	O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	18	20.7600	QC
<i>Unités d'actions restreintes (UAR) / Restricted share unit (RSU)</i>								
Bendavid, Salomon	5	O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	16	20.7600	QC
		O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	15	20.7600	QC
Desaulniers, Christine	7, 5	O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	111	20.7600	QC
		O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	102	20.7600	QC
Grégoire, Jacques	5	O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	170	20.7600	QC
Guilbault, Benoît	5	O	2019-01-22	D	58 - Expiration de droits de souscription	80	20.7600	QC
Laviolette, Katya	5	O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	176	20.7600	QC
LeCavalier, Donald	5	O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	107	20.7600	QC
Marcoux, Isabelle	4	O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	134	20.7600	QC
Marcoux, Pierre	4, 7	O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 119	20.7600	QC
Olivier, François	4, 7, 5	O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 281	20.7600	QC
Reid, Brian	7, 5	O	2019-01-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	595	20.7600	QC
Val-d'Or Mining Corporation (formerly Nunavik Nickel Mines Ltd.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Golden Valley Mines Ltd.	3	O	2019-01-22	D	45 - Contrepartie d'un bien	4 166 667	0.1000	QC
Mullan, Glenn J	4, 6	O	2019-01-22	D	51 - Exercice d'options	15 000	0.0650	QC
Zinke, Jens	4, 5	O	2019-01-22	D	51 - Exercice d'options	15 000	0.0650	QC
		O	2019-01-22	D	51 - Exercice d'options	7 500	0.0800	QC
<i>Options</i>								
Mullan, Glenn J	4, 6	O	2019-01-22	D	51 - Exercice d'options	(15 000)		QC
Zinke, Jens	4, 5	O	2019-01-22	D	51 - Exercice d'options	(15 000)		QC
		O	2019-01-22	D	51 - Exercice d'options	(7 500)		QC
Valener Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bell, Mary-Ann	4	O	2018-01-15	D	35 - Dividende en actions	102	21.7800	QC
		O	2018-04-16	D	35 - Dividende en actions	142	19.9800	QC
		O	2018-07-16	D	35 - Dividende en actions	145	19.8300	QC
		O	2018-10-15	D	35 - Dividende en actions	162	18.0800	QC
Vanadiumcorp Resource Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hewlett, John	4	O	2019-01-16	D	54 - Exercice de bons de souscription	400 000	0.0500	BC
Munday, Maxwell Anthony	3							
Munday Estates Ltd.	PI	O	2019-01-21	C	54 - Exercice de bons de souscription	3 700 000	0.0600	BC
<i>Bons de souscription</i>								
Hewlett, John	4	O	2019-01-16	D	54 - Exercice de bons de souscription	400 000	0.0500	BC
		M	2019-01-16	D	54 - Exercice de bons de souscription	(400 000)	0.0500	BC
Munday, Maxwell Anthony	3	O	2019-01-21	D	55 - Expiration de bons de souscription	(3 200 000)		BC
Florence Munday & Otis Munday Foundation	PI	O	2019-01-21	C	55 - Expiration de bons de souscription	(1 000 000)		BC
		O	2019-01-21	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(3 000 000)		BC
Munday - Maxwell & Gaylene - Association	PI	O	2019-01-21	C	55 - Expiration de bons de souscription	(1 000 000)		BC
		O	2019-01-21	C	55 - Expiration de bons de souscription	(1 200 000)		BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Munday Estates Ltd.	PI	O	2019-01-21	C	55 - Expiration de bons de souscription	(1 000 000)		BC
		O	2019-01-21	C	54 - Exercice de bons de souscription	(3 700 000)		BC
Munday Home Sales Ltd.	PI	O	2019-01-21	I	55 - Expiration de bons de souscription	(4 000 000)		BC
		O	2019-01-21	I	55 - Expiration de bons de souscription	(4 700 000)		BC
Options								
Hewlett, John	4	O	2019-01-21	D	50 - Attribution d'options	1 750 000	0.0700	BC
		O	2018-10-26	D	52 - Expiration d'options	(1 000 000)	0.1000	BC
Puar, Sokhie	4	O	2018-09-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-01-21	D	50 - Attribution d'options	2 750 000	0.0700	BC
Vecima Networks Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Vecima Networks Inc.	1	O	2019-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	(8 128)		BC
Vermilion Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Jasinski, Mona Jean	5	O	2019-01-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 830	31.1338	AB
Williams, Catherine L.	4	O	2018-09-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	41.0000	AB
RRSP	PI	M	2018-09-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	41.0000	AB
VersaBank								
<i>Actions ordinaires</i>								
TAYLOR, DAVID ROY	4, 5							
Scotia - Karen TFSA	PI	O	2013-08-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-01-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 400	7.1300	ON
		O	2019-01-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 400	7.2400	ON
Victoria Gold Corp. (formerly Victoria Resource Corporation)								
<i>Options</i>								
Ayranto, Mark	5	O	2019-01-25	D	50 - Attribution d'options	700 000	0.5000	ON
George, Anthony Paul	5	O	2019-01-25	D	50 - Attribution d'options	600 000	0.5000	ON
Gray, Paul Dunstan	5	O	2019-01-25	D	50 - Attribution d'options	400 000	0.5000	ON
Harvey, T. Sean	4	O	2019-01-25	D	50 - Attribution d'options	620 000	0.5000	ON
Hill, Christopher Thomas	4	O	2019-01-25	D	50 - Attribution d'options	430 000	0.5000	ON
MacLachlan, Letha	4	O	2018-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-01-25	D	50 - Attribution d'options	350 000	0.5000	ON
McConnell, John Charles	4, 5	O	2019-01-25	D	50 - Attribution d'options	1 000 000	0.5000	ON
McInnis, Michael D.	4	O	2019-01-25	D	50 - Attribution d'options	390 000	0.5000	ON
Perron, Jacques	6	O	2019-01-25	D	50 - Attribution d'options	430 000	0.5000	ON
Rendall, Marty	5	O	2019-01-25	D	50 - Attribution d'options	700 000	0.5000	ON
Rouleau, David Kenneth	5	O	2019-01-25	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.5000	ON
Wallbridge Mining Company Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
2176423 Ontario Ltd.	3	O	2019-01-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	868 000	0.1650	ON
		O	2019-01-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.1650	ON
		O	2019-01-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 500	0.1650	ON
Sprott, Eric S.	3							
2176423 Ontario Ltd.	PI	O	2019-01-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	868 000	0.1650	ON
		O	2019-01-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.1650	ON
		O	2019-01-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 500	0.1650	ON
West Fraser Timber Co. Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
West Fraser Timber Co. Ltd.	1	O	2019-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	71.4465	BC
		O	2019-01-22	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	68.9840	BC
		O	2019-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	70.0053	BC
		O	2019-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	70.8642	BC
		O	2019-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	77.5460	BC
		O	2019-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	(75 000)		BC
WestJet Airlines Ltd.								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Beddoe, Clive	5	O	2018-12-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	67		AB
		M	2018-12-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	67		AB
Bolton, Hugh John	4	O	2018-12-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	255		AB
		M	2018-12-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	255		AB
Brenneman, Ron A.	4	O	2018-12-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	97		AB
		M	2018-12-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	97		AB
Burley, Christopher Michael	4	O	2018-12-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	151		AB
		M	2018-12-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	151		AB
Godfrey, Brett Alan	4	O	2018-12-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	111		AB
		M	2018-12-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	111		AB
Jackson, Allan William	4	O	2018-12-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	525		AB
		M	2018-12-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	525		AB
Jackson, Steven Barry	4	O	2018-12-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	389		AB
		M	2018-12-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	389		AB
Menard, L. Jacques	4	O	2018-12-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	204		AB
		M	2018-12-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	204		AB
Rennie, Janice Gaye	4	O	2018-12-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	209		AB
		M	2018-12-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	209		AB
Sheriff, Karen	4	O	2018-12-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	131		AB
		M	2018-12-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	131		AB
Whitecap Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Stickland, Kenneth	4	O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 013	7.5220	AB
Yamana Gold Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
CAMPBELL, RICHARD	5	O	2019-01-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 187)	3.1000	ON
Fernandez-Tobar, Gerardo	5	O	2019-01-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 998)	3.1000	ON
Racine, Daniel	5	O	2019-01-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 515)	3.1000	ON
Tsakos, Sofia	5	O	2019-01-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 311)	3.1000	ON

ANNEXE 3 LISTE DES OPÉRATIONS D'INITIÉS DÉCLARÉES HORS DÉLAI (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

L'information publiée dans cette annexe provient du Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Vous y trouverez une liste des opérations d'initiés assujettis déclarées hors délai pour lesquels l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») agit à titre d'autorité principale. Ces opérations sont codifiées « R ». Veuillez accéder à SEDI (www.sedi.ca) pour consulter les opérations d'initiés assujettis déclarées hors délai pour lesquels l'Autorité n'agit pas à titre d'autorité principale.

L'Autorité rappelle aux initiés assujettis qu'ils doivent, en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (« LVM »), déclarer en format SEDI leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti de façon exacte et claire, et ce, dans un délai de **cinq jours**, sauf dans certains cas précis.

L'initié assujetti qui ne respecte pas le délai prescrit pour déposer une déclaration d'initié peut être tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire. La sanction administrative pécuniaire est prévue à l'article 274.1 de la LVM et à l'article 271.14 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, r. 50. Une sanction administrative pécuniaire est imposée aux initiés assujettis pour lesquels l'Autorité agit à titre d'autorité principale.

L'Autorité rappelle qu'elle prendra les mesures appropriées envers les initiés récidivistes, notamment au moyen de poursuites pénales à l'égard de ces derniers. Un initié qui ne dépose pas sa déclaration en temps opportun commet une faute grave, puisqu'il prive ainsi les investisseurs de renseignements pouvant influencer leur décision d'investissement.

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
2942453 Canada Inc.	Global Poletusion Group Corp.	2017-12-06	2019-01-27	QC
	Global Poletusion Group Corp.	2017-12-06	2019-01-27	QC
9368-8810 Québec Inc.	Global Poletusion Group Corp.	2017-03-07	2019-01-24	QC
	Global Poletusion Group Corp.	2017-03-07	2019-01-24	QC
Coffin, Tristam	Ressources Métanor Inc.	2018-01-29	2018-12-13	QC
	Ressources Métanor Inc.	2018-01-30	2018-12-13	QC
	Ressources Métanor Inc.	2018-02-02	2018-12-13	QC
	Ressources Métanor Inc.	2018-02-13	2018-12-13	QC
	Ressources Métanor Inc.	2018-06-22	2018-12-13	QC
	Ressources Métanor Inc.	2018-03-01	2018-12-13	QC
	Ressources Métanor Inc.	2018-03-12	2018-12-13	QC
	Ressources Métanor Inc.	2018-06-26	2018-12-13	QC
	Ressources Métanor Inc.	2018-05-08	2018-12-13	QC
	Ressources Métanor Inc.	2018-05-09	2018-12-13	QC
	Ressources Métanor Inc.	2018-02-20	2018-12-13	QC
	Ressources Métanor Inc.	2017-12-11	2018-12-13	QC
George, Zachary R.	Fonds de placement immobilier Cominar	2019-01-18	2019-01-25	QC
Gestion Ramiro Guerrero Inc.	Global Poletusion Group Corp.	2017-03-07	2019-01-24	QC
	Global Poletusion Group Corp.	2017-03-07	2019-01-27	QC
	Global Poletusion Group Corp.	2017-03-07	2019-01-27	QC
Guerrero, Jose	Global Poletusion Group Corp.	2017-03-07	2019-01-27	QC
	Global Poletusion Group Corp.	2017-03-07	2019-01-27	QC
Guerrero, Ramiro	Global Poletusion Group Corp.	2017-03-07	2019-01-27	QC
	Global Poletusion Group Corp.	2017-03-07	2019-01-27	QC
Normandin, Sylvie	Global Poletusion Group Corp.	2017-03-07	2019-01-27	QC
	Global Poletusion Group Corp.	2017-03-07	2019-01-27	QC
Sheriff, Alnoor	Global Poletusion Group Corp.	2017-12-06	2019-01-27	QC
	Global Poletusion Group Corp.	2017-12-06	2019-01-27	QC

7.

Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées

- 7.1 Avis et communiqués
 - 7.2 Réglementation de l'Autorité
 - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
 - 7.4 Autres consultations
 - 7.5 Autres décisions
-

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Avis de publication

Avis 23-324 du personnel des ACVM – Régime de protection des ordres : seuil de part de marché du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020

(Texte publié ci-dessous)



Canadian Securities
Administrators

Autorités canadiennes
en valeurs mobilières

Avis 23-324 du personnel des ACVM Régime de protection des ordres : seuil de part de marché du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020

Le 31 janvier 2019

Introduction

Le 20 juin 2016, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les **ACVM** ou **nous**) ont publié un avis¹ (**l'Avis de 2016**) relatif à la mise en œuvre du seuil de part de marché. Le présent avis met à jour la liste des marchés protégés et non protégés publiée le 25 janvier 2018. Cette liste sera en vigueur du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020. À noter qu'il y a un changement par rapport à l'année dernière, soit que le registre transparent de la Neo Bourse Aequitas, NEO-L, peut désormais afficher des ordres protégés.

Il est possible de consulter cet avis sur les sites Web des membres des ACVM, notamment :

www.lautorite.qc.ca
www.albertasecurities.com
www.bcsc.bc.ca
www.fcnb.ca
www.nssc.novascotia.ca
www.osc.gov.on.ca
www.fcaa.gov.sk.ca
www.mbsecurities.ca

Objet

Le présent avis a pour objet de donner la liste des marchés affichant des ordres protégés (les **marchés protégés**) et de ceux dont les ordres ne seront pas protégés (les **marchés non protégés**) pour l'application du *Règlement 23-101 sur les règles de négociation* (le **Règlement 23-101**) et du régime de protection des ordres (le **RPO**) pendant la période allant du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 pour l'une des raisons suivantes :

- i) ils ne fournissent pas de fonctionnalité de négociation automatisée du fait qu'ils imposent un délai intentionnel dans le traitement des ordres;
- ii) ils n'atteignent pas le seuil de part de marché.

Le seuil de part de marché a été fixé à 2,5 %².

¹ Avis 23-316 du personnel des ACVM, *Régime de protection des ordres : mise en œuvre du seuil de part de marché et modification de l'Instruction générale relative au Règlement 23-101 sur les règles de négociation*.

² L'Avis 23-316 du personnel des ACVM comprend une description du mode de calcul du seuil de part de marché.

Obligations prévues par le RPO

L'article 6.1 du Règlement 23-101 prévoit que le marché doit établir, maintenir et faire respecter des politiques et procédures raisonnablement conçues pour empêcher les transactions hors cours sur une offre d'achat ou de vente protégée dotée d'un meilleur cours. L'article 6.4 du Règlement 23-101 impose la même obligation aux participants au marché qui assurent la conformité au RPO en saisissant des ordres à traitement imposé.

Au sens de l'article 1.1 du Règlement 23-101, une offre d'achat protégée ou une offre de vente protégée s'entend d'une offre d'achat ou de vente affichée sur un marché fournissant la fonctionnalité de négociation automatisée et à l'égard de laquelle de l'information est fournie à une agence de traitement de l'information.

L'article 1.1.2.1 de l'*Instruction générale relative au Règlement 23-101 sur les règles de négociation* traite des situations dans lesquelles un marché ayant introduit un délai intentionnel dans le traitement des ordres ne serait pas considéré comme offrant la fonctionnalité de négociation automatisée et, dès lors, les ordres qui y sont affichés ne seraient pas protégés.

Les ordres négociés sur les marchés « opaques » ne sont pas protégés puisqu'ils ne sont pas affichés. Ainsi, pour l'application du RPO, les ordres négociés sur ICX, LiquidNet, MATCHNow, sur le registre opaque d'Aequitas NEO (NEO-D) et Nasdaq CXD sont non protégés.

Liste des marchés protégés et non protégés

On trouvera ci-après la liste des marchés protégés et non protégés.

Les ordres affichés sur les marchés indiqués dans le Tableau 1 ci-dessous sont protégés, soit parce que le marché atteint le seuil de part de marché, soit parce qu'ils visent des titres qui sont inscrits à la cote de ce marché et y sont négociés :

Tableau 1 – Marchés affichant des ordres protégés

Marché	Part de marché	État	Motif pour lequel il est protégé
NEO-L	3,43	Protégé	Seuil de part de marché atteint
CSE	8,92	Protégé	Seuil de part de marché atteint
Nasdaq CXC	10,00	Protégé	Seuil de part de marché atteint
Nasdaq CX2	4,47	Protégé	Seuil de part de marché atteint
Omega	5,39	Protégé	Seuil de part de marché atteint
TSX	45,72	Protégé	Seuil de part de marché atteint
TSX de croissance	11,48	Protégé	Seuil de part de marché atteint

Les ordres affichés sur les marchés indiqués dans le Tableau 2 ci-dessous ne seront pas protégés parce qu'ils n'offrent pas la fonctionnalité de négociation automatisée, n'atteignent pas le seuil de part de marché ou n'affichent pas d'ordres.

Tableau 2 – Marchés dont les ordres ne sont pas protégés

Marché	Part de marché	État	Motif pour lequel il est non protégé
NEO-N	2,98	Non protégé	Absence de fonctionnalité de négociation automatisée
Alpha	7,51	Non protégé	Absence de fonctionnalité de négociation automatisée
Lynx	0,09	Non protégé	Seuil de part de marché non atteint
ICX		Non protégé	Ordres non affichés
LiquidNet		Non protégé	Ordres non affichés
MATCHNow		Non protégé	Ordres non affichés
Nasdaq CXD		Non protégé	Ordres non affichés
NEO-D		Non protégé	Ordres non affichés

Questions

Pour toute question, veuillez vous adresser à l'une des personnes suivantes :

Roland Geiling Analyste en produits dérivés Direction de l'encadrement des bourses et des OAR Autorité des marchés financiers roland.geiling@lautorite.qc.ca	Serge Boisvert Analyste à la réglementation Direction de l'encadrement des bourses et des OAR Autorité des marchés financiers serge.boisvert@lautorite.qc.ca
Alina Bazavan Senior Analyst, Market Regulation Commission des valeurs mobilières de l'Ontario abazavan@osc.gov.on.ca	Alex Petro Trading Specialist, Market Regulation Commission des valeurs mobilières de l'Ontario apetro@osc.gov.on.ca
Bruce Sinclair Securities Market Specialist British Columbia Securities Commission bsinclair@bcsc.bc.ca	Sasha Cekerevac Regulatory Analyst, Market Regulation Alberta Securities Commission sasha.cekerevac@asc.ca

7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

7.3.1 Consultation

Aucune information

7.3.2 Publication

La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée, Services de dépôt et de compensation CDS inc. et Innovations CDS

Vu la décision n° 2012-PDG-0142 (la « décision ») prononcée le 4 juillet 2012 par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») reconnaissant Groupe TMX Limitée (« Groupe TMX »), anciennement Corporation d'Acquisition Groupe Maple, La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS Itée ») et Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« Compensation CDS »), à titre de chambre de compensation en vertu de l'article 169 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, telle que modifiée par la suite;

Vu les obligations de dépôt des états financiers prévues aux articles 42.4, 42.5 et 45.4 de la décision;

Vu que Compensation CDS et Innovations CDS sont toutes deux des filiales à part entière de CDS Itée;

Vu la demande, déposée le 27 novembre 2018 par Groupe TMX, afin d'obtenir une dispense par l'Autorité de l'obligation : (i) d'inclure des notes aux états financiers trimestriels consolidés non audités de CDS Itée, (ii) d'inclure des notes aux états financiers intermédiaires et annuels d'Innovations CDS, (iii) d'inclure des notes aux états financiers intermédiaires non audités de Compensation CDS, (iv) de préparer et de fournir les états financiers annuels et intermédiaires non consolidés de CDS Itée et (v) d'auditer les états financiers annuels d'Innovation CDS (la « demande de dispense »);

Vu les déclarations de Groupe TMX, notamment que CDS Itée et Innovations CDS, prises individuellement, ne conduisent pas d'activité significative et qu'Innovations CDS ne conduit pas d'activité significative ni d'activité de compensation, de règlement, et n'agit pas à titre de dépositaire central;

Vu la déclaration de Groupe TMX selon laquelle la demande de dispense a été présentée au conseil d'administration de CDS Itée et au comité d'audit et de gestion des risques le 8 août 2018;

Vu l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1;

Vu l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu l'analyse effectuée par la Direction de l'encadrement des chambres de compensation et la recommandation de la Direction principale de l'encadrement des structures de marché d'accorder la dispense demandée du fait qu'elle ne nuira pas aux activités de supervision de la viabilité financières des entités visées de l'Autorité et qu'elle ne porte pas atteinte à la protection des épargnants.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée aux conditions suivantes :

1. CDS Itée et Compensation CDS aviseront l'Autorité lors de tous changements significatifs aux principes comptables ou aux estimations comptables utilisés dans les derniers états financiers audités;

2. Les principes comptables et les estimations comptables utilisés seront les mêmes pour la préparation des états financiers de CDS Itée, CDS Innovations et Compensation CDS.

Fait le 28 janvier 2019.

Hugo Lacroix
Surintendant des marchés de valeurs par intérim

Décision n°: 2019-SMV-0004

7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

8.

Entreprises de services monétaires et Contrats publics

- 8.1 Avis et communiqués
 - 8.2 Réglementation
 - 8.3 Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires
 - 8.4 Autorisation de contracter / sous-contracter avec un organisme public
 - 8.5 Autres décisions
-

8.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS**Loi sur les contrats publics**

Soyez avisé que la section 8 du Bulletin de l'Autorité des marchés financiers ne comportera plus l'information relative à l'application de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, RLRQ, c. C-65.1 (la « LCOP »), à compter du 7 février 2019.

Le retrait de cette information à la section 8 du Bulletin résulte de l'entrée en vigueur, le 25 janvier 2019, de l'article 258 de la *Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics*, L.Q. 2017, c. 27. Cet article prévoit, notamment, que les droits et les obligations de l'Autorité des marchés financiers concernant l'application du chapitre V.2 de la LCOP relatif aux autorisations préalables à l'obtention d'un contrat public ou d'un sous-contrat public deviennent les responsabilités, les droits et les obligations de l'Autorité des marchés publics.

Nous vous invitons à consulter le site Web de l'Autorité des marchés publics pour de plus amples renseignements à l'adresse www.amp.gouv.qc.ca.

Le 31 janvier 2019

8.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

8.3 PERMIS D'EXPLOITATION D'ENTREPRISES DE SERVICES MONÉTAIRES

La *Loi sur les entreprises de services monétaires*, RLRQ, c. E-12.000001 (la « LESM ») prévoit à son article 3 que toute personne ou entité qui exploite une entreprise de services monétaires contre rémunération (une « ESM ») doit être titulaire d'un permis d'exploitation délivré par l'Autorité des marchés financiers (le « permis »). L'Autorité peut délivrer un permis pour l'une ou plusieurs des catégories suivantes :

- le change de devises
- le transfert de fonds
- l'émission ou le rachat de chèques de voyage, de mandats ou de traites
- l'encaissement de chèques
- l'exploitation de guichets automatiques

L'Autorité tient et met à jour sur son site Web, un registre public des entreprises de services monétaires (ESM) à qui elle délivre le droit d'exercer des activités au Québec. Si vous souhaitez vérifier si une ESM dispose d'un droit d'exercer des activités au Québec, veuillez consulter ce registre. Les sous-sections ci-dessous contiennent l'information sur les décisions prises par l'Autorité ou les circonstances qui amènent une modification à ce registre.

La sous-section 8.3.1 contient l'information relative à la décision d'octroyer un nouveau permis. La sous-section 8.3.2 vise la cessation volontaire d'une ou plusieurs activités visées par le permis. La sous-section 8.3.3 contient les décisions prononcées par l'Autorité en vertu du premier alinéa de l'article 17 de la LESM, de suspendre ou de révoquer un permis pour un motif visé aux articles 11 et 13 de la LESM.

Il est à noter que les décisions rendues par le Bureau de décision et de révision à l'égard d'une ESM en vertu du deuxième alinéa de l'article 17 de la LESM et les avis d'audiences de ce tribunal se retrouvent à la section 2 du bulletin.

8.3.1 Nouveaux permis d'exploitation

Nom de l'entreprise	Catégories	Date d'émission
2945-9260 QUÉBEC INC.	Exploitation de guichets automatiques	2019-01-24
9323-4581 QUÉBEC INC.	Exploitation de guichets automatiques	2019-01-25
9371-7726 QUÉBEC INC.	Exploitation de guichets automatiques	2019-01-25
9388-1290 QUÉBEC INC.	Exploitation de guichets automatiques	2019-01-24
AXEL LAFORTUNE-CHUPIN	Exploitation de guichets automatiques	2019-01-24
HYUN JEA CHO	Exploitation de guichets automatiques	2019-01-24

8.3.2 Cessations volontaires d'activités

Aucune information.

8.3.3 Suspensions ou révocations par l'Autorité

Aucune information.

8.4 AUTORISATION DE CONTRACTER / SOUS-CONTRACTER AVEC UN ORGANISME PUBLIC

La Loi sur les contrats des organismes publics, RLRQ, c. C-65.1 (la « LCOP »), prévoit à son article 21.17 qu'une entreprise qui souhaite conclure avec un organisme public tout contrat ou sous-contrat qui lui est directement rattaché comportant une dépense égale ou supérieure au montant déterminé par le gouvernement doit obtenir à cet effet une autorisation de l'Autorité (l'« autorisation »). L'autorisation est valide pour une période de trois ans. L'Autorité peut, par ailleurs, pour les motifs prévus aux articles 21.26 et 21.27 de la LCOP, refuser d'accorder ou de renouveler cette autorisation ou la révoquer.

L'Autorité tient et met à jour un registre public disponible sur son site Web, contenant l'information sur les entreprises autorisées à conclure un contrat ou un sous-contrat public en vertu de la LCOP. Si vous souhaitez vérifier si une entreprise est autorisée à cette fin, veuillez consulter ce registre. Les sous-sections ci-dessous contiennent l'information sur les décisions prises par l'Autorité ou les circonstances qui amènent une modification à ce registre.

La sous-section 8.4.1 vise l'octroi et, le cas échéant, le renouvellement de l'autorisation. La sous-section 8.4.2 vise le retrait volontaire d'une autorisation selon l'article 21.48 de la LCOP. Enfin, la sous-section 8.4.3 concerne la révocation et la suspension de l'autorisation, ainsi que les autres modifications entraînant un changement au registre de l'Autorité, tel que le changement de nom de l'entreprise autorisée.

Veuillez noter que l'entreprise pour laquelle une autorisation est refusée ou révoquée est inscrite au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) mis en ligne par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

* Le NEQ est le numéro attribué par le Registraire des entreprises du Québec aux entreprises qui s'immatriculent au registre des entreprises.

8.4.1 Autorisations

Numéro d'identification à l'Autorité	Nom de l'entreprise	NEQ*	Fait affaire sous	Date de l'autorisation
3001626474	8183732 CANADA INC.	1168239771	ASTRAL MOVING AND STORAGE ASTRAL RTS DÉMÉNAGEMENT ASTRAL RTS LES DÉMÉNAGEMENTS ET ENTREPOSAGES ASTRAL TREMBLAY M & S LABRADOR	2019-01-21
3001651392	9204-3769 QUÉBEC INC.	1165568339	LES ENTREPRISES M. GENDRON	2019-01-21
3001451982	9347216 CANADA INC.	1171064505	JR MAINTENANCE	2019-01-23
3001535376	CONSTRUCTIONS J. BOULAIS INC.	1166261942		2019-01-21
3001547363	GAETAN PERREault			2019-01-24
3001364489	LOCATION DANIEL DESCHENES INC	1171951172		2019-01-23

Numéro d'identification à l'Autorité	Nom de l'entreprise	NEQ*	Fait affaire sous	Date de l'autorisation
3001682689	SERVICE D'EXCAVATION JACQUES LIRETTE INC.	1140382996		2019-01-23
3001546337	STÉPHANIE LACHANCE			2019-01-24
3001531575	TOPSÉCURITÉ INC.	1173502775		2019-01-21
3001465030	TRIUMVIRATE ENVIRONMENTAL (CANADA), INC.	1172499015	TRIUMVIRAT ENVIRONNEMENTAL (CANADA)	2019-01-21
3001623057	VALÉRIE SAINTILUS	2273932642	OASIS DU BONHEUR	2019-01-22

Renouvellements

Numéro d'identification à l'Autorité	Nom de l'entreprise	NEQ*	Fait affaire sous	Date de renouvellement
3000799690	9299-7139 QUÉBEC INC.	1169941672	M2D LEADERSHIP	2019-01-18
3000150069	ALLEN ENTREPRENEUR GÉNÉRAL INC.	1142398784	ALLEN GENERAL CONTRACTOR INC. LA CIE WILFRID ALLEN CWA MÉCANIQUE DE PROCÉDÉ	2017-11-24
3000723548	BEN DESHAIES INC.	1145051315	BDI DISTRIBUTION BDI LOGISTIQUE BDI SOLUTION DESHAIES GROSSISTE JOSEPH CLOUTIER & FILS R. HAMEL & FILS	2019-01-18
3000795239	CARDIN JULIEN INC.	1161216446	CARDIN + JULIEN CARDIN + JULIEN ARCHITECTES CARDIN JULIEN ARCHITECTES CARDIN RAMIREZ JULIEN	2018-12-14
3000675332	CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE SOINS DE LONGUE DURÉE DE LA VILLA-DE- VAL-DES-ARBRES INC.	1170717954	CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE SOINS DE LONGUE DURÉE VILLA VAL DES ARBRES CHSLD DE LA VILLA VAL DES ARBRES	2019-01-20
3000344342	COFOMO QUÉBEC INC.	1167786996		2018-02-09
3000709537	DMA ARCHITECTES S.E.N.C.R.L.	3364892656	DMA LES ARCHITECTES DESNOYERS	2019-01-18

Numéro d'identification à l'Autorité	Nom de l'entreprise	NEQ*	Fait affaire sous	Date de renouvellement
			MERCURE & ASSOCIÉS	
3000522248	GRUPE ASKIDA INC.	1148158935	ASKIDA ASKIDA GROUP AXON INTÉGRATION ET DÉVELOPPEMENT AXON-ID GRUPE ASKIDA INTÉGRATION & DÉVELOPPEMENT AXON	2018-02-04
3000778061	GRUPE PHANEUF INC.	1142580704	PHANEUF GROUP INC. AGENCE PHANEUF PHANEUF AGENCY PHANEUF CONCERTS PHANEUF ÉVÉNEMENTS PHANEUF EVENTS PHANEUF MANAGEMENT PHANEUF PRODUCTIONS PHANEUF SPECTACLES PHANEUF THÉÂTRES PRODUCTIONS PHANEUF	2019-01-20
3000757547	LUMIDAIRE INC.	1142174060		2019-01-20
3000262929	MCNALLY CONSTRUCTION INC.	1160147121	CONSTRUCTION MCNALLY MONTRÉAL TUG AND BARGE R.B.M. RBM REMORQUEURS ET BARGES MONTRÉAL	2018-07-17
3000813200	T.D.S. INSPECTION INC.	1162126933		2019-01-20

8.4.2 Retraits volontaires d'une autorisation

Numéro d'identification à l'Autorité	Nom de l'entreprise	NEQ*	Modification	Date
Aucune information				

8.4.3 Révocations, suspensions et autres modifications

Numéro d'identification à l'Autorité	Nom de l'entreprise	NEQ*	Modification	Date
---	----------------------------	-------------	---------------------	-------------

Aucune
information

8.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

9.

Régimes volontaires d'épargne-retraite

- 9.1 Avis et communiqués
 - 9.2 Réglementation
 - 9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire
d'épargne-retraite
 - 9.4 Autres décisions
-

9.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

9.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

9.3 AUTORISATION D'AGIR COMME ADMINISTRATEUR D'UN RÉGIME VOLONTAIRE D'ÉPARGNE-RETRAITE

Aucune information.

9.4 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.